

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE**
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE SAAD DAHLEB –BLIDA 1-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



MEMOIRE DE MASTER
ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

**Reconnaissance du patrimoine architectural
industriel des XIX^e et XX^e siècles des caves
coopératives vinicoles
Cas d'étude: la cave coopérative de Cherchell**

Présenté par : Amrine Roufeida

Sous la Direction de D^r A. Abdessemed-FOUFA et S. ALLICHE

Soutenu : le 29/09/2015

Devant le jury composé de :

Président du jury : M DAHMEN

Examineur : CHIKH

Année Universitaire: 2014/2015

Dedicated to

My beloved parents - Malika and Mohammed - who have been a great source of motivation and inspiration. You have my everlasting gratitude for supporting me all the way since the beginning of my studies and stood by my side in the happy and bad moments as well.

You are the joy of my life...

To my beautiful, cheerful sister Dr Soumaya Amrine, to whom I wish joy, happiness and success in life... be happy ...

To my ambitious little brother Moussab, may Allah grant you success (in your studies) and make all your dreams come true ... fly high and far ...

To my late grandparents I wished that you were here to see me graduate ...

Moreover, this thesis is dedicated to:

The Brahimí family especially Uncle Mohammed and Hakim for been there ...

The Amrine Family especially uncle Hamid ...

My beloved cousins Mossaab, Lina, Anas, Nassiba, Zin al abidinee, Hichame, Barchira, Ali, Rayan, Asma, Farid, Rafik Amina, Nour el islam, Abdel hamid, Zahira, Nerjes, Hajira, Zakaria, Ismahan, Kamilia, Youcef, karime, lilia, Romaissa, Basmala, Wajih and the little Ibtihal...

To my sister F/Z Msilti whom I love and cherish A LOT ...

To my sisters whom I met through this wonderful journey Merry, Sarah, Houda, Meriem, Zineb, Sarachi, Imene; and my brothers Rafik, Wahab, Ghano, Oussama ...

Finally, this thesis is dedicated to all those who believe in the richness of learning.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu Allah le tout puissant de m'avoir donné la force de compléter ce travail.

Ma promotrice Mme **S. ALLICHE** pour avoir dirigé ce mémoire, pour son temps qu'elle a accordé, ses conseils, ses encouragements et les précieuses orientations qui ont contribué à tracer le parcours de cette recherche.

Je remercie les membres du jury **M Dahmen** et **Mme Chikh** qui ont accepté d'examiner mon modeste travail, pour leur disponibilité et leur confiance.

Je voudrai remercier aussi M. RAGOIS Alexandre (Chargé de recherches et responsable multimédia à la Cité de l'architecture & du patrimoine Archives d'architecture du XXe siècle) et Mme. CHIAVASSA isabelle conservateur en chef aux Archives nationales d'outre-mer en France, M. PIERSON René le fils de l'ancien gérant et M Alain DE CRESCENZO un pied noir d'avoir répondu à mes lettres et leur précieuse coopération.

Mes remerciements à mes parents qui ont été toujours à mes côtés pour mes études, merci à mon papa pour m'avoir aidé à faire les relevés, à ma mère de m'avoir accompagnée lors de mes nuits blanches, je remercie également ma famille, khalou Med pour m'avoir accompagné dans mes déplacements.

Ma gratitude est immense envers mes enseignants Mme cheikh N.Messaoud, M Med A. Tahari, Mme S. Messikh, Mme A. Abdessemed-FOUFA, Mme S. Oukaci qui ont contribué à ma formation et qui m'ont fait aimer l'architecture encore plus pendant mes cinq années d'études.

Ainsi que tous mes amis qui m'ont fourni un grand support moral.

THANK YOU ALL...

RESUME

L'Algérie étant un pays riche en culture, la succession de plusieurs civilisations sur son territoire fait qu'il possède un patrimoine bâti très varié, les édifices industriels coloniaux datant des XIX^e et XX^e siècles constitue une partie de ce dernier, l'Algérie prend le devoir de préserver et protéger cette richesse mais reste, malheureusement, très sélectif envers son patrimoine.

La présente étude s'intéresse particulièrement aux caves coopératives viticoles, et vise l'identification et la connaissance de cette architecture encore méconnue, de ses valeurs et caractéristiques par le biais d'une monographie.

Pour arriver à cela le nord de l'Algérie représente un immense terrain d'expérimentation, nous allons prendre la cave viticole de la ville de Cherchell comme cas d'étude, non seulement pour la relation de la ville avec la viticulture qui date de l'antiquité mais pour le bon état de conservation de l'édifice lui-même et ses qualités spatiales et structurels.

Mots clé : Architecture, caves coopératives, viticulture, architecture industriel agro-alimentaire, architecture coloniale, Algerie, monographie.

ABSTRACT

Algeria is a country rich in culture, the succession of several civilizations on its territory let the land with a very varied building heritage, the colonial industrial buildings dating from the 19th and 20th centuries are part of them. Algeria takes the duty to preserve and protect this wealth but unfortunately, it is still very selective towards its heritage.

This study is particularly interested in cooperative wineries and seeks the identification and knowledge of this unrecognized architecture, its values and characteristics through a monograph.

To achieve this, northern Algeria represents a huge area for experimentation, we will take the cooperative winery of the town of Cherchell as a case study, not only for the relationship of the city with the viticulture that dates from the antiquity but for the good condition of the building itself and its spatial and structural qualities too.

Keywords: Architecture, cooperative wine cellars, viticulture, food industrial architecture, colonial architecture, Algeria, monograph.

ملخص

الجزائر بلد غني في بثقافته. تعاقب عدة حضارات على أراضيها سمح لها ان تتحصل على تراث معماري جد متنوع وتعتبر المباني الصناعية الاستعمارية التي يعود تاريخها إلى قرن التاسع عشر والعشرين جزء منه. من واجب الجزائر صون وحماية هذه الثروة ولكن للأسف لا تزال جد انتقائية نحو تراثها.

هذه الدراسة تهتم بصفة خاصة بتعاونيات معاصر النبيذ التي ذهبت في طي النسيان وتعاني تجاوزات كثيرة وصلت حد التدمير لأسباب متعددة. و تهدف الى تحديد هوية ومعرفة هذه العمارة المجهولة و قيمها و خصائصها من خلال دراسة علمية .

لتحقيق ذلك شمال الجزائر يمثل حقل تجارب ضخم، سوف نتخذ تعاونية معصرة النبيذ لمدينة شرشال كدراسة حالة، ليس فقط لعلاقة المدينة مع زراعة الكروم التي تعود الى العصور القديمة ولكن للحالة الجيدة للمبنى نفسه والصفاته المكانية والهيكلية.

الكلمات البحث: الهندسة المعمارية، أقبية النبيذ التعاونية، زراعة الكروم، العمارة الصناعية الغذائية، الهندسة المعمارية الاستعمارية، الجزائر، دراسة علمية.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE INTRODUCTIF

I.	Introduction Générale	01
II.	Cas d'étude.....	07
III.	La Problématique	07
IV.	Hypothèses	08
V.	Objectifs de la Recherche	08
VI.	Méthodologie de recherche	08
VII.	Structure du mémoire	09

CHAPITRE 1: NOTIONS DE CAVES COOPERATIVES ET LEUR RECONNAISSANCE

	Introduction	11
I.	Reconnaissance d'un patrimoine architectural	12
II.	Les valeurs du patrimoine industriel	12
	a. Valeur technique	12
	b. Valeur identitaire	12
	c. Valeur économique	13
	d. Valeur architecturale	13
	e. Valeur historique et mémoire sociale	13
	f. Valeur cognitive	13
	g. Valeur paysagère	13
III.	Valeurs des caves coopératives	14
IV.	Mise en valeur du patrimoine architectural	14
V.	La notion de la cave à vin et son développement	15
VI.	Le mouvement coopératif	16
VII.	L'origine du vignoble Algérien	18
	a. Zones de cultures.....	19
	b. Importance économique	19
	c. La viticulture après l'indépendance	20
VIII.	La création des caves coopératives en Algérie.....	21
IX.	Les caves coopératives en Algérie	22

X.	Reconvertir une cave coopérative (exemples de reconversion de cave à vin).....	27
1.	Exemple I L'ancienne cave coopérative du village de Bélesta en Roussillon...	28
2.	Exemple II La réhabilitation de la cave coopérative de Mauguio en Maison des Jeunesse et de la Culture... ..	30
	Conclusion	33

CHAPITRE 2: LA CAVE COOPERATIVE DE CHERCHELL

	Introduction	35
I.	Origine et situation	36
II.	Historique de l'édifice	37
III.	Environnement bâti.....	38
IV.	Environnement naturel	40
V.	L'histoire des usages de l'édifice.....	41
VI.	Stratification et transformations du bâtiment.....	41
VII.	Le relevé.....	43
VIII.	Composition d'ensemble.....	44
IX.	Geometrie.....	47
X.	La distribution.....	48
XI.	Les espaces composants l'édifice.....	52
XII.	Les matériaux	54
XIII.	La structure.....	55
XIV.	Les élévations.....	57
XV.	Le décor.....	60
XVI.	Références stylistiques	63
XVII.	Les couvertures.....	64
XVIII.	A la recherche d'une solution.....	68
a.	Valeurs et recommandations	68
	Conclusion	71
	Conclusion générale	72
	Bibliographie	
	Annexes	

CHAPITRE INTRODUCTIF

I. INTRODUCTION GENERALE

Le mot patrimoine vient du latin 'patrimonium' qui signifie littéralement « l'héritage du père »¹; il est tout bien mobilier, immobilier, culture, savoir-faire... qui nous est transmis par nos ancêtres et que nous devrions à notre tour faire passer aux générations futures tout en lui apportant notre propre contribution, c'est l'élément fondamental qui définit l'identité sociale et territoriale d'une communauté donnée et son évolution. Tout au début on ne considérait comme patrimoine que les grands monuments mais avec le temps la notion du patrimoine s'est élargie et au fil du temps on est arrivé à la reconnaissance des édifices modernes et les secteurs sauvegardés comme patrimoine.

Le patrimoine bâti en particulier est une véritable richesse à préserver, on peut le considérer comme une ressource non renouvelable, Sa dégradation est en effet le résultat d'un long processus et plusieurs facteurs dont la méconnaissance de son importance est le facteur le plus fatal ce qui nous amène à la nécessité de le faire connaître et par la suite le protéger. Le patrimoine industriel est l'un des derniers types du patrimoine à être protégé depuis la grande conférence générale de l'UNESCO portant sur « l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel.²

L'Algérie étant un pays riche en culture, due à la succession de plusieurs civilisations sur son territoire, possède un patrimoine bâti très varié qui représente les traces de chacune de ces civilisations antérieures.

¹ Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise - FICHE ENSEIGNANT: « La notion de patrimoine »,p.1. Disponible sur www.chateau-guillaume-leconquerant.fr/web/pdf/service-pedagogique/dossiers-thematiques/fiche-patrimoine.pdf (Consulté le 02/01/15)

² Simon Edelblutte, « Paysages et territoires du patrimoine industriel au Royaume-Uni »,*Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 48 / 1-2 | 2008, mis en ligne le 08 octobre 2011, consulté le 03 octobre 2015. URL : <http://rge.revues.org/1165>

L'Algérie prend le devoir de préserver et protéger cette richesse par l'adoption du texte de loi 98-04 (JORADP, 1998) relatif à la protection du patrimoine culturel, l'article 17 définit la nature des biens qui pourront être classés monuments historiques³, un grand nombre de biens matériels et immatériels du territoire national ont été élevés au rang de patrimoine. On remarque qu'une grande variété de fonctions et de typologies des biens patrimoniaux recensés jusqu'à maintenant à l'instar des composantes industrielles, héritage colonial (des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles) qui sont le fruit de multiples industries (ferroviaire, agricole, agroalimentaire...).

Après plusieurs recherches effectuées il me semble que la présente étude sera la première⁴ de son genre en Algérie qui traitera la reconnaissance des caves coopératives en tant que patrimoine culturel et leurs devenir, on va mettre l'éclairage sur ces friches industrielles agricoles, qui ont fait leur apparition le début du 20^{ème} s, elles constituent l'une des premières interfaces industrielles dans un pays exclusivement agricole, nos villes avaient leurs moulins à eaux et leurs ateliers de pressage d'huile dans les fermes archaïques, une grande partie aujourd'hui se tient au milieu des villes après leur position initiale périurbaine ou rurale, elles forment un patrimoine méconnu et marginalisé en état d'abandon en ruines ou détruit en raison d'une pression foncière considérable ou réduite à la fonction de dépôt ou de caveau de vente.

Dans ce travail nous allons définir cette typologie de ce bâti, on cherchera à définir les valeurs qui le caractérisent, Dans cette perspective l'objectif de cette recherche est de mettre sous la lumière ce patrimoine industriel méconnu des caves coopératives en Algérie afin de contribuer à son identification, sa connaissance qui sont nécessaires pour permettre de créer les conditions d'une conservation efficace et durable et de faire resurgir l'originalité, la richesse, leurs enjeux contemporains et leurs devenir.

L'origine du vignoble algérien remonte jusqu'à 1875 quand le phylloxera détruisait le vignoble métropolitain, l'Algérie colonisée a été sollicitée par le gouvernement français pour fournir à la Métropole le vin qui était nécessaire à sa consommation, à partir de là, le vignoble algérien connaît un développement rapide et prospère aidé par la Banque de l'Algérie qui fournissait aux colons les aides nécessaires pour créer de nouveaux vignobles

³ Loi 98-04 relatif à la protection du patrimoine culturel.

⁴ Les travaux précédents sont réalisés dans le cadre de projets de fin d'études au niveau de l'université de Blida-1- en atelier de reconversion traitant la cave coopérative de Blida et la cave coopérative de Boufarik.

et de se procurer les outillages le matériel de vinification, et construire leurs bâtiments (en ce moment les caves coopératives n'étaient pas encore apparues). Peu de temps plus tard cette maladie qui touche la vigne arriva en Algérie avec ses conséquences sur les récoltes, ce qui a mis les viticulteurs dans une situation très difficile sur le point de perdre leurs exploitations et leurs investissements.

La coopération voit le jour en Algérie, en parallèle qu'on France, avec la loi du 26 février 1909 qui règle les rapports entre les caisses régionales et les coopératives agricoles. Cette solution a aidé les agriculteurs de s'occuper de leurs exploitations et de leurs récoltes sans se soucier de la transformation de cette dernière et la commercialisation du produit final, ce qui a fait l'augmentation de la qualité du vin produit grâce aux caves coopératives en plus de l'aide financière cela explique : le développement rapide en Algérie des coopératives et notamment des caves. Après la création de la première cave coopérative en 1904, à Dupleix dans le département d'Alger (aujourd'hui Damous, Wilaya de Tipaza). La coopérative ouvrait la mise en œuvre d'une production industrielle, tant en France qu'en Algérie ; les deux rives de la Méditerranée déversaient des flots de vin de manière croissante sur le marché national Français d'autre fois.

Juste après l'indépendance l'état algérien récupère les biens abandonnés par les colons et au même moment ou peu de temps après, les caves coopératives se trouvant sur le territoire algérien perdent leur fonction due principalement à la politique entreprise par le gouvernement, aujourd'hui, ces coopératives rythmes le paysage de certaines régions de l'Algérie, se présente parfois comme un édifice particulier sur le bord de nos routes dans le milieu rural ou englouti par la ville connaissant un état d'abandon déplorable.

Nous nous intéressons plus dans cette recherche à ces caves coopératives qui étaient rattrapées par l'urbanisation très souvent bordées, encerclées de villas ce n'est qu'aux détours de quartiers, de passages, de rues et de ruelles qu'on peut admirer de majestueuses bâtisses dédiées jadis à l'industrie du vin en péril ou en état de ruine pour leur plus grand nombre et d'autres fois démolies en raison d'une pression foncière considérable ; Quelques-unes sont certes reconverties en dépôt ou caveau, mais le temps des ventes (Montpellier, Marsillargues, Castries, Coumonsec, Gigean... etc.).

Ces friches industrielles agricoles par leur position nouvelle gagnent aussi la qualité de 'friche urbaine' elles "témoignent de l'histoires d'une région des prémices de son

occupation jusqu'à sa forme actuelle en passant par les divers changements qu'elles ont vécus"⁵ les friches urbaines peuvent être celles qui portent le plus de gain, elles représentent un potentiel foncier pour la ville de plus leur enjeu est indispensable pour l'avenir des villes dans la lutte contre le régime actuel d'étalement urbain ce qui contribue à la durabilité de la ville, son animation et l'amélioration de l'environnement de la population qui est à proximité, cet enjeu diffère nettement de l'enjeu que porte une friche dans un milieu rural.

Malheureusement les caves coopératives de leur qualité de friches industrielles par excellence reconnaissent la même méconnaissance que tout le patrimoine industriel bâti, en Algérie la notion du patrimoine n'a pas encore murie et reste sélective, le monument historique est étroitement lié aux édifices chargés d'histoire et de valeurs, la méconnaissance d'une grande partie de notre patrimoine reste un problème à régler.

L'intérêt n'est porté à l'architecture industriel des (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles) qu'aux années 90, qui n'y figurent qu'au nombre de trois⁶ en dépit de leur grande présence dans les territoires urbains et ruraux jusqu'à aujourd'hui, cette méconnaissance et ce rejet pourrait être due au-delà de la notion du patrimoine qui ne s'est pas complètement développé chez nous mais au fait que c'est un héritage colonial par excellence comme on l'a cité tout au début la notion du patrimoine et liée à l'identité d'une communauté, la reconnaissance d'un patrimoine qui ne fait pas partie intégrante de notre identité arabo-musulmane dont le gouvernement et dirigeants algériens ont choisi après l'indépendance en plus des relations d'hostilités qui existaient entre le producteur de ce patrimoine et le peuple algérien sans oublier la nature du produit fabriqué par ces caves coopératives.

Donc 'Les sociétés sélectionnent alors certains éléments de leur passé pour leur donner, par le biais de la conservation, une pérennité et une valeur symbolique. Bien qu'elle porte sur un domaine historique, la sélection s'effectue en fonction de paramètres liés souvent au présent parmi lesquels les présupposés idéologiques, le contexte politique et la

⁵ Les paysages agricoles bâti et le patrimoine bâti, PDF.

⁶ 1- La jumenterie de Tiaret initiée par le ministère de l'Agriculture,

2- La mine de Kenadsa initiée par le ministère de l'industrie,

3- La centrale électrique de Boghni initiée par la SONELGAZ et le ministère de l'Energie.

A partir de : **Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR**, article : Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés », sur : http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Patrimoine_architectural_et_urbain_des_XIX_eme_et_XX_eme_siecles_en_Algerie-.pdf. (Consulté le : 12/06/15)

situation socioéconomique. Tout en valorisant certains produits à sauvegarder, considérés comme objets du patrimoine, la mémoire en exclut d'autres. C'est alors qu'un facteur essentiel entre en jeu pour la définition du concept de patrimoine, à savoir la reconnaissance. En effet, tout produit, monument ou comportement, doit être accepté et reconnu par la mémoire comme élément du patrimoine" (*Sartre JP, 1943*)⁷, bien que des groupes sont apparus parmi les chercheurs et commencent à accepter ce patrimoine colonial urbain surtout par sa valeur esthétique on le remarque par les opérations de réhabilitation des façades à Alger mais la question de la conservation n'est pas bordée d'une manière objective vue les différentes idéologies.

Une fois ce patrimoine identifié et reconnu il est primordiale de le conserver du péril Selon la charte nizhny tagil pour le patrimoine industriel tenu par le TICCIH⁸ Juillet 2003, pour la protection est la sauvegarde de l'architecture industrielle "Les exemples les plus caractéristiques devraient être identifiés, protégés et conservés [...] au service et au profit du présent et de l'avenir."⁹ Donc il faut faire attention de ne pas tomber dans une conservation abusive car toutes les friches industrielles ne sont pas bonnes à garder. Au contraire, ce n'est qu'après recensement, inventaire, identification et diagnostic de celles-ci qu'on peut déterminer leur valeur, leur potentiel et leur aptitude à être conservées ou pas.

Dans un contexte plus élargie sur l'échelle internationale les caves coopératives n'étaient reconnues que récemment en France avec la diminution de la consommation du vin ce qui a emmené à l'abandon de certaines caves, elles sont considérées comme 'des monuments symboliques des villages, dessinant aussi les mentalités, une certaine manière d'envisager l'économie, et une organisation sociale qui rythme le paysage de certaines régions de France'¹⁰. Ces caves coopératives françaises ont été réalisé plus ou moins par des architectes connus l'un des architectes qui ont contribué à leurs construction est Fernand Pouillon¹¹, les caves coopératives viticoles sont connues sous le nom «cathédrales du

⁷ -Sartre J.P., 1943, *L'être et le néant*, Gallimard, Paris.

⁸ Le comité international pour la conservation du patrimoine industriel et le conseiller pour ICOMOS dans ce domaine

⁹ La charte nizhny tagil pour le patrimoine industriel

¹⁰ <http://www.sesa-aude.fr/Patrimoine-des-caves-viticoles> (consulté le 25 mars 2015)

¹¹ « Entre 1938 et 1941 en FRANCE

En Ardèche

vin » en Espagne et conçues par des architectes connus disciples de Antoni Gaudi reconnus par un style Art nouveau du début du 20ème siècle.

Une telle concentration d'établissements construits souvent par des architectes plus ou moins connus ne pouvait qu'attirer l'attention d'institutions et de chercheurs spécialistes de l'architecture contemporaine sur un ensemble monumental encore très méconnu dans les années 1990. Les caves en Europe ont développé la notion « le tourisme du vin » due à leurs caractéristiques architecturales majestueuses et la fascination des amoureux du vin.

Dans le cadre de la reconnaissance et la conservation du patrimoine industriel rural français un site internet¹² a été créé consacré à l'étude des caves et distilleries coopératives, achevé en 2010 de la région de *Languedoc-Roussillon Lyon* ainsi que la publication d'un livre le premier dans son genre qui traite ce thème¹³

Les recherches autour des caves coopératives sont très restreintes d'un point de vue architectural et patrimonial on retrouve le travail de Lucia Patrizia Caliandro architecte à l'université de Bari, Italie sur les caves viticoles et leurs rôles dans l'étude du territoire rural qui s'intitule « The role of historical agro-industrial buildings in the study of rural territory » le reste des recherches aborde les caves de leur aspects économiques ou d'agriculture.

Création ou agrandissement de caves coopératives à Rosières, Lussas, Vinezac, Voguë, Lablachère, Labastide de Virac.(En association avec Henri Enjouvin)

Dans les Bouches-du-Rhône

Création ou agrandissement de caves coopératives à Senas, Graveson, Maillane, Eygalières, Mallemort, Saint-Andiol.(En association avec Henri Enjouvin)

Dans le Vaucluse

Création ou agrandissement de caves coopératives à Châteauneuf de Gadagne, Le Thor, La Tour d'Aygues, Sablet.(En association avec Henri Enjouvin) »

A partir de :http://www.fernandpouillon.com/fernand_pouillon/architecte/chronologie/chronologie.html
(Consulté le 15 mars 2015)

¹² « Caves coopératives patrimoine de nos villages » (<http://www.laregion-culture.fr/cultureetpatrimoine/cavescoop/>)

¹³ « *Caves coopératives en Languedoc-Roussillon* », Un beau livre richement illustré pour découvrir ce patrimoine méconnu. « Cathédrale du vin » du Languedoc-Roussillon, la cave coopérative rythme le paysage et s'impose comme l'édifice emblématique du village. La coopé est chère aux Languedociens. A partir de : <http://www.laregion-culture.fr/cultureetpatrimoine/cavescoop/livre> (consulté le 23 mars 2015)

II. CAS D'ETUDE

Parmi les premières caves vinicoles construites en Algérie : la cave coopérative de Cherchell représente un édifice qui correspond aux orientations de notre recherche, cette cave coopérative se trouve dans une ville dont la relation avec la viticulture remonte jusqu'à l'antiquité, elle était située au temps de sa construction au milieu des plantations des vignes, dans une zone rurale du côté Ouest de la ville, près du cimetière Chrétien, aujourd'hui la cave se trouve en plein centre de la ville par rapport à ses limites actuelles nouvelles, cette cave connaît un bon état grâce à son utilisation continue depuis 1962 à ce même titre elle a subi des modifications à chaque nouvel usage qu'on lui a affecté, elle a été choisie aussi pour ses qualités spatiales et structurelles ; à partir de sa date de construction et les témoignages des habitants de la ville, les archives ne contiennent aucune information tel le cas où la plus grande partie de ces caves.

III. PROBLEMATIQUE

De tout cela on se pose les questionnements suivants afin de chercher de bien cerner le thème et arriver à :

- Quelles sont ces caves coopératives ? Et quelles sont leurs caractéristiques architecturales et typologiques ??
- Quelles particularités peuvent justifier la mise en patrimoine de cette catégorie de constructions de l'ère coloniale ??
- Par quels moyens nous pouvons réaliser une étude monographique des caves coopératives vinicoles en Algérie??

IV. HYPOTHESES

On peut supposer que :

- Ces caves coopératives font partie des éléments qui composent la typologie industrielle agro-alimentaire coloniale caractérisée par des volumes majestueux simples et compacte non étalé.
- Leurs valeurs et qualités spatiales et structurelles qui leurs permet de s'adapter à n'importe quelle nouvelle fonction.

V. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif principale de cette recherche entrent dans un cadre de connaissance et de reconnaissance d'un élément patrimonial bâti méconnu jusqu'à maintenant en prenant la cave coopérative de Cherchell comme cas d'étude:

- L'identification et connaissance des caves coopératives dans leur complexité et leurs valeurs et leurs caractéristiques.
- La reconnaissance de ce patrimoine oublié.
- Elaboration d'une démarche pour la sauvegarde et la mise en valeur de la cave coopérative de Cherchell.

VI. METHODOLOGIE D'APPROCHE

D'une façon générale notre réflexion se situera dans le champ global de l'identification du patrimoine architectural vinicole algérien, dans le but de sa mise en valeur, en constituant une banque de données sur laquelle un plan de sauvegarde sera effectué.

I. Méthode Exploratoire :

Une première partie une recherche théorique qui nous introduira à la notion de la reconnaissance du patrimoine architectural puis une autre recherche qui nous permettra de connaître ces caves coopératives par l'observation de plusieurs caves en Algérie, cette recherche se basera sur des fonds bibliographiques, iconographiques, elle aidera à se familiariser avec tous les concepts et les notions qui ont une relation directe ou indirecte avec le thème de recherche.

II. Méthode Monographique :

Une seconde partie pour réaliser une étude analytique typologique, historique et technique de la cave coopérative de Cherchell pour faire sortir leurs caractéristiques constructives, structurelles et mettre en avant ses valeurs authentiques, cela permettra de connaître, comprendre et conserver l'œuvre et la mettre en valeur, objectif de cette recherche.

Il est clair que notre démarche va être basée sur un travail de terrain qui nécessite le recours à plusieurs moyens, dont, le relevé architectural et métrique suivant les règles de l'art, selon la méthode de triangulation et la méthode des abscisse et ordonnées ainsi que la réalisation d'un relevé photographique , de croquisetc.

VII. STRUCTURE DU MEMOIRE

Chapitre introductif

C'est un chapitre introductif traitant la notion du patrimoine en s'intéressant particulièrement au patrimoine industriel et plus précisément le patrimoine industriel agricole des caves coopératives. Il traitera de l'approche théorique et conceptuelle qui fera le point sur la mise en valeur du patrimoine, dans le même contexte on va aborder l'importance de la reconnaissance du patrimoine et les manières de sa protection et sa mise en valeurs.

Chapitre 1 : notions de caves coopératives et leur reconnaissance

Ce chapitre traitera d'une manière assez architecturale l'apparition de la notion des caves à vin et apporte un éclaircissement sur la définition du mouvement coopérative, il aborde aussi l'origine du vignoble algérien et l'introduction des caves coopératives en Algérie, une observation d'un nombre de caves sur le bassin méditerranéen et en Algérie est effectuée pour définir les variantes typologiques des caves et enfin une analyse de trois cas de reprise (reconversion) de caves en abondant en France pour voir le degré et le mode d'intervention.

Chapitre 2 : la cave coopérative de Cherchell

Ce chapitre est consacré à la connaissance du cas d'étude en s'attachant au concret et la réalité matérielle de l'édifice à travers une analyse historique, sociale et architecturale. Il expliquera son implantation, son environnement et apporte une compréhension matérielle des éléments constructifs et spatial qui le compose. Ce qui constituera un immense recueil d'informations sur l'objet.

Il propose comme solution la reprise de ces caves coopératives abandonnées et se trouvant au milieu des zones urbaines aujourd'hui tout en respectant la mémoire du lieu et leur authenticité, en appliquant cela sur la cave coopérative de Cherchell.

CHAPITRE I
NOTIONS DE CAVES COOPERATIVES ET LEUR
RECONNAISSANCE

INTRODUCTION

La conservation du patrimoine servira à sauvegarder et à promouvoir l'héritage collectif, et permettra d'enrichir la diversité culturelle d'un peuple, en offrant un cadre de travail favorisant cette diversité. La reconnaissance des caves coopératives permettra de préserver cette richesse matérielle, car les communautés reconnaissent leur patrimoine comme "faisant partie de leur identité".

La viticulture a permis à la création de plusieurs villages coloniaux permettent aujourd'hui une découverte de leurs racines dans l'histoire ancienne et récente, avec une référence particulière à la mémoire.

Les caves coopératives sont des établissements architecturaux qui transmettent une valeur historique et architecturale primordiale comme d'autres architectures du passé. L'identification des caves coopératives est une priorité pour leur sauvegarde.

Ce Chapitre, vise à remettre l'accent sur la reconnaissance du patrimoine et les outils permettant la sauvegarde et la mise en valeur de cette unité originale architecturale.

En second lieu, nous allons aborder l'origine de la notion de la cave à vin et son développement dans le temps par la suite on retrouve l'introduction du vignoble en Algérie et du coup la cave coopérative comme conséquence pour la récupération de l'identité historique, culturelle et la valorisation de ce patrimoine.

Une observation de plusieurs caves coopératives en Algérie sera effectuée dans le but d'une meilleure connaissance de cette typologie qui est répondue dans le nord de l'Algérie et leur style architectural pour faciliter leur identification.

Enfin nous allons voir l'enjeu de la récupération de ces édifices et ce qu'ils représentent pour leur quartier, leur ville, voire leur région et le procédé juste de le faire, cela par deux exemples de reconversion de caves coopératives en France.

I. RECONNAISSANCE D'UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Reconnaitre un bien comme patrimoine voudrait dire lui attribuer une définition identitaire et implique la volonté de le sauvegarder et de le mettre en valeur, au moins pour un temps.

Dès qu'il est question de sauvegarder et de valoriser un patrimoine donné, un ensemble de propriétés ou de "valeurs" très sélectifs sont dressés pour décider des composantes à conserver ou pas.

II. LES VALEURS DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

Avec l'évolution continue de la notion du patrimoine (patrimoine industriel, urbain, rural, ...etc), les critères de sélection ne se basent plus sur la dimension esthétique comme les monuments historiques, mais plutôt par des valeurs scientifiques, qui témoignent du passé même le plus récent.

Les valeurs du patrimoine sont multiples accordés à l'héritage bâti. Elles sont le fondement qui tranche l'identification du patrimoine qui se transmet et celui qui mérite d'être transmis et tentent de mieux expliquer son sens.

En ce qui concerne les biens industriels, ils sont démarqués du commun des biens d'une cité par une ou plusieurs valeurs. En dépit des différences qui peuvent prévaloir entre un cas et un autre, entre une typologie et une autre, il existe des valeurs qu'on dit permanentes du fait qu'elles caractérisent presque chaque composante classée patrimoine industriel, parmi elles on retrouve :

a. Valeur technique

L'héritage industriel peu importe sa nature (ferroviaire, agricole...) témoins d'une évolution des prouesses technologiques constructives, par le passage de la petite manufacture aux grosses usines des 19^{ème} et 20^{ème}, et productives par les techniques de production au sein de ces bâtiments.

b. Valeur identitaire

L'histoire et les édifices industriels sont les deux composantes clés de ce patrimoine sur lesquelles se sont construites des multiples identités et cela se voyait dans la façon d'habiter, travailler, de construire et de socialiser

c. Valeur économique

On évoque ici le tourisme industriel apparu de nos jours, un grand nombre de régions, en Europe, font de leur identité et culture industrielle un atout majeur et en profitent pour générer des profits à travers la mise en valeur des composantes industrielles présentes sur leur territoires, des circuits de visiteurs sont créés ainsi que des musées dédiés à leur patrimoine industriel. L'aspect économique se manifeste aussi lors des opérations de réhabilitation et de reconversion des friches industrielles.

d. Valeur architecturale

La technicité, l'originalité et le design des édifices techniques ont toujours fasciné et inspiré. A ce sujet Charles Eames disait : « Le catalogue des produits de l'industrie est la matière première de l'architecture du XXe siècle. »¹. Le contact avec la monumentalité et l'esthétisme singulier de l'architecture industrielle provoque en nous une forte admiration, elle a toujours été appréciée pour son originalité et son esprit.

e. Valeur historique et mémoire sociale

Ces bâtiments industriels constituent le support physique à travers lequel l'histoire déroule son conte du temps qui passe, des évolutions et des rapports aux choses. Leurs espaces, leurs images permettent de ressusciter une mémoire propre au secteur de l'industrie, de son histoire et de tout ce qui lui a trait ; des premières luttes sociales et syndicales des premières couches ouvrières aux évolutions du génie humain.

f. Valeur cognitive

L'héritage de l'ère industrielle permet à la société contemporaine d'appréhender un petit bout de son histoire. A travers certains fragments de ce patrimoine nous pouvons retracer :

- l'histoire et l'évolution des techniques et moyens de production de différents secteurs industriels (textile, agricole, ferroviaire...),
- l'histoire de l'architecture à travers la diversité des matériaux et systèmes constructifs mis en œuvre lors de l'édification d'usines et des manufactures de différentes époques,
- l'histoire sociale à travers l'étude des mouvements ouvriers et des luttes syndicales ayant émergés avec les nombreuses révoltes connues par les travailleurs de l'industrie.

Ce qui constitue une base de données fondamentale pour mener à bien les travaux de recherches et d'introspection mise en œuvre par la société moderne.

¹ Emmanuel de Roux, article '*Patrimoine industriel*', IN : <http://pone.lateb.pagesperso-orange.fr/patrimoine%20industriel.htm> (consulté le 12 Aout 2015).

g. Valeur paysagère

Il est inévitable que l'industrie laisse une trace sur l'environnement même sur le plan paysagé. Ces édifices de l'industrie occupent de véritables éléments de repère dans le territoire. Par leur présence dans les milieux urbains, les paysages revêtent un brin de singularité mais surtout de nostalgique.

III. VALEURS DES CAVES COOPERATIVES

A partir d'études réalisées de l'autre côté de la méditerranée, il est considéré dans certains cas que seule l'architecture vinicole (chais, caves, maisons de négoce, etc.) d'un site présente une valeur « universelle exceptionnelle » ; Mais par l'intermédiaire du vin cette architecture est reliée à un terroir, sans lequel elle n'existerait pas. On peut donc associer ce terroir à cette architecture : le site est alors bien un paysage culturel, au même titre que l'édifice.

IV. MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Selon Françoise Choay dans "l'allégorie du patrimoine" la mise en valeur est une locution clé qui résume le statut du patrimoine historique bâti, elle renvoie aux valeurs du patrimoine qu'il s'agit de faire reconnaître.

Dans l'histoire des pratiques patrimoniales une dualité de deux éthiques et de deux styles de conservation à travers:

- Des opérations destinées à mettre le monument en valeur, et à le transformer éventuellement en produit économique.
- De la restauration à la réutilisation, en passant par la mise en scène et l'animation, la mise en valeur du patrimoine historique présente des formes multiples, aux contours imprécis.²

Valoriser un patrimoine bâti désigne redonner de la valeur au sens propre comme au figuré, par plusieurs actions différentes sur ce dernier : La Conservation, la Protection, la Sauvegarde, la Préservation.

² Françoise, C. L'allégorie du patrimoine, Edition du seuil, Paris, 1992.

Les mots de conservation, protection, la sauvegarde et préservation ont des significations assez distinctes qui doivent être respecté lors de leur utilisation.

- La conservation insiste plus sur le résultat, qui est l'absence de changement ;
- La protection insiste plus sur le moyen, la défense contre des agressions extérieures ;
- La préservation est intermédiaire entre les deux ;
- la Sauvegarde ne vise pas seulement à fixer l'état existant mais aussi de créer une animation sociale du patrimoine en conservant ces valeurs culturelles.

V. LA NOTION DE LA CAVE A VIN ET SON DEVELOPPEMENT

La notion de cave comme on la connait maintenant n'existait pas avant le moyen âge, elle fait son apparition avec la création de la maison vigneronne une maison caractéristique des villages vinicoles du moyen âge, elle se signale par des locaux spécialisés, tel le cellier, le chais, cave... lieux où l'on conserve le vin.

Il est cité par Charles Parain dans une enquête de la Direction des services agricoles du Vaucluse ou l'on peut lire « En ce qui concerne les locaux réservés au vin, seule la commune de Châteauneuf-du-Pape et quelques producteurs de Gigondas possèdent des « celliers » voutés ... Dans le reste du département, les viticulteurs possèdent des « celliers-chais » appelés par erreur caves ».³

La différence entre ces noms qu'on attribue aux lieux dédiés au vin dépend de leur emplacement, " cellier et chais se trouvent au rez-de-chaussée, la cave est au moins à demi souterraine et pour cela réputée pour les conditions qu'elle assure préférable pour la conservation (température constante et l'obscurité)".⁴

Ces caves demeuraient des propriétés privées jusqu'à la fin du 19^{eme} debut 20^{eme} avec la crise du vin et l'apparition du mouvement coopératif où on témoigne la création des caves

³ PARAIN(Charles), « La maison vigneronne en France », Outils, rthnies et développement historique, Paris 1979, p.172.

⁴ Jean-marie Pesez, CAVES, CELLIERS, MAISONS VIGNERONNES DU MOYEN AGE, EHESS, PARIS.

coopératives qui sont dédiées à la fabrication et le stockage du vin uniquement et parfois le traitement des sous-produits lié à cette industrie.

Ce nouveau modèle est basé sur le progrès technique l'utilisation des dernières avancées afin d'assurer une meilleure qualité du vin produit qui correspond aux normes de l'époque.

Ces caves coopératives sont caractérisées par un modèle architectural propre à elle, qui entre dans la case des édifices industriels, composé d'un édifice de forme rectangulaire contenant des cuves en béton à l'intérieur séparé par une allée au centre permettant la vérification de la qualité du vin, ainsi que d'autres locaux participant au bon fonctionnement du tout.

Aujourd'hui les caves coopératives existent toujours, ces nouvelles constructions seront en adéquation avec le respect de l'environnement et l'ambition d'un développement qualitatif de la viticulture surtout avec le changement des normes de fabrications du vin, on ne retrouve pas un modèle architectural commun comme c'était le cas, ces nouvelles construction s'inscrivent dans un courant d'une architecture contemporaine.

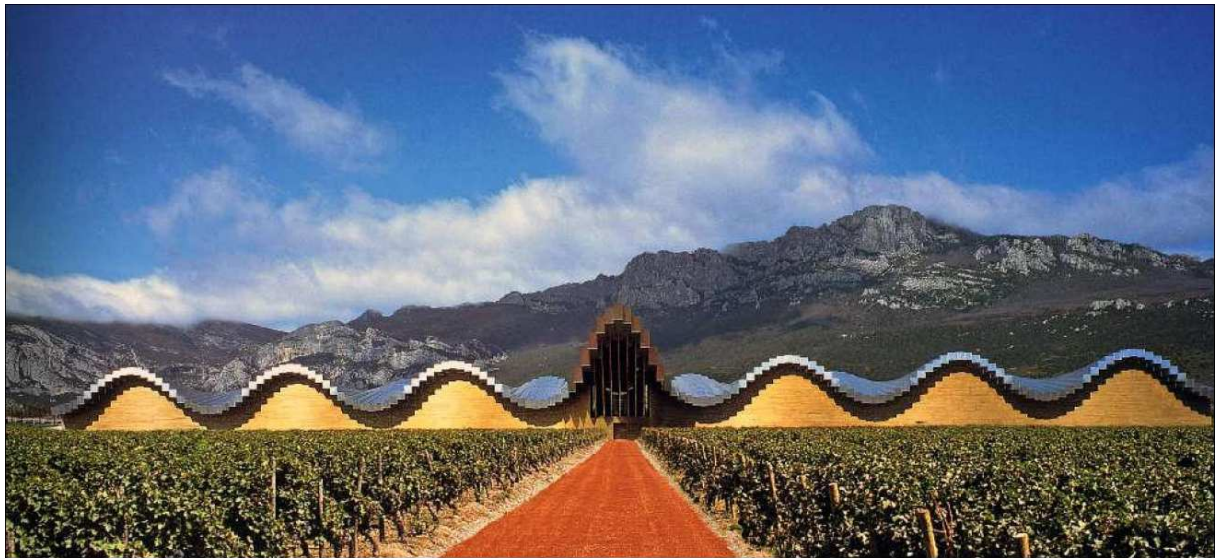


photo 1 Bodegas Ysios, La Rioja, Espagne, par Santiago Calatrava, 2001.

VI. LE MOUVEMENT COOPERATIF

Selon l'Alliance Coopérative Internationale, une coopérative est « une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.»⁵

Les origines du mouvement coopératif remontent au mouvement ouvrier dans l'Angleterre industrielle du XIX^{ème} siècle, avec la création des "Pionniers" de Rochdale (1840). Il se diffuse tout au long du siècle.⁶

La coopérative, dépendant de l'Etat, ne rompt pas avec la propriété individuelle qu'elle consolide au contraire; elle se soumet aux règles du marché et, plus largement, de l'économie capitaliste ; elle devient une entreprise comme les autres.⁷

Le mouvement s'appuie sur sept principes, ou valeurs qui sont les suivants ⁸:

1- Démocratie : Les dirigeants sont élus démocratiquement par et parmi les membres. Tous les membres, sans discrimination, votent selon le principe : une personne, une voix.

2- Solidarité : La coopérative et ses membres sont solidaires entre eux et envers la communauté.

3- Responsabilité : Tous les membres, en tant qu'associés ou en tant qu'élus, sont responsables de la coopérative.

4- Pérennité : La coopérative est un outil au service des générations présentes et futures.

5- Transparence : La coopérative a une pratique de transparence à l'égard de ses membres et de la communauté.

6- Proximité : La coopérative contribue au développement régional et à l'ancrage local.

⁵ Stanislas Pratviel. 2010, Mémoire de Diplôme d'Architecture : Réhabilitation d'une Cave Coopérative, Création d'un Complexe Œnologique. INSA Strasbourg Département Architecture.

⁶ Rinaudo Yves. Coopérative et progrès : les caves viticoles du Midi de la France. In: Cahiers de la Méditerranée, N°48, 1994. Hommage à Alain Sainte-Marie. pp. 167-183.

⁷ Idem.

⁸ Stanislas Pratviel. 2010, Mémoire de Diplôme d'Architecture : Réhabilitation d'une Cave Coopérative, Création d'un Complexe Œnologique. INSA Strasbourg Département Architecture.

7- Service : La coopérative fournit des services et produits dans l'intérêt de l'ensemble de ses membres en vue de satisfaire leurs besoins économiques et sociaux.

VII. L'ORIGINE DU VIGNOBLE ALGERIEN

La viticulture a toujours fait partie de l'histoire de l'Algérie depuis l'antiquité et plus particulièrement la civilisation romaine dont le vin tient une place importante dans la vie quotidienne des romains et dans leurs cultes. la culture de la vigne ne fut pas absente des cités comme : Césarée de Maurétanie (Cherchell), Hippone (Annaba) ou Cuicul (Djemila). Les grandes fresques de mosaïques témoignent de cela (figure 1).

Pendant la période médiévale l'islam devient la religion officielle au Maghreb et si le Coran interdit la consommation des boissons fermentées, il n'en interdit pas pour autant la culture de la vigne. L'Algérie a toujours

exploité de petites plantations pour la production du raisin pour la consommation comme fruit sec ou frais.

Il n'existait en 1830, dans la Régence d'Alger, que de petites parcelles de vigne, dispersées sur le territoire, ce n'est qu'avec la colonisation de l'Algérie que la viticulture a pris son essor, Le vin était au début importé de Métropole et d'Espagne. En raison des aléas du voyage et des conditions climatiques, à l'arrivée la qualité était médiocre et au moment où le phylloxera détruisait le vignoble métropolitain, l'Algérie était fortement sollicitée par les pouvoirs publics pour fournir à la Métropole le vin qui était nécessaire à sa consommation ce qui rendit possible la création d'un grand vignoble dans la colonie⁹.

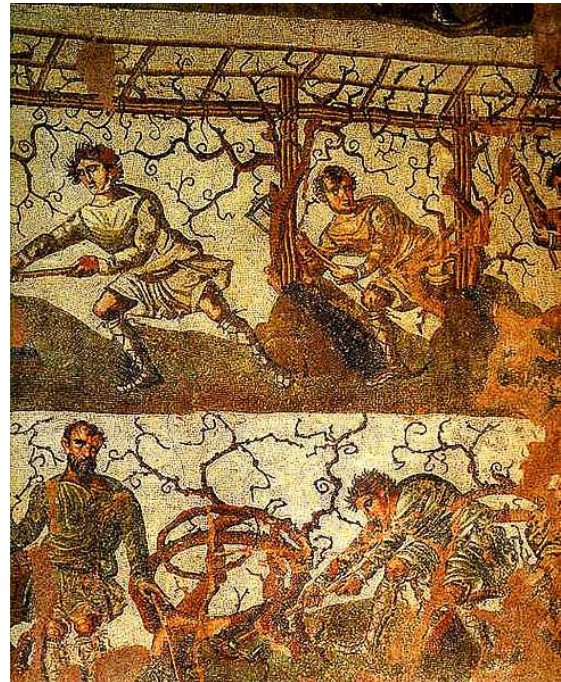


Figure 1 Mosaïque romaine de la série des travaux des champs exposée au musée archéologique de Cherchell, Algérie

⁹ Isnard H. La viticulture algérienne, colonisation et décolonisation. In: Méditerranée, Deuxième série, Tome 23, 4-1975. pp. 3-10. doi : 10.3406/medit.1975.1635

Entre 1850 et 1885, l'Algérie connaît alors un développement fulgurant de son vignoble aidé par la Banque d'Algérie qui fournissait aux colons les fonds essentiels pour créer de nouveaux vignobles, avec leur outillage, leurs bâtiments (les caves coopératives n'existaient pas encore), le matériel de vinification et le cheptel.

Ce vignoble couvre 400.000 hectares et a pu produire jusqu'à 22 millions d'hectolitres de vin¹⁰.

a. ZONES DE CULTURE

Les plantations se concentrent dans la zone maritime (couleur violet sur la carte figure2), refoulant les céréales et l'élevage dans le sud, on retrouve trois zones importantes : l'Oranais, l'Algérois et le constantinois. En 1955, l'Ouest oranais compte près de 69% de la superficie du vignoble Algérien vu la grande concentration des européens dans cette région alors que l'Est constantinois avec 5%¹¹.

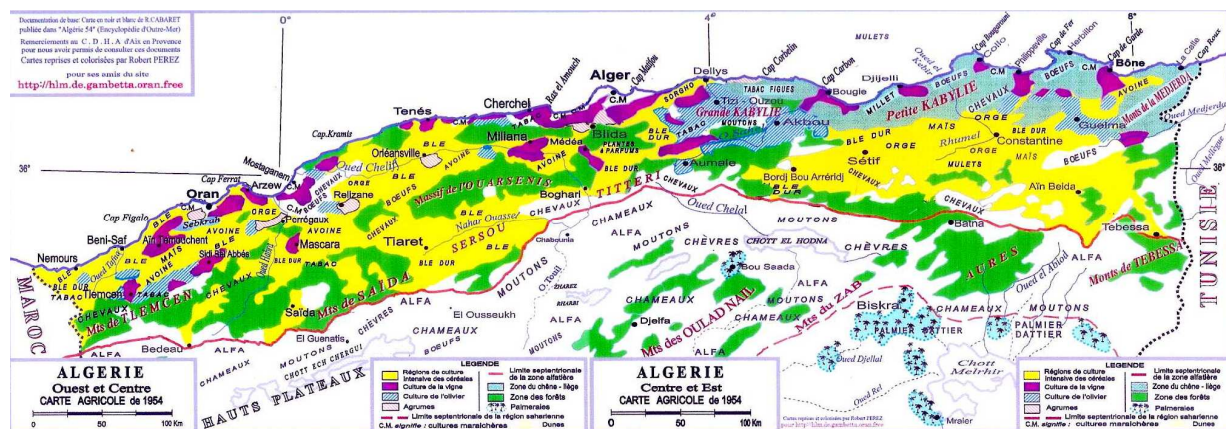


Figure 2 Carte agricole de 1954¹².

¹⁰ H. ISNARD.- Vigne et structures en Algérie. Diogène. N° 27- Juil.-Sept. 1959.

¹¹ H. ISNARD. La viticulture algérienne, colonisation et décolonisation. In: Méditerranée, Deuxième série, Tome 23, 4-1975. pp. 3-10. doi : 10.3406/medit.1975.1635 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/medit_0025-8296_1975_num_23_4_1635

¹² La carte agricole de l'Algérie en 1954, retrouver sur : http://hlm.de.gambetta.oran.free.fr/carte_agricole.htm, (consulté le 15 Mai 2015)

b. IMPORTANCE ECONOMIQUE

Le développement de la vigne permettait à **Louis Bertrand** d'écrire, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1934 un article intitulé "Alger que j'ai connu " : " Cette transformation soudaine d'une ville et d'un pays tout entier, elle est due à la vigne; l'Algérie moderne, telle que la France a su la créer ou la recréer, est un immense vignoble qui recouvre un pays grand comme la métropole, un pressoir géant d'où s'échappe, comme d'une source naturelle, un véritable fleuve de vin, de quoi abreuver des millions de gosiers gargantuesques. Le vin, c'est l'avenir de l'Algérie, c'est le grand bienfait dont la France a doté ce pays du soleil qui est aussi le pays de la soif"¹³ ; Donc il a surtout constitué l'assise économique sur laquelle se sont fondées les structures de la société coloniale, la viticulture procure à l'Algérie 66% de la valeur de ses exportations en 1933. L'application du Statut viticole ramènera ce pourcentage à 53 % en 1960, à la veille de l'indépendance¹⁴.

Par conséquent les infrastructures se construisaient, le réseau de communications est complété par l'ouverture de routes, la construction de chemins de fer, l'équipement des ports. Les banques multiplient leurs guichets; le crédit et la coopération agricoles se développent. Des industries s'installent pour traiter les sous-produits de la vinification ou pour fabriquer les produits et le matériel nécessaires à la culture.

c. LA VITICULTURE APRES L'INDEPENDANCE

L'Algérie se retrouve après l'indépendance dans une situation un peu compliquée et contradictoire, elle hérite de 370 000 hectares de vigne qui la mettent au quatrième rang des producteurs de vin dans le monde mais au même temps elle annonce son appartenance à la communauté musulmane.

Les autorités ont préféré d'entreprendre une politique économique industrielle basée sur les hydrocarbures au lieu d'une politique agraire globale dont la reconversion de la viticulture aurait pu être une pièce maîtresse. Elle se contentera de procéder à des arrachages de vieilles

¹³ Louis Bertrand, cité par H. Fontanille, de la Confédération générale des vignerons algériens

¹⁴ H. ISNARD.- Le commerce extérieur de l'Algérie en 1960 - Méditerranée - n° 3 -Juillet-Septembre 1961.

vignes, à quelques plantations de vignes à raisins de table : de 1962 à 1973, les plantations auraient perdu environ 100.000 hectares¹⁵.

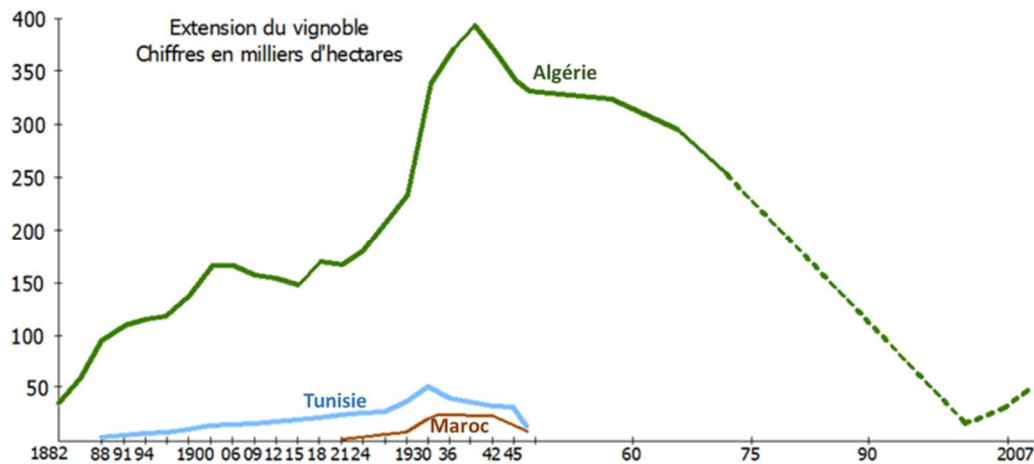


Figure 3 Extension du vignoble nord-africain¹⁶

Des bâtiments d'exploitation sont nécessaires pour la vinification; les domaines sont dotés de caves, de cuves de fermentation et de cuves de stockage, qui ont apparu avec ce mouvement viticole. On remarque à partir du graphe précédant (figure 3) les périodes où les plantations s'accroissent correspondent parfaitement à la période où le nombre des caves coopératives a augmenté de manière considérable, et cette abandon qu'a connue la viticulture par les autorités de l'Algérie indépendante à partir des années 70 explique l'état dans lequel se trouvent les caves coopératives aujourd'hui.

VIII. LA CREATION DES CAVES COOPERATIVES EN ALGERIE

La « coopé » voit le jour en Algérie avec la loi du 26 février 1909 qui règle les rapports entre les caisses régionales et les coopératives agricoles. Ces relations entre le crédit et la coopération expliquent le développement rapide en Algérie des coopératives et notamment des caves

¹⁵ Isnard H. La viticulture algérienne, colonisation et décolonisation. In: Méditerranée, Deuxième série, Tome 23, 4-1975. pp. 3-10. doi : 10.3406/medit.1975.1635 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/medit_0025-8296_1975_num_23_4_1635

¹⁶ Breves monographies communales : les trois villages du sahel de Koléa, Par Georges Bouchet, retrouver sur http://alger-roi.fr/Alger/communes_villages_sahel/textes/28_trois_villages_sahel_kolea_bouchet.htm, mis sur le site le 14-06-2015, (consulté le 29 Aout 2015).

Le vignoble a en effet évolué très rapidement pour répondre à un inéluctable progrès technique, il l'a même parfois remarquablement devancé pour contribuer à la disparition des famines. C'est lui qui a alimenté le commerce des villes et villages et qui a apporté du travail aux nombreux maillons d'une longue filière.

La création en 1904, de la première cave coopérative, à Dupleix (Damous), dans le département d'Alger près de Cherchell, correspondait avec la création des premières caves coopérative en France, 24 caves devaient être créées depuis cette année et jusqu'en 1920.



photo 2 Cave coopérative, Dupleix, 1905.

Ces caves, créées avec le concours financier de l'Etat (avances remboursables et subventions) intéressaient les petits viticulteurs.

- 1° Elles les protégeaient contre la spéculation;
- 2° Elles devaient acquérir très rapidement une excellente réputation pour la qualité uniforme de leurs vins et la mise en œuvre de procédés œnologiques modernes et rationnels.
- 3° Elles obtenaient de bons résultats dans la vente groupée des vins et sous-produits.

Avec les caves coopératives les viticulteurs amorçaient une première démarche vers la commercialisation collective de leurs vins.

IX. LES CAVES COOPERATIVES EN ALGERIE

Le classement typologique n'est pas une fin en soi et son intérêt principal permet de rendre compte des réalisés techniques des plans. Il permet surtout de comparer rapidement les caves entre elles et de mettre en évidence les points communs tout en soulignant les spécificités locales.

Les échantillons choisis pour cette comparaison se trouvent tous dans la même aire géographique qui entre dans l'algérois d'autre fois, berceaux de l'édification des premières caves coopératives en Algérie.

Le problème rencontré dans cette phase et le manque de documentation sur ces caves vu l'absence d'archives, donc nous nous sommes basés sur un reportage photographique prenant essentiellement leurs façades.

Les deux premiers exemples sont des exemples de deux caves coopératives déjà étudiées dans des travaux d'étudiants, ce qui justifie l'abondance de l'information, alors que les autres exemples sont des caves qui sont même mal localisées dans leurs sites au passage vu leur oubli et retrait de la route, elles se trouvent sur la route de Sidi Rachad, et Bourkika.

FERME VITICOLE LA GIRONDE DES ISSERS¹⁷



photo 3 CAVE COOPERATIVE DES ISSERS

Située le long de la route nationale n°12 à l'entrée de la ville des Issers, Wilaya de Boumerdes, la ferme « La Gironde », aujourd'hui bien de l'état abritait autrefois une ferme viticole avec à son sein une coopérative viticole. Construite entre 1919 et 1962 par le colon Sabaté, ce dernier l'a étendue en 1929 suite à la crise du secteur de la viticulture dans la métropole.

Typologie constructive	l'ensemble des bâtiments est construit selon deux systèmes le poteau/poutre et murs porteurs.
Les matériaux	la brique de terre cuite, la pierre, le mortier de ciment, le béton armé et les structures métallique pour les couvertures (Y. Guerbas, 2012).
la façade	Décor réalisé par de la brique Plaque d'inscription comportant le non et la date de construction de la cave. un rendu néo-mauresque en façade (arc outre passé, ornements en plâtre...), style architectural typique du contexte politique et stylistique de l'époque.
Composition du plan.	Composé d'un seul vaisseau allongé composé d'une nef centrale, sur lesquels s'organisent les cuves de part et d'autre.

¹⁷ Samia Bouaziz, Mohamed Dahli, thèse : *Devenir du patrimoine architectural industriel des 19ème et 20ème siècles en Algérie*, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie. PDF, p13.

LA CAVE COOPERATIVE DE BLIDA¹⁸

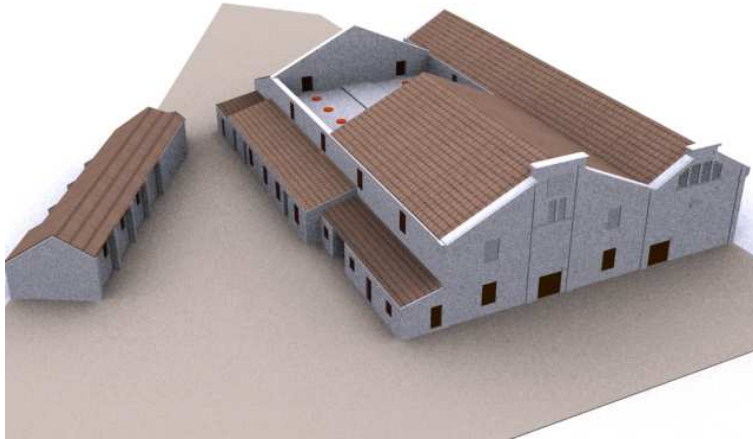


photo 4 CAVE COOPERATIVE DE BLIDA

L'îlot portant l'ancienne cave à vin se situe à Blida, dans le quartier Montpensier, au nord du noyau historique de la ville. L'édifice fut construit dans les années 20, Dans les 10 années qui suivirent la construction de la deuxième nef. la cave garde sa fonction jusqu'en 1974 puis est disqualifiée et fut abandonné de 1974 à 1982.

L'OPGI loue le lieu au Centre Hospitalo-universitaire (CHU) de Benboulaïd en 1992, qui en reste locataire jusqu'à nos jours.

<p>Typologie constructive</p>	<p>le système constructif utilisé, soit une charpente en bois porté sur des murs porteurs en maçonnerie pleine en pierre, On trouve deux dimensions pour la charpente en bois, le dessin de la ferme diffère par rapport au dimensionnement. pour l'Entrait de la grande nef composée de bois plus tirant métallique</p>
<p>Les matériaux</p>	<p>la pierre, le mortier de ciment, le béton armé et le métal dans la couverture.</p>
<p>la façade</p>	<p>la façade principale présente un noble pignon d'inspiration de l'art nouveau, dominée par une FRISE monumentale, deux modénatures dans les extrémités de la façade. En trouve deux types de claustras du au décalage de réalisation des deux nefs. Lors de la conception ou la réalisation de la façade l'architecte a prévu un geste pour marquer l'aspect tactile (floral) de l'art nouveau.</p>
<p>Composition du plan.</p>	<p>Composé de deux vaisseaux allongés composé après l'extension réalisée a un moment donné, une seule nef centrale pour l'édifice original, sur lesquels s'organisent les cuves de part et d'autre. et d'un seul couloire pour l'extension par cela il constitue un plan massé.</p>

¹⁸ Fodil Med Adda. 2007, Mémoire projet de fin d'étude : Fiches habitées, reconversion d'une cave à vin en résidence. USDB département d'architecture.

L'EXEMPLE	COMMENTAIRES
 <p data-bbox="268 952 895 981"><i>photo 5 Cave coopérative de Sidi Rached (1927) (Source Auteur)</i></p>	<p data-bbox="981 342 1158 371">A Sidi Rached</p> <p data-bbox="981 416 1390 483">un plan allongé composé d'un seul vaisseau</p> <p data-bbox="981 528 1098 557">symétrie</p> <p data-bbox="981 602 1390 745">les ouvertures allongées accentuées au centre par l'agrandissement des ouvertures</p> <p data-bbox="981 790 1299 819">l'utilisation des claustras</p> <p data-bbox="981 864 1390 931">grandes portes de part et d'autre de la façade</p> <p data-bbox="981 976 1390 1077">un panneau d'inscription comportant le nom de la cave et sa date de construction.</p>
 <p data-bbox="363 1664 794 1693"><i>photo 6 Clos St Jean (1934) (Source Auteur)</i></p>	<p data-bbox="981 1122 1222 1151">A Bourkika (Sahel)</p> <p data-bbox="981 1196 1390 1263">un plan allongé composé d'un seul vaisseau</p> <p data-bbox="981 1308 1098 1337">symétrie</p> <p data-bbox="981 1382 1390 1449">grandes portes de part et d'autre de la façade</p> <p data-bbox="981 1494 1299 1523">l'utilisation des claustras</p> <p data-bbox="981 1568 1390 1668">un panneau d'inscription comportant le nom de la cave et sa date de construction.</p> <p data-bbox="981 1713 1390 1780">décor floral représentant la vigne.</p>



photo 7 Cave coopérative à Bourkika (1928) (Source Auteur)

Cette cave représente une partie des caves qui ont subi des démolitions partielles.

un plan allongé composé d'un seul vaisseau

symétrie

l'utilisation des claustras

les ouvertures allongées accentuées au centre par l'agrandissement des ouvertures

un panneau d'inscription comportant le nom de la cave et sa date de construction.



photo 8 cave cooperative Sahel a bourkika (Source Auteur)

un plan allongé composé de deux vaisseaux donc c'est un plan massé.

La symétrie

l'utilisation des claustras

les ouvertures allongées accentué au centre par l'agrandissement des ouvertures

les ouvertures allongées accentué au centre par l'agrandissement des ouvertures

X. RECONVERTIR UNE CAVE COOPERATIVE (EXEMPLES DE RECONVERSION DE CAVE A VIN)

La reprise est un prolongement de la construction de la mémoire du lieu. Faire émerger une réutilisation forte pour un “monument”, signifie la définition d’un projet qui ne se contente pas de respecter l’édifice lui-même, mais remettre en jeu dans notre époque le plus grand nombre de valeurs, de significations, potentialités attachées à celui-ci.

Cette opération de reprise est appelée “reconversion”. Il est impératif de savoir que la reconversion ne se pratique pas d’une manière aléatoire. Elle est bien structurée par certaines données que l’architecte doit suivre dans sa conception¹⁹ :

- **Connaître** avant d’agir ;
- **Entretien** les bâtiments et **intervenir de façon minimale**;
- Favoriser les **interventions réversibles**;
- Préserver **l’authenticité** du bâtiment;
- Respecter **l’unité d’ensemble** et se référer aux **caractéristiques architecturales d’origine**

La reconversion des caves coopératives désaffectées depuis l’Indépendance ou peu de temps après représente un enjeu pour leur quartier, leur ville, voire leur région, car ce renouveau d’un lieu à l’identité déjà marquée peut contribuer à leur développement.

Si les exemples de reconversion dans le monde plus précisément en France sont nombreuses, on ne reconnaît pas cette approche en Algérie néanmoins elle n’est pas complètement absente mais les quelques cas existants ne suivent pas le procédé de l’élaboration du projet selon les règles de l’art mais plutôt d’une manière quelconque.

¹⁹ Fiche 1 : Conserver et mettre en valeur le patrimoine agricole bâti | Guide des bonnes pratiques | Patrimoine agricole de la MRC de Coaticook.

Ces fiches ont été réalisées dans le cadre de l’entente de développement culturel signée entre la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Contenu préparé par la firme Patri-Arch, consultants en patrimoine et architecture. Textes et dessins : Martin Dubois; textes et photographies : Chantal Lefebvre; conception graphique : Francis Riendeau, Carbone graphique.

1. **EXEMPLE I** : L'ANCIENNE CAVE COOPERATIVE DU VILLAGE DE BELESTA EN ROUSSILLON

L'ancienne cave coopérative du village de Bélesta en Roussillon située sur la commune de Bélesta en France, construite en 1925, laissée à l'abandon depuis une dizaine d'années, a été rachetée en 2007 par le couple d'architectes Karin Pühringer et Luc Richard.

Malheureusement les supports graphiques de ce projet ne sont pas disponibles, mais une description de la cave a été retrouvée : "Le bâtiment de 4.800 m², construit en 1925 à flanc de colline, est semi-enterré sur la partie sud, et constitué de murs en pierres du pays. Les cuves se situant au rez-de-jardin sont en béton..."

Les architectes ont engagé la restructuration de l'ancienne cave en un complexe œnotouristique composé de trois parties principales :

- la cave de vinification du Domaine Riberach,
- l'Hôtel design et contemporain, quatre étoiles, avec les chambres dans et au-dessus des anciennes cuves à vin,
- le restaurant gastronomique « La Coopérative » qui s'ouvre sur un jardin méditerranéen et les vignes aux alentours.

On y retrouve aussi une salle de réception, cave vinicole et caveau-boutique.



photo 9CAVE HÔTEL RESTAURANT RIBERACH - BÉLESTA- chambre a l'intérieur des cuves²⁰

²⁰ http://www.weekendesk.fr/reservation-hotel/8469/Hotel_Riberach-Languedoc-Roussillon-Belesta# (consulté le 29/03/2015).



photo 10 CAVE HÔTEL RESTAURANT RIBERACH - BÉLESTA- chambre au dessus des caves²¹



photo 11- le restaurant gastronomique « La Coopérative »²²

²¹ http://www.weekendesk.fr/reservation-hotel/8469/Hotel_Riberach-Languedoc-Roussillon-Belesta# (consulté le 29/03/2015).

²² <http://www.lindependant.fr/2012/08/05/design-et-ecologique-a-belesta-le-domaine-riberach-a-fait-son-nid,156958.php> (consulté le 29/03/2015).

on retrouve dans ce projet le respect de l'autantité du lieu et cela se voit et se sent tout d'abord par le choix de la nouvelle fonction qui est toujours en relation avec le vin, on retrouve ce respect de l'esprit du lieu par des actions architecturales tel le choix des couleurs (photo 11), la préservation de l'allée centrale et l'utilisation du verre qui garde la continuité visuelle(photo 11) , garder la double hauteur et la conservation des cuves et leur transformation en chambre (photo 9).

2. **EXEMPLE II** : LA REHABILITATION DE LA CAVE COOPERATIVE DE MAUGUIO EN MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

C'est un projet par MJC à Hérault, Languedoc-Roussillon, France.

Le projet s'implante à l'intérieur des volumes à réhabiliter afin de garder le caractère patrimonial et historique de la cave sans modifier les façades (photo 12).



photo 12 façade de la maison de jeunesse²³

²³http://www.archicontemporaine.org/RMA/p-8-lg0-Maison-des-Jeunes-et-de-la-Culture.htm?fiche_id=988 (consulté le 29 Mars 2015)

L'intention a été d'organiser le programme dans une série de boîtes internes, indépendantes de la structure historique, volumes aériens afin de conserver l'intérieur de la cave.



photo 13 Plan RDC réhabilitation d'une cave en maison de jeunesse²⁴



photo 14 Plan 1er étage réhabilitation d'une cave en maison de jeunesse²⁵

²⁴ http://www.archicontemporaine.org/RMA/p-8-lg0-Maison-des-Jeunes-et-de-la-Culture.htm?fiche_id=988 (consulté le 29 Mars 2015).

²⁵ Idem.

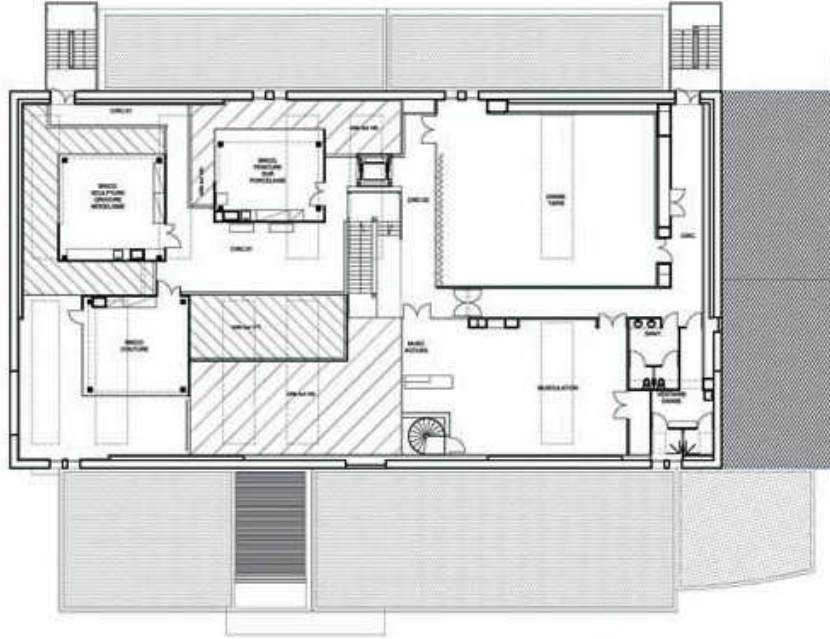


photo 15 plan 2eme étage réhabilitation d'une cave en maison de jeunesse²⁶

Deux grands ensembles de boîtes reliés par des passerelles sont disposés de part et d'autre pour ménager un espace central majeur éclairés par de larges lanterneaux en toiture protégés par des stores (photo 7).

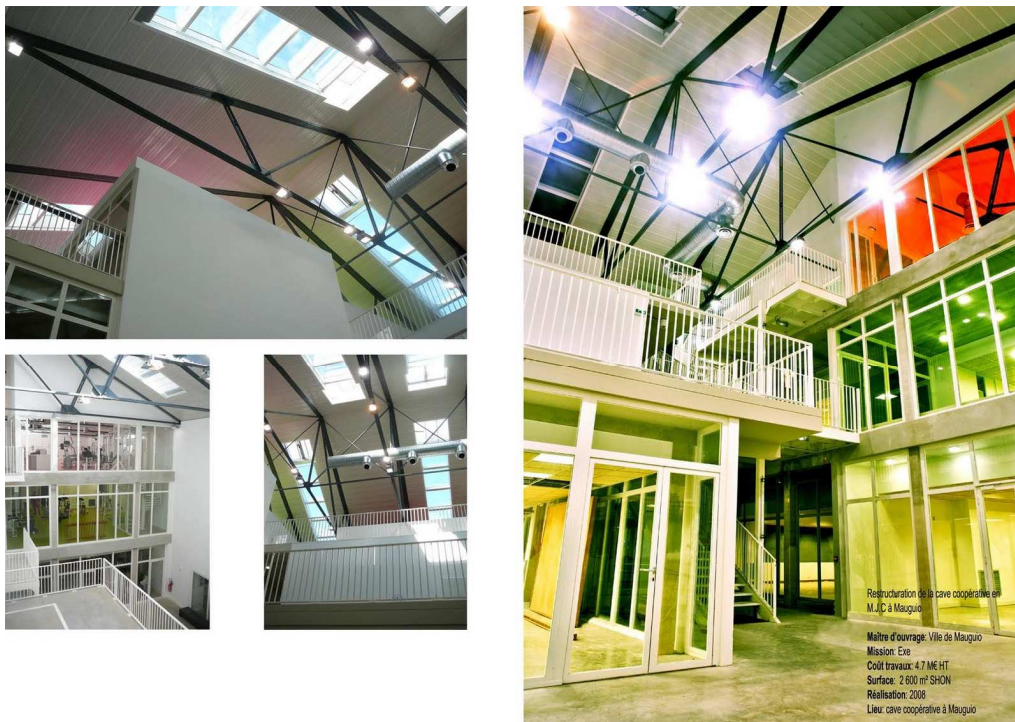


photo 16 vues intérieur du projet de la maison de jeunesse²⁷

²⁶ http://www.archicontemporaine.org/RMA/p-8-lg0-Maison-des-Jeunes-et-de-la-Culture.htm?fiche_id=988 (consulté le 29 Mars 2015)

²⁷ Idem.

Tous ces projets ont un caractère en commun, ils ont été pour la plus part adaptés à l'intérieur de l'enveloppe de l'édifice existant (la cave) en profitant des espaces dégagés qu'ils offrent en y incorporant une nouvelle structure ajoutée à l'ancienne, selon le cas.

CONCLUSION

La reconnaissance et la mise en valeur de l'édifice doivent connaître trois étapes importantes : Connaître, Comprendre et Conserver.

Les caves coopératives sont des édifices dédiés à la fabrication du vin, ils sont apparus en Algérie avec la colonisation et la crise phylloxérique en France. Ces édifices témoignent de l'importance que tenait la viticulture dans l'économie de l'Algérie coloniale et le degré auquel elle a atteint.

Les caves coopératives font partie d'une architecture industrielle agro-alimentaire, à partir des caractéristiques qu'on a pu ressortir des observations des caves en Algérie; on peut reconnaître une cave coopérative:

- 1) la monumentalité à travers le volume massif.
- 2) la symétrie au niveau du volume et la façade
- 3) la forme du pignon avec un panneau de graffiti portant le nom de la cave ainsi que la date de sa fondation.
- 4) le regroupement des ouvertures en travées dotées de claustra en pierre ou en béton.
- 5) accentuation de la travée centrale par la hauteur et surélévation des ouvertures dans certains cas une inscription surmontant la travée centrale du mur.

Cependant le style architectural dépend complètement du choix de l'architecte et de la période de construction de l'édifice ce qui reflète le contexte politique et stylistique de l'époque. Leur constructions ce fait par des matériaux locaux traditionnels, la pierre en introduisant le béton armé et les charpentes métalliques.

Le plan est un simple rectangle qui comporte les cuves à l'intérieur et suit une logique axiale typique des édifices industriels.

La reconversion de ces caves pourra être une solution à l'état auquel se trouvent ces édifices, elle se pratique selon une démarche précise basée principalement sur la connaissance préalable de l'édifice.

CHAPITRE II
LA CAVE COOPERATIVE DE CHERCHELL

INTRODUCTION

Je me suis résolue à choisir la cave coopérative de Chercell comme un cas d'étude, parce que je suis originaire de cette ville et ma familiarité avec cet édifice qui fait partie de mon paysage urbain quotidien depuis mon jeune âge et il a relevé une curiosité et des questionnements au fond de moi-même.

Pour comprendre réellement l'organisme architectural de « la cave coopérative de Chercell », il est important de mener des recherches sur la connaissance des systèmes de structure, modes de construction, l'organisation spatiale, dans le domaine cognitif comme l'appartenance à un type architectural qui traduit la signification et la compréhension global de l'espace.

La compréhension en profondeur des éléments spacieux, les différents composants architecturaux et décoratifs, et dans le but de saisir toutes les valeurs formelles et spéciales de la cave.

Dans un premier volet, nous allons aborder l'histoire de l'édifice, analyser son environnement naturel et bâti et tenter de faire une description figurative et matérielle de l'édifice étudié en passant par les différentes zones, en présentant les plans graphiques

Le second volet prendra en charge l'identification des composants architecturaux, les éléments stylistiques.

La finalité de cette phase est de faire un bilan des éléments matériels de l'enveloppe globale de l'édifice, dans un but de réunir le maximum d'informations sur ce dernier qui constituera une base de données qui facilitera plus tard de connaître et de comprendre cet édifice afin d'intervenir dessus.

Cette base documentaire se compose de recherches historiques, des éléments graphiques (plans, coupes et façades), d'analyse de l'environnement de l'édifice, d'analyse spatiale et d'identification des éléments architectoniques figuratifs et décoratifs.

I. ORIGINE ET SITUATION

Cet édifice est implanté sur la RN11 (rue Abdelhak) à l'Ouest du centre historique de Cherchell à côté du cimetière chrétien, au niveau de la première zone d'extension urbaine après l'indépendance.



Figure 1 Plan de situation de l'ex-cave coopérative

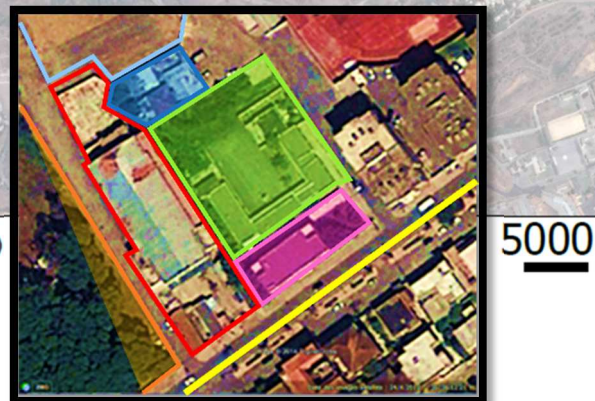









Figure 2 Les abords de la cave coopérative

Il se limite par :	Nord :	-Mer méditerranée		l'objet d'étude	
		-Terrain nu			
	Sud :	-RN°11			
	Est :	-Maison de jeune			
		-FAJ			
		-Maison individuelle			
	Ouest :	-Cimetière chrétien			

II. HISTORIQUE DE L'EDIFICE

La cave coopérative de Cherchell était construite entre 1926 / 1927 à l'époque coloniale, dans le cadre de la politique agricole mise en place par le gouvernement français afin de régler la crise du vin surgie en France, elle était la seule cave à vin au niveau de la ville au milieu d'immenses exploitations viticoles plantées, pour la plupart, par les Européens ; on retrouvait « à Cherchell, un vignoble de 600 hectares ; à Zurich, 150 ; à Marceau, 125 hectares. En longeant le littoral vers l'Ouest, on rencontre Novi possédant un vignoble de 350 hectares ; Fontaine de Génie, 80 hectares ; Gouraya, 250 hectares ; Villebourg, 125 hectares ; enfin Duplex, village créé en 1897, compte déjà 80 hectares »¹.

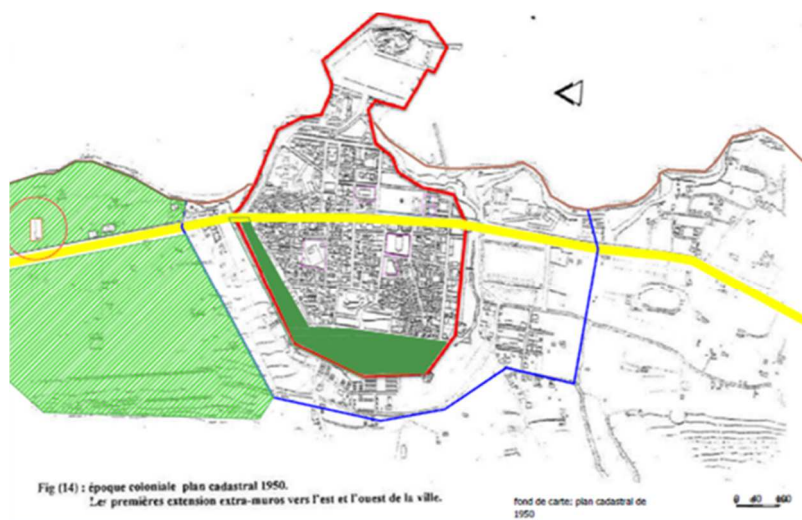


Figure 3 Les premières extensions extra-muros de Cherchell 1950

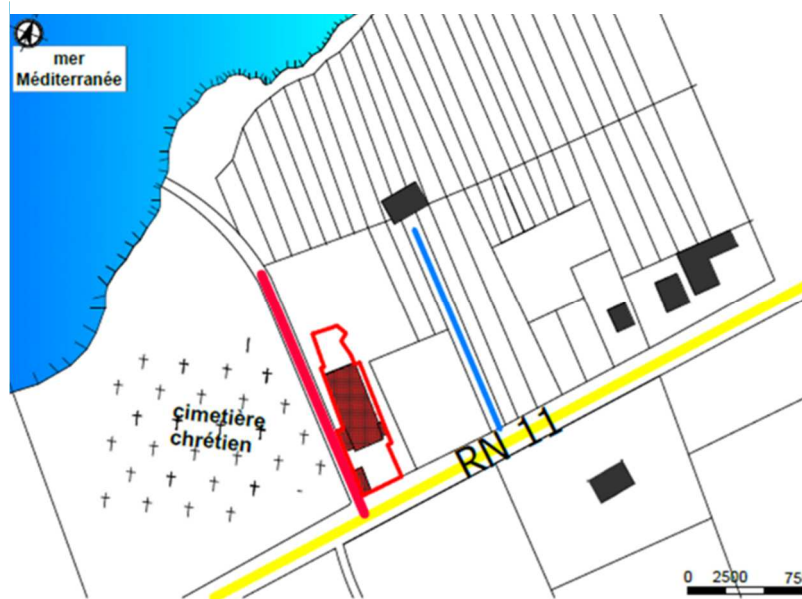


Figure 4 découpage agricole 1960

Donc son existence là où elle se trouve aujourd'hui n'était pas hasardeuse et le rôle qu'elle tenait était très

- limites du centre historique
- ville coloniale extra-muros
- ▨ zone agricole extra-muros
- zone militaire

important dans l'économie de la ville précisément et la région toute entière.

- bâti avant 1960
- voie secondaire
- l'ex cave a vin
- voie principale (RN 11)
- limite de la parcelle actuelle

¹ La Vigne française : revue bi-mensuelle des intérêts viticoles français et de la défense contre le phylloxera, Éditeur : [s.n.] (Paris) Date d'édition : 1879-1901

III. ENVIRONNEMENT BATI

La zone demeure non urbanisée et consacrée à l'agriculture de la vigne jusqu'après l'Indépendance ou la ville s'est agrandie au-delà de ses murailles, l'urbanisation de la zone s'est faite suivant le tracé agricole français, en y distingue deux phases principalement :

- 1- le début des travaux d'aménagements durant les années 70 (construction d'équipements l'abattoir le complexe sportif) du côté nord de la RN11 (côté de la cave).
- 2- densification du tissu urbain à partir des années 80 (introduction de l'habitat)

Ce qui résulte un tissu urbain dense mixte.



photo 2 l'abattoir



photo 1 la maison de jeunes

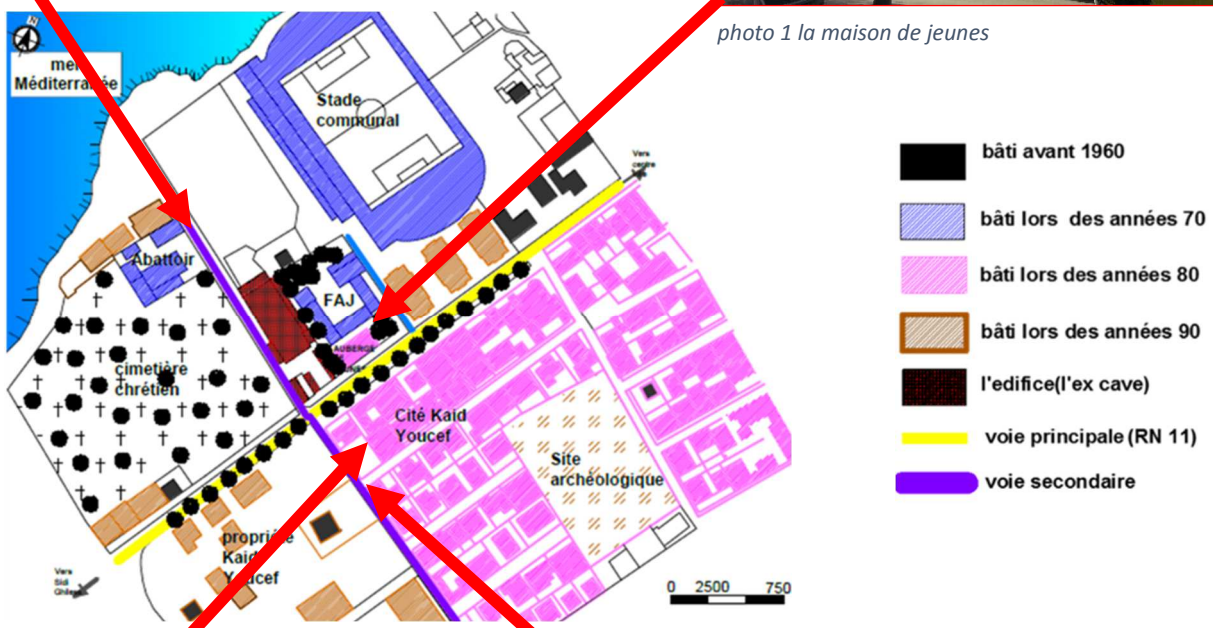


Figure 5 les phases de l'urbanisation de la zone d'étude



photo 3 perspective sur la maison de jeune et l'habitat collectif



photo 4 l'habitat individuel en face de l'ex-cave

La parcelle se trouve à l'angle de son ilot, sur une intersection de deux voies mécaniques, une voie secondaire du côté du cimetière chrétien menant vers l'abattoir dont le flux est quasi inexistant, et une voie structurante de la ville, la RN11 à un flux important et qui représentait une voie de communication importante cela explique sa présence à cet endroit précis qui facilitait l'expédition des vins (figure 9).

L'édifice est isolé, il occupe une position centrale dans la parcelle ce qui engendre un recul d'environ 26,85 m qui permettait de créer le dégagement nécessaire aux manœuvres (facilitant la pesé des vendanges ainsi que l'accès des tracteurs qui les transportaient aux quais) (figure 9).

Aujourd'hui cet espace qui était libre autrefois est réduit par la construction de locaux commerciaux qui le cachent et le rendent inaperçu (moins remarquable) (photo 21). De la même manière que notre édifice, les édifices présents sur le même ilot occupent une position centrale dans leurs parcelles sauf pour l'auberge de jeunesse qui occupe une position de rive, les séparations se font par des murs de clôtures ou parfois on y trouve des séparations naturelles (arbres) en plus, tel est le cas entre l'auberge de jeunesse et l'objet de notre étude.

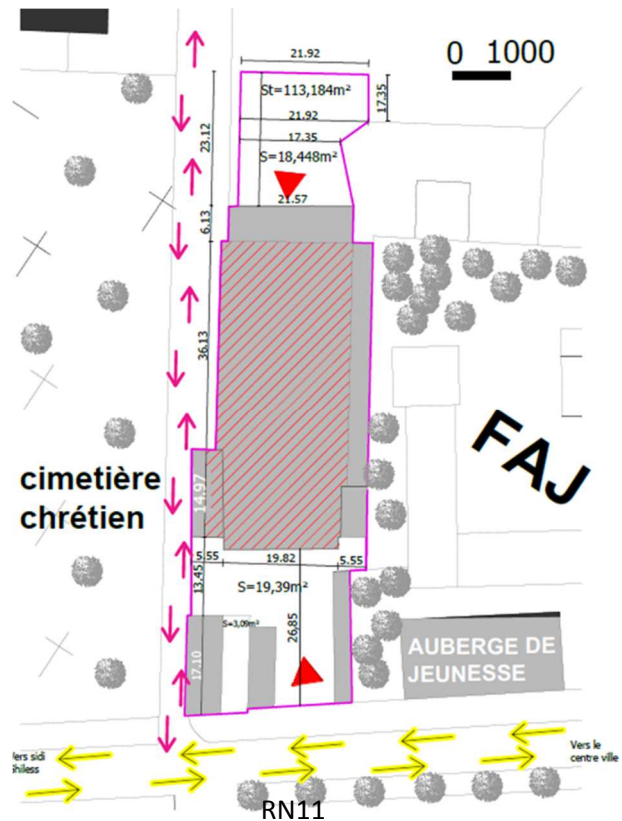


Figure 6 accessibilité de la parcelle



photo 5 façade urbaine donnant sur la route nationale 11

Le gabarit de la zone est plutôt homogène variant entre RDC et R+4 dans sa globalité (figure 10), notre édifice s'intègre par son gabarit R+3 (figure 11) et se démarque par son volume long et sa couverture en pente (figure 10) par opposition au reste des constructions possédants des toitures plates, ainsi que par les matériaux de construction utilisés dans son édification, cette différence dans les matériaux est due à la différence de l'époque de construction et la différence de la fonction des édifices car l'utilisation de la pierre était obligatoire pour les caves à vin, l'utilisation de la brique venait bien après dans la construction du reste des édifices.

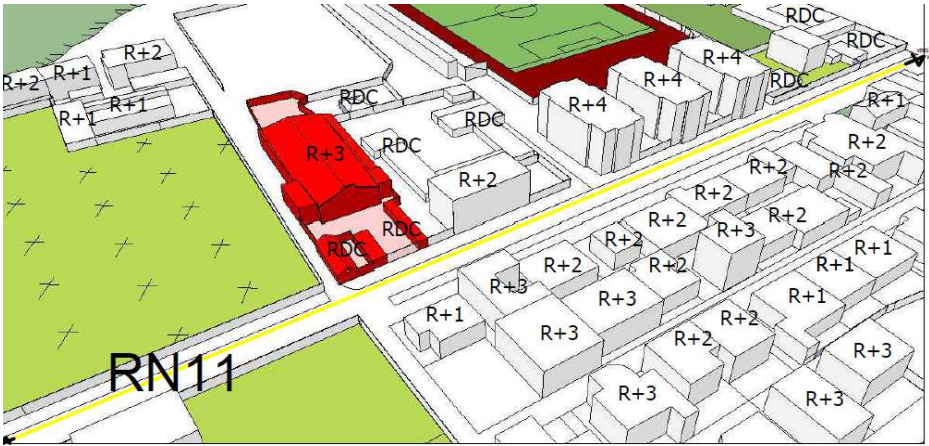


Figure 7 volumetrie montrant le gabarit au niveau de la zone d'étude

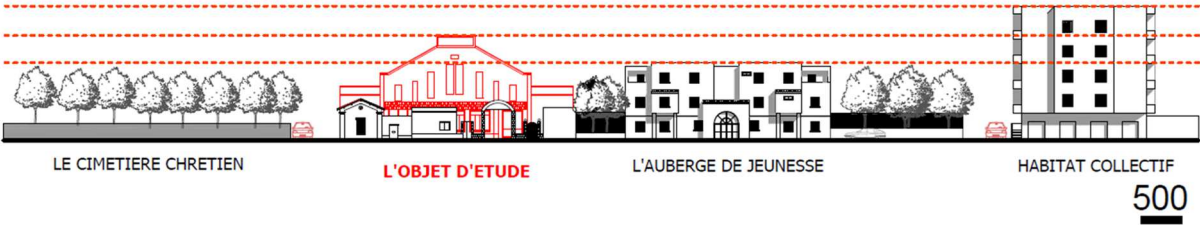


Figure 8 Façade urbaine montrant le gabarit

IV. ENVIRONNEMENT NATUREL

Le site présente une pente de 7% ce qui engendre un entresol qui permettait d'installer les quais au sommet des cuves, tandis que l'accès aux caves se fait par le Rez-de-chaussée sur la façade principale.

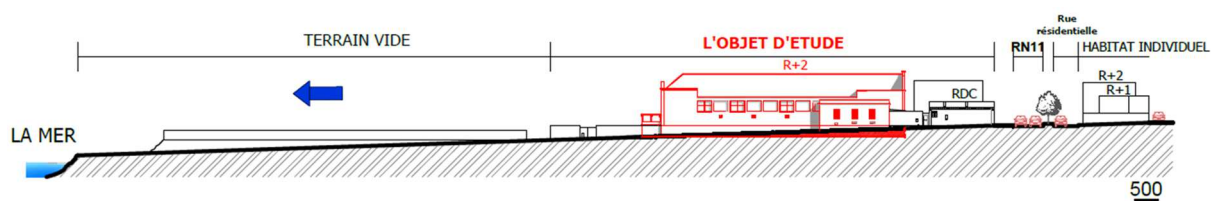


Figure 9 composition du site

L'objet d'étude est construit dans un terrain à proximité de la mer, derrière lui se trouve un terrain vide qui était, il y a quelques années, réservé au marché hebdomadaire (Souk Al Khmis et Souk Al Had) ce qui



photo 6 cimetiere chretien

assure une vue sur la mer du côté Nord, avec la présence de poches boisées qui donnent une biodiversité à la zone.



photo 7vue sur la mer

V. L'HISTOIRE DES USAGES DE L'EDIFICE

Faute de documentation (absence d'archives, articles témoignages et photos) la définition de l'historique de notre édifice s'avère une tâche très difficile, les seules informations que j'ai pu recueillir sur les transformations apportées à l'édifice à la cour des années sont le témoignage de deux habitants² originaires de la ville qui ont connu l'édifice.

L'édifice garda sa fonction jusqu'à quelques années après l'Indépendance de l'Algérie, cet abandon vient avec l'arrachement de la vigne vers le début des années 70 ; après cela, l'édifice a été utilisé et réutilisé à maintes reprises connaissant des périodes d'alternation entre usage et abandon pour devenir de nos jours le nouveau marché de la ville.

Il est actuellement déserté excepté les quelques magasins situés sur la devanture du marché, qui aujourd'hui restent ouverts ceci revient d'une part, les propriétaires des magasins unanimes, ont présenté ce marché comme étant «enclavé, non commercial et surtout placé en concurrence déloyale avec les marchés hebdomadaires du jeudi et du dimanche, qui brassent quant à eux des milliers de visiteurs», d'autre part, la délocalisation forcée de l'ancien marché, n'a pas été du goût des commerçants qui y exerçaient.³

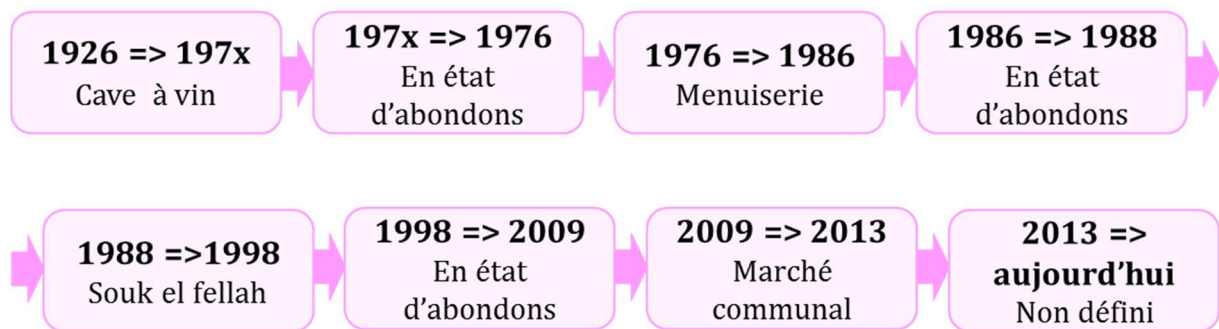


Figure 10 chronologie des usages de la cave coopérative de Cherchell

VI. STRATIFICATION ET TRANSFORMATIONS DU BATIMENT

² M.Toriche, dessinateur participa au relevé de l'édifice pour l'étude de sa réutilisation avant sa transformation en menuiserie.

M.Amrine.M, ancien employé de la menuiserie.

³ Article « Cherchell: Le nouveau marché boudé ! », Larbi Houari Publié dans Le Quotidien d'Oran le 03 - 05 - 2010

Au cours de ces réutilisations des transformations ont été apporté à l'édifice principalement à l'intérieur sans pour au tan changé radicalement l'image de l'édifice :

1. Transformations entre 1976=>1986 (menuiserie):

- 1- la destruction des cuves supérieures,
- 2- ajout d'un plancher en béton reposant sur les cuves inférieures,
- 3- ajout d'une aile sur le côté N-E de l'édifice.

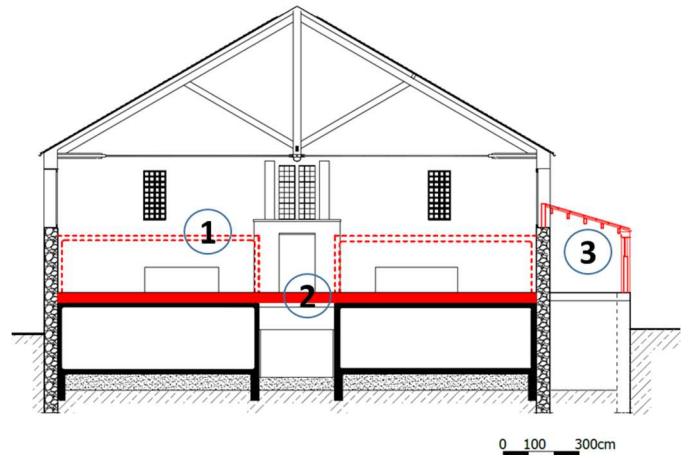


Figure 11 coupe montrant transformations es sur l'édifice entre 1976 et 1986

2. transformations entre 2009-2013 (marché communal)

- 4- Percement et ouverture des cuves.
- 5- Ajout d'éléments en béton armé servant à l'exposition de la marchandise.
- 6- Ajout d'un faux plafond en bois.
- 7- Division de la nouvelle aile et le volume arrière en petites pièces

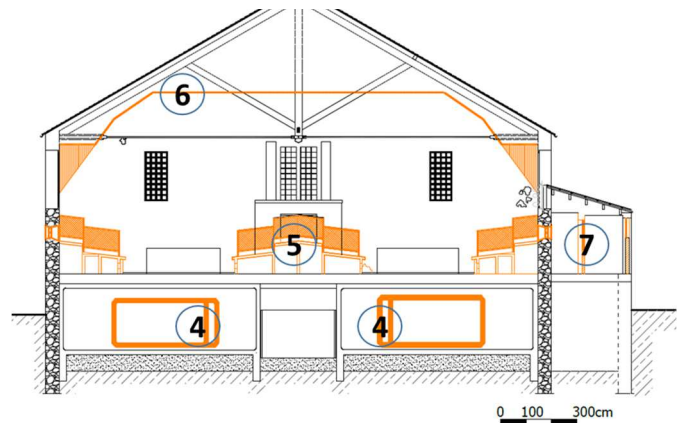


Figure 12 coupe montrant transformations es sur l'édifice entres 2009 et 2013

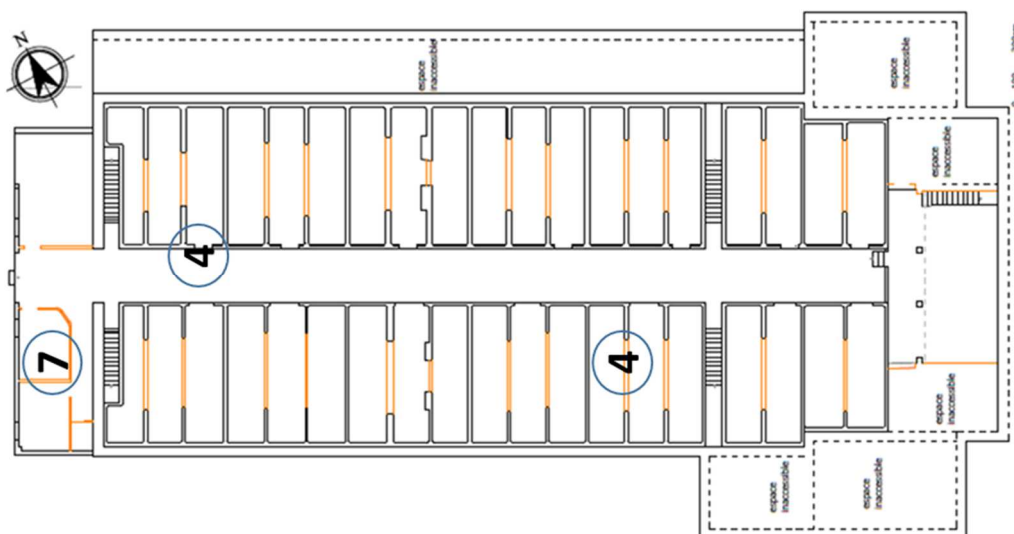


Figure 13 plan montrant transformations es sur l'édifice entres 2009 et 2013

3. Les transformations sur la parcelle :

8- définition des limites arrière de la parcelle par la construction d'un mur de clôture.

9- la construction de locaux commerciaux à l'avant de la parcelle.

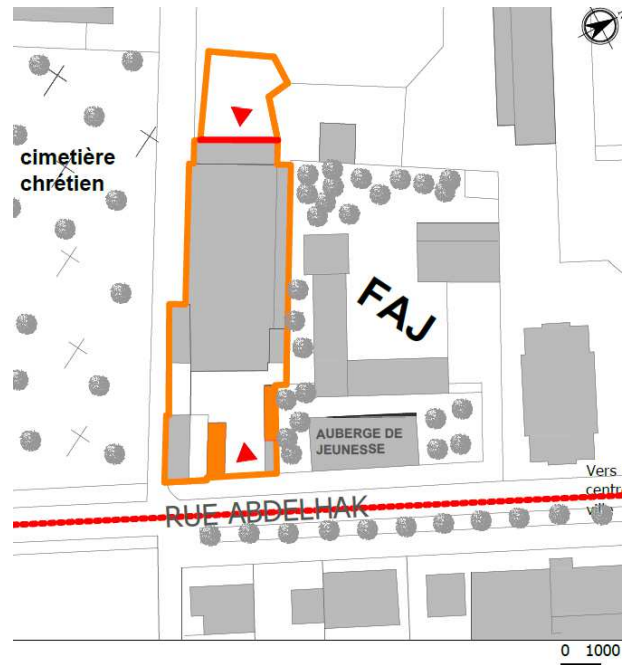


Figure 14 les transformations sur la parcelle

VII. LE RELEVÉ

Les différents plans et coupes sont importants pour l'étude de l'ancienne cave à vin, non seulement parce qu'ils sont utiles dans l'opération de détermination des espaces et la lecture du lieu, mais aussi, ils représentent un outil qui porte à la connaissance réelle de l'édifice.

Vu l'absence des documents graphiques, ces plans et coupes sont réalisés à travers des opérations de relevé métrique et architectural effectué au courant de l'année, suivant les règles de l'art, selon la méthode de triangulation et la méthode des absides et ordonnés. (Voir annexe)

VIII. COMPOSITION D'ENSEMBLE

Pour une meilleure compréhension de l'ensemble une analyse est requise en abordant tout d'abord la distribution générale des espaces libres et des volumes, on y distingue principalement selon la fonction 3 volumes :

-le volume principal qui est l'ancienne cave à vin, cette fonction originale est facilement identifiable au niveau de la bâtisse par simple observation et encore inscrite dans le parti architectural de l'édifice, il occupe une position centrale au niveau de la parcelle entre deux cours.

-le second volume est celui de la maison individuelle qui date du même temps que la cave, et qui servait probablement comme loge du gardien de la cave, occupée par la famille Melouane depuis 1962 dont le père était gardien de la cave elle possède deux cours privées sur ses deux façades qui donnent sur l'intérieur de la parcelle, la première (entre la maison et la cave) était créée vers 1976 quand les lieux étaient transformés en menuiserie et la seconde (entre la maison et les nouveaux locaux commerciaux) la date de sa création est inconnue.

-le troisième volume est celui des locaux commerciaux disposés à la devanture, bien qu'on y distingue deux volumes séparés par l'entrée principale, une grande partie est construite récemment lors de la transformation de l'édifice en marché on retrouve un seul local qui date du même temps que la cave et la maison (celui qui se trouve près de l'entrée) et qui servait auparavant à la pesée des vendanges.

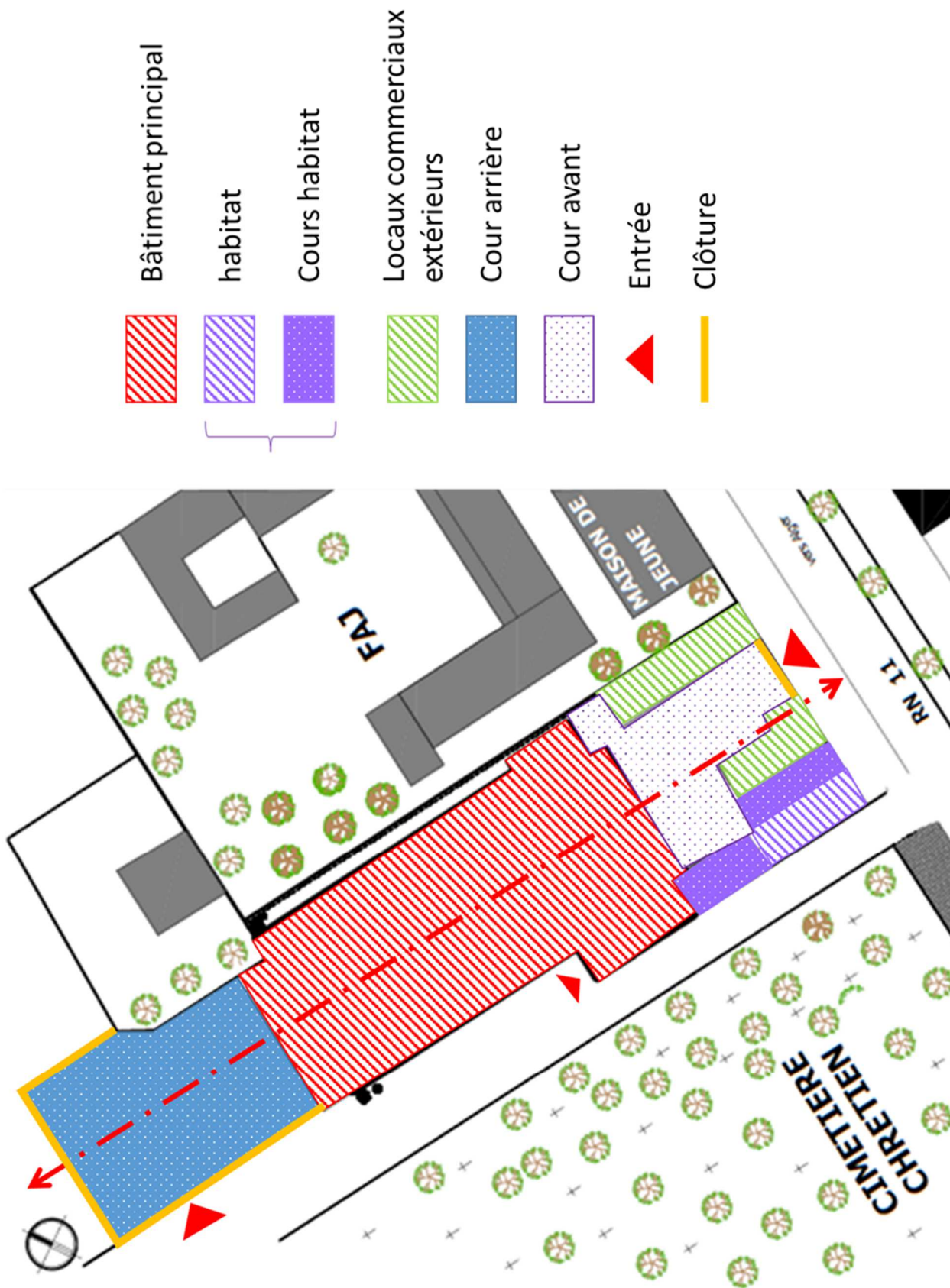


Figure 15 composition de l'ensemble

En ce qui concerne les espaces libres on retrouve :

-une première cour, si on peut l'appeler ainsi, à l'avant limitée par les constructions et qui sert comme parking aux voitures.

On remarque la présence d'une clôture, une grande partie de cette clôture est constituée par les murs des locaux et la maison présente sur le site précédemment cité et la clôture de sa cour qui est un simple mur marqué par une petite porte en ferronnerie, une partie est réalisée en 2009 lors des derniers travaux sur l'édifice on y trouve trois entrées, la principale au centre c'est un grand portail et deux plus petites mises de parts et d'autres du portail principal.

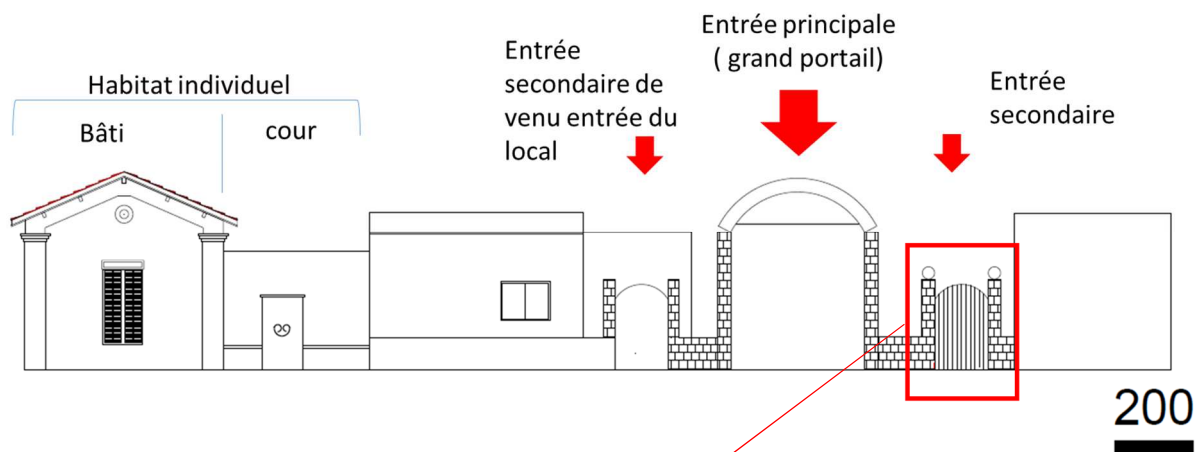
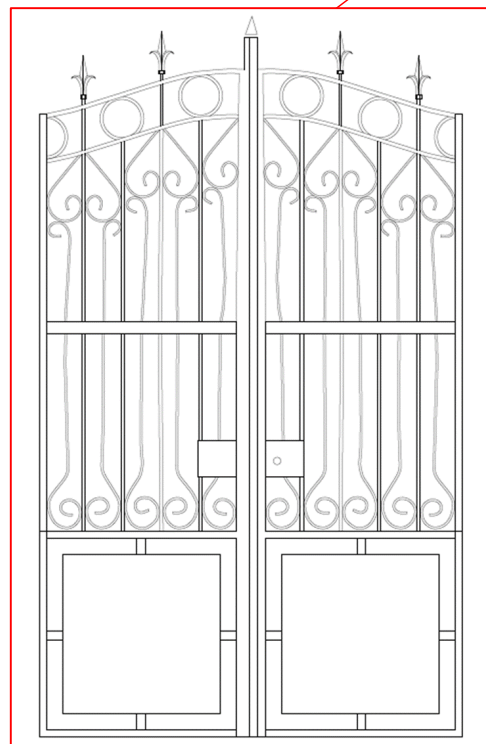


Figure 16 façade urbaine



montrant la position des portes

Figure 17 exemple de la ferronnerie des portes

Cour arriere au fond de la parcelle cette cour n'était limitée qu'en 2009 par une cloture simple et l'edifice principal (la cave), la cloture réalisée avec du parpin comporte un grand portail unique permettant l'accée facile des vehicules ramenants les marchandises au depot dont l'entree se trouve à ce niveau de la parcelle.

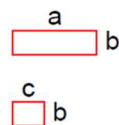
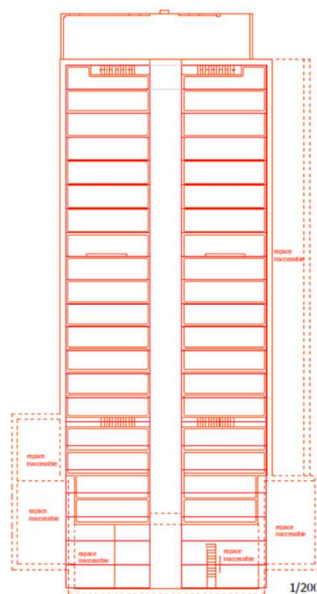


photo 8 cloture de la cour arriere

On retrouve un autre accée sur la parcelle et qui mene directement a l'interieur de l'edifice au niveau du sousol.

- Cet ensemble a une organisation linéaire selon un axe suivant la forme de la parcelle et qui est imposé en quelque sorte par l'organisation lineaire de l'edifice principale. dans la suite de l'analyse on se concentrera sur l'edifice de l'ancienne cave à vin plus particulierement.

IX. GEOMETRIE



$$\begin{aligned} a &= 8\text{m} \\ b &= 2,24\text{m} \\ c &= 3\text{m} \end{aligned}$$

Sur le plan de la géométrie l'architecte a pris les dimensions des cuves pour réaliser le plan de la cave séparées par 3m pour la circulation entre ces cuves et pour faciliter la vérification de la qualité du vin.

Figure 18 geometrie du plan

X. LA DISTRIBUTION

Le plan de la cave est le fruit du processus de vinification selon les normes de l'époque, il est réalisé par l'accolement de plusieurs formes quadrilatérales qui se distinguent entre elles par leurs dimensions et se disposent autour d'un espace central, là où se déroule l'opération de vinification et qui est le plus grand entre elles, le reste des espaces qui la compose selon le partage des activités (quai, bureau, laboratoire...etc) sont collés à lui, le tout est organisé selon un axe linéaire, leur position dépend de leur fonction, générant au finale une forme cruciforme. => Plan fonctionnel.

L'édifice est orienté Nord-Sud dans la direction des vents dominants permettant sa ventilation. Il possède quatre façades libres, la principale donne sur la RN11.

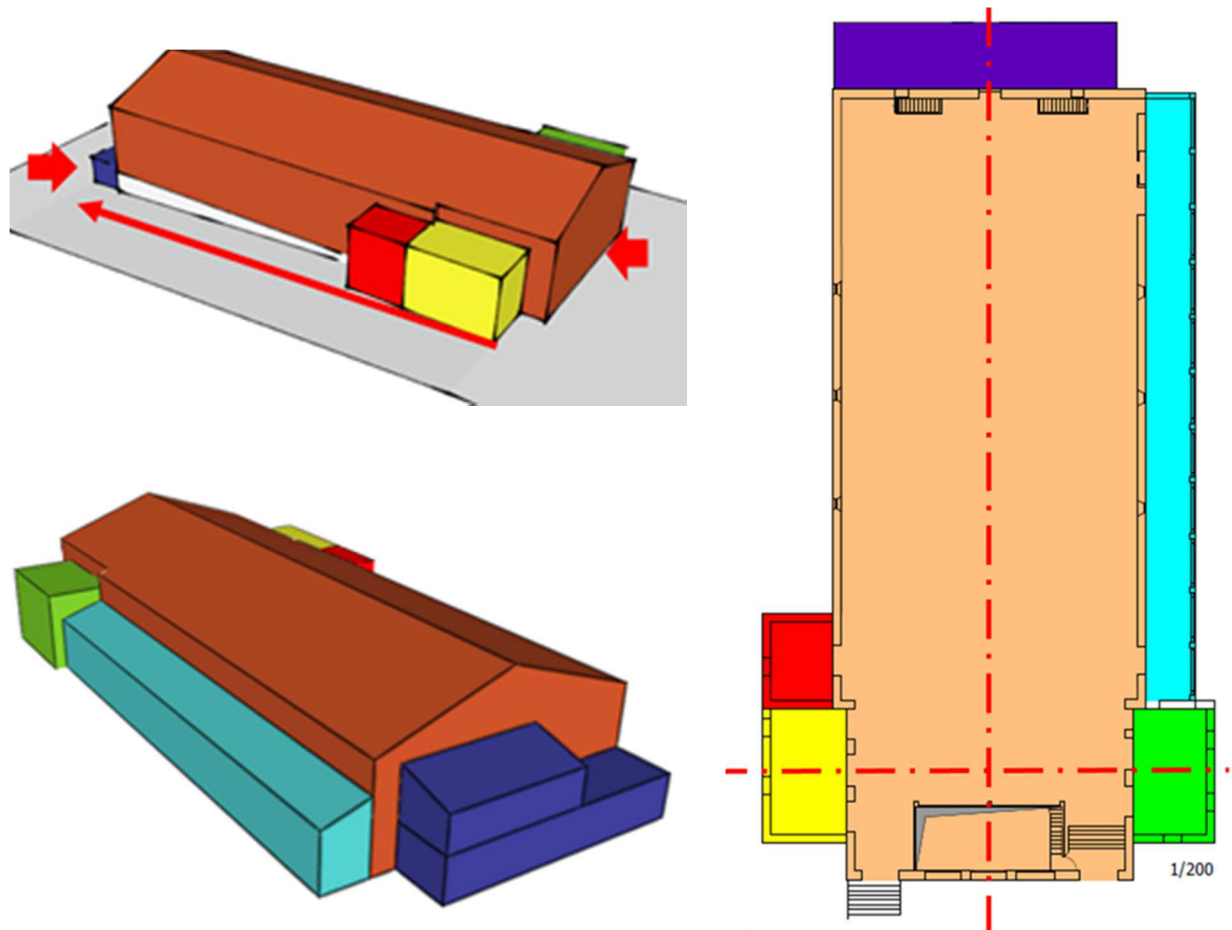


Figure 19 plan et volumetries montrant la distribution des espaces de la cave cooperative de Chercell

Le plan de notre cave suit en quelque sorte un mélange entre les modèles proposés par Pierre Paul et A. Arnal (cité dans le chapitre précédent) la simplicité du plan et mise en œuvre.

Le bâtiment est partiellement enterré dans une butte ce qui permet d'installer les quais au sommet des cuves.

L'accès à la cave se fait en RDC sur la façade principale, il est composé d'une nef central.
 L'organisation des espaces intérieurs du marché –l'ex cave- est fondamentale, basée sur deux zones ; une zone de commerce ou se trouve les locaux à l'étage ou on a aménagé l'espace central par des éléments en béton armé pour l'exposition de la marchandise, et on a caché la toiture par un faux plafond en bois (photo 25).



photo 9 vue su l'intérieur montrant les elements en beton arméet le faux plafond en bois

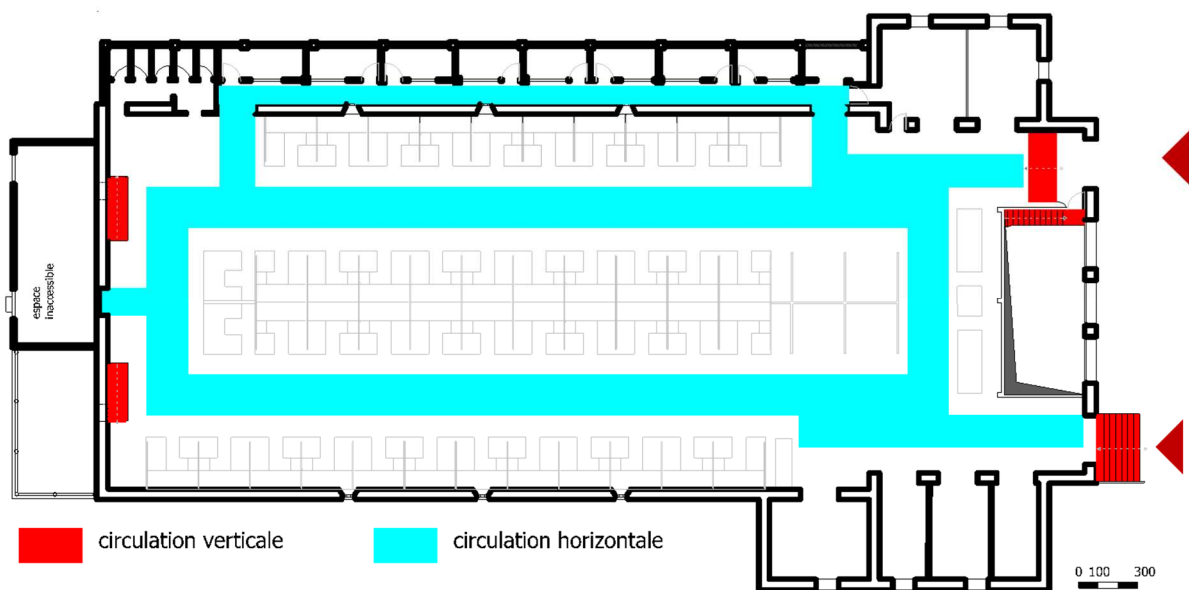


Figure 20 Le schéma de circulation : RDC

Le dépôt au niveau de l'entresol où les cuves sont percées et regroupées au nombre de trois (photo 26).

Les cuves du Côté Ouest sont percées et utilisées comme salles de stockages (photo 26) pour celles qui se trouvent sur le côté Est elles sont utilisées comme chambres froides, où toutes leur parois sont couvertes par une faïence blanche, non fonctionnel pour le moment (photo 27).



photo 10 percement et regroupement des cuves au nombre de trois utilisées comme depots.



photo 11 cuves utilisées comme chambres froides

On a une disposition linéaire des cuves qui sont surélevées sur des plots on ne remarque pas cela puisque une surélévation de la nef centrale (le couloir) a été réalisée.⁴

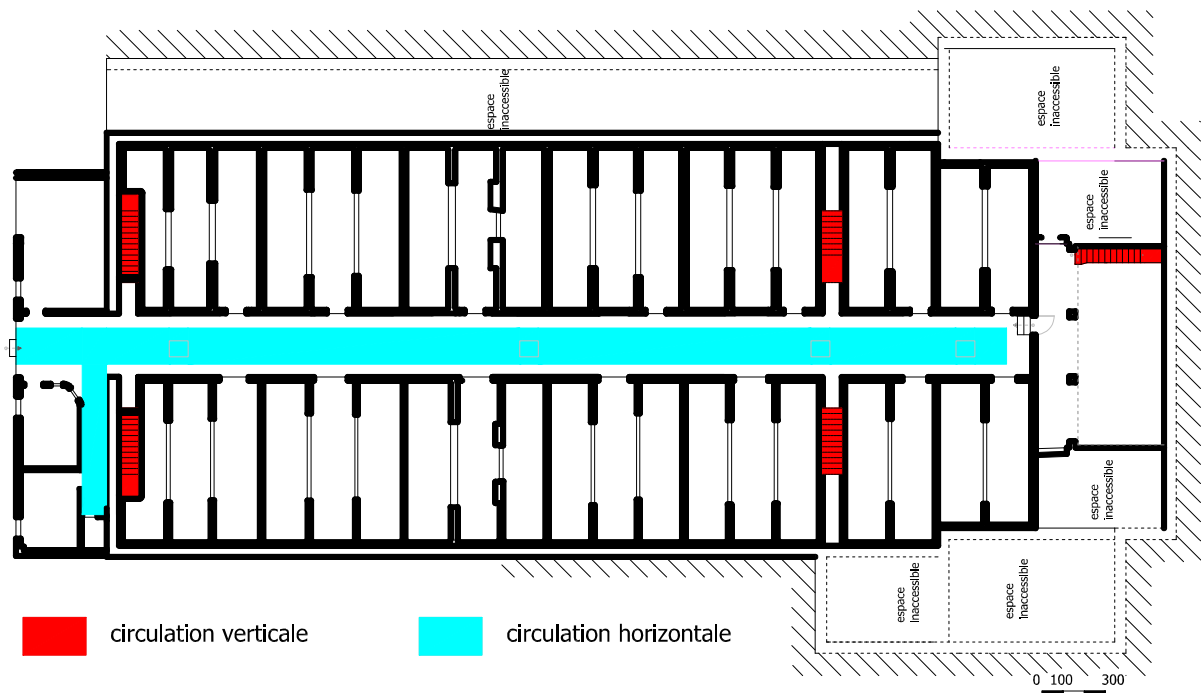


Figure 21 Le schéma de circulation L'entresol

La double hauteur était nécessaire pour le mouvement de l'air à l'intérieur de l'édifice et cela servait au maintien de la température fraîche à l'intérieur qui influence sur la qualité du vin produit.

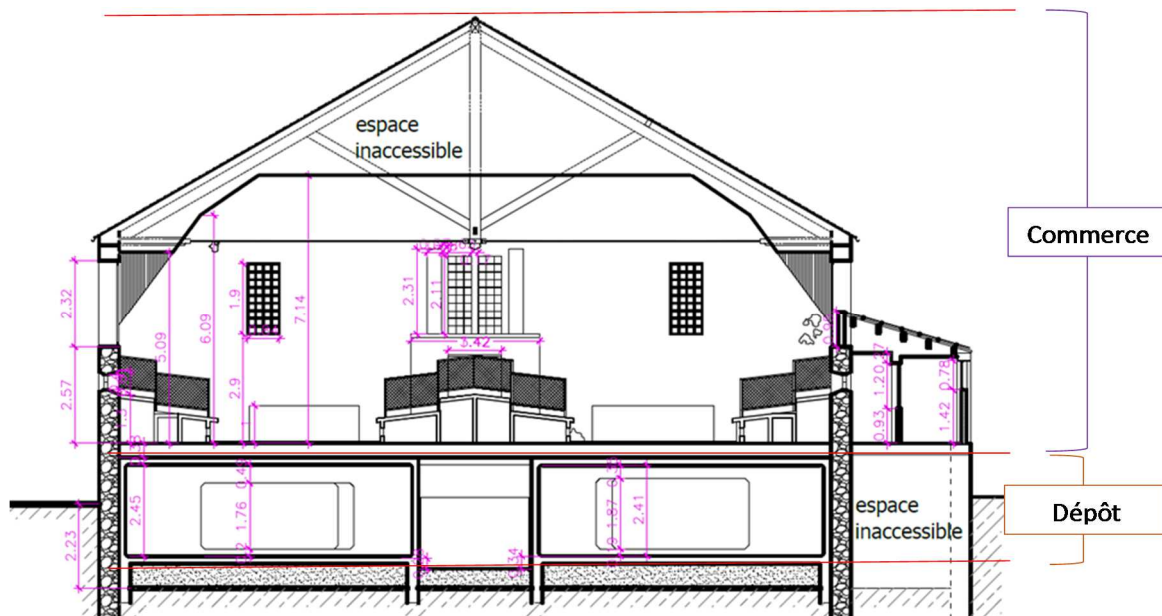


Figure 22 coupe sur l'édifice montrant les hauteurs et la distribution des fonctions.

⁴ Fodil Med Adda, Mémoire projet de fin d'étude : Friches habitées, reconversion d'une cave à vin en résidence. USDB département d'architecture.2007.

XI. LES ESPACES COMPOSANTS L'EDIFICE

	Plan	Dimensions /volume	Surfaces	fonction	commentaire
Entité 1			Surface: $S=918.1m^2$ $Sa=38.15m^2$	Commerce	-situé au centre de la parcelle -Un grand espace de forme régulière - double hauteur -dégagé (sans point porteur) - Bien éclairé. -permet une liberté d'intervention. -accessible par un seul côté.
			S (cuve)= $16,36m^2$ H (cuve)= 2,45m L couloire= $43,88m$ l couloire =3m	dépôt	-situé au centre de la parcelle, au niveau de l'entresol. -composé de sous espaces (cuves) organisées le long d'un long couloir. -non éclairé. -accessible de deux côtés.
Entité 2			Surfaces: $S_t: 39,5m^2$ $S(2a): 12,5m^2$ $S(2b) \sim 14m^2$ $S(2c): 13m^2$	Commerce	-situé à l'ouest -accessible à partir du corps central. -composé de 3 volumes -espaces petits et rigides. -bien éclairé.
			Surface: $S_t: 18m^2$	Commerce	-situé à l'ouest. -accessible à partir du corps central. -composé d'un seul volume. -espace petit et rigide. -bien éclairé.

XI. LES MATERIAUX

La cave est construite avec des matériaux traditionnels associant le moellon de pierre à la chaux ou le ciment, les cuves sont en ciment armé les murs sont enduits et peints, une mesure qui était imposée par les règles d'hygiène pour les caves construites avant 1930, le cas de notre cave.

L'utilisation du béton armé est présente aussi, un matériau qui marque une évolution majeure par les performances qu'il autorise notamment en matière de portée et de support des couvertures par des poteaux incorporés à l'intérieur du mur porteur. Utilisé surtout pour les caves postérieures à la première Guerre mondiale quand la construction des cuves en béton ou en ciment armé est déjà bien maîtrisée.

On retrouve notamment son utilisation dans les parties rajoutées postérieurement dans la structure portante de ces dernières.

Pour la couverture l'utilisation de charpente mixte en bois avec l'entrait réalisé par des tirants métalliques, couverte par la tuile plate traditionnelle. En ce qui est des parties ajoutées par la suite on retrouve l'utilisation de la brique de terre cuite creuse de 10x10x20cm et de 30x15x10 cm selon la période de construction.

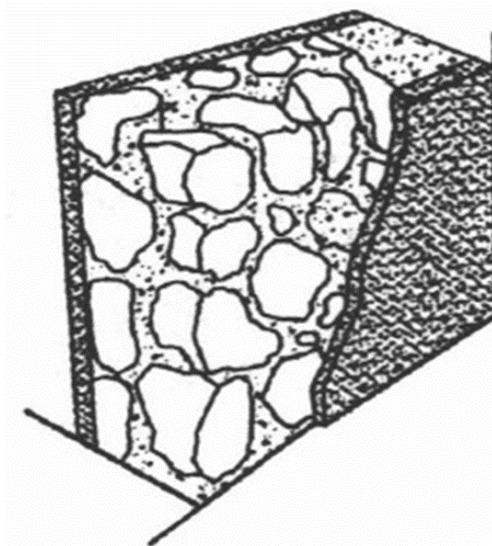


Figure 23 mur en moellon



photo 12 brique de terre cuite creuse de 10x10x20



photo 13 tuile plate traditionnelle utilisée pour la couverture

XII. LA STRUCTURE

L'édifice fait partie des bâtiments à vaisseaux allongés, c'est-à-dire ceux dont l'espace intérieur n'est organisé que par de grandes divisions offrant de grands dégagements. Contrairement aux bâtiments à vaisseaux, la structure de l'édifice n'est pas complexe, il est composé par un seul vaisseau réalisé par des murs porteurs en pierre tout autour, les murs pignons ont une épaisseur de 58cm alors que les murs gouttereaux font 53 cm, sur lesquels repose une couverture en charpente traditionnelle mixte d'une portée assez importante de 20 mètres.

Les fermes s'appuient sur une couronne en béton, supportée par des poteaux, en béton armé.

Pour les deux volumes accolés à l'édifice et ajoutés plus tard que sa construction, ils sont construits par un système poteau poutre en Béton Armé avec un remplissage en brique et dalle pleine en béton armé pour tous les éléments composants l'édifice.

Les ouvertures sont réalisées par des poutres en Béton Armé ce qui permet l'ouverture de ces grandes portes et fenêtres de 2 à 3 m (photo 30).



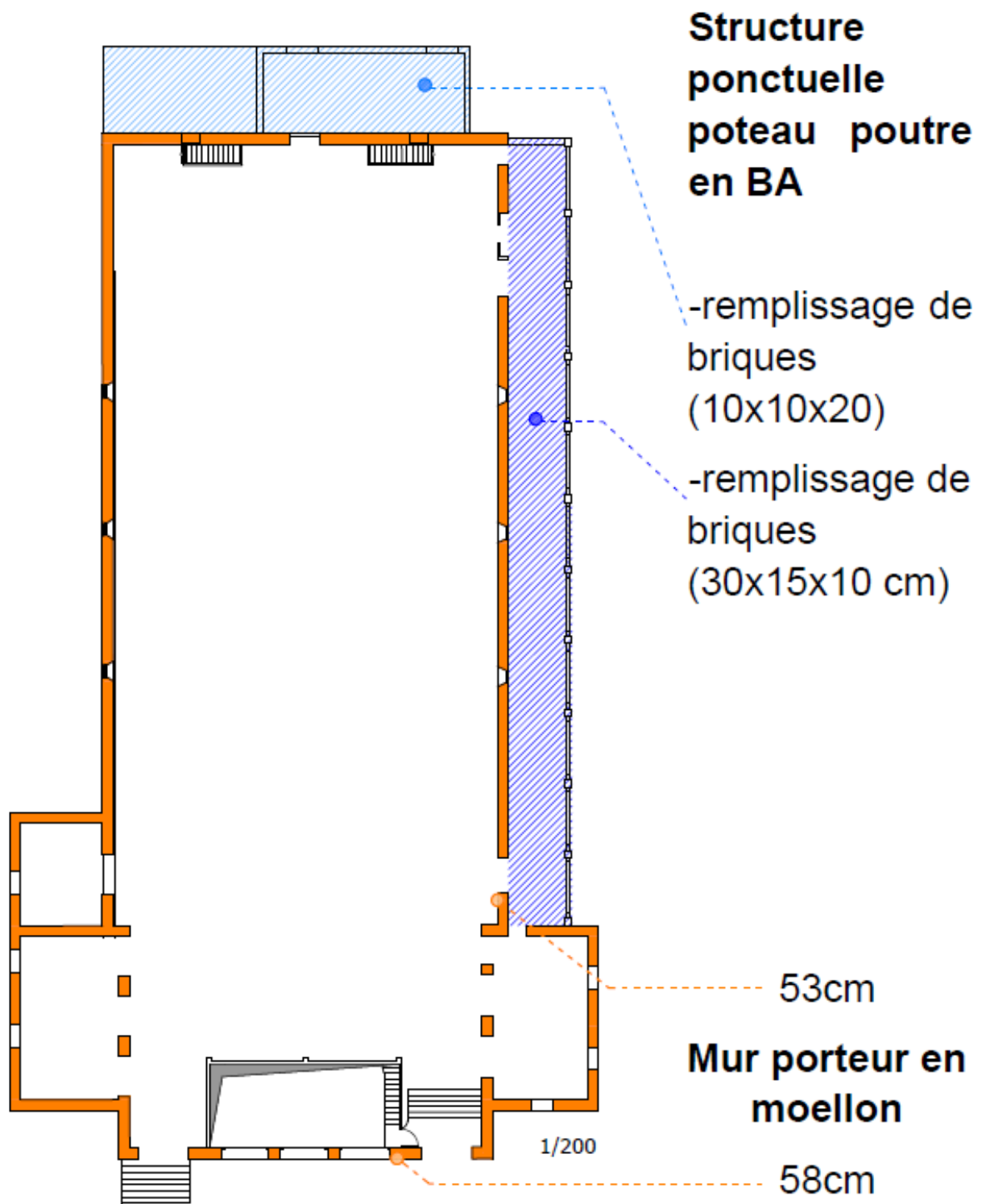
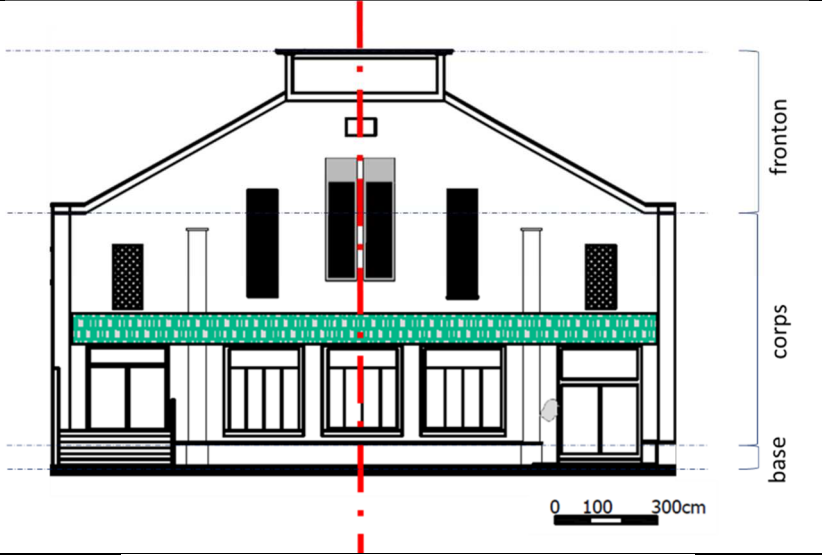
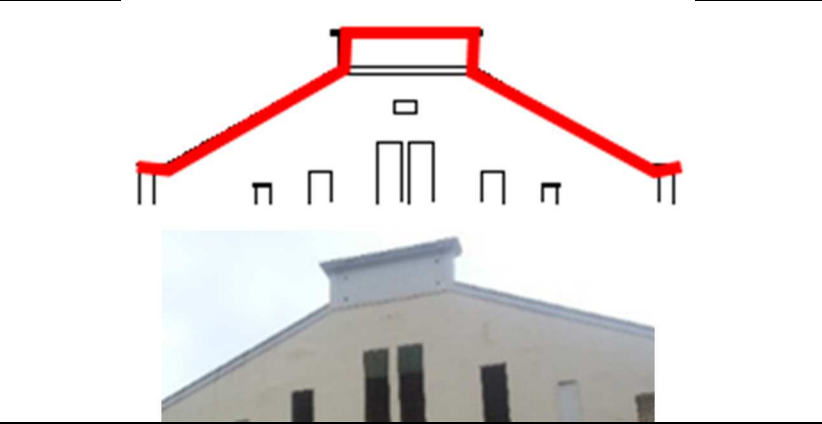
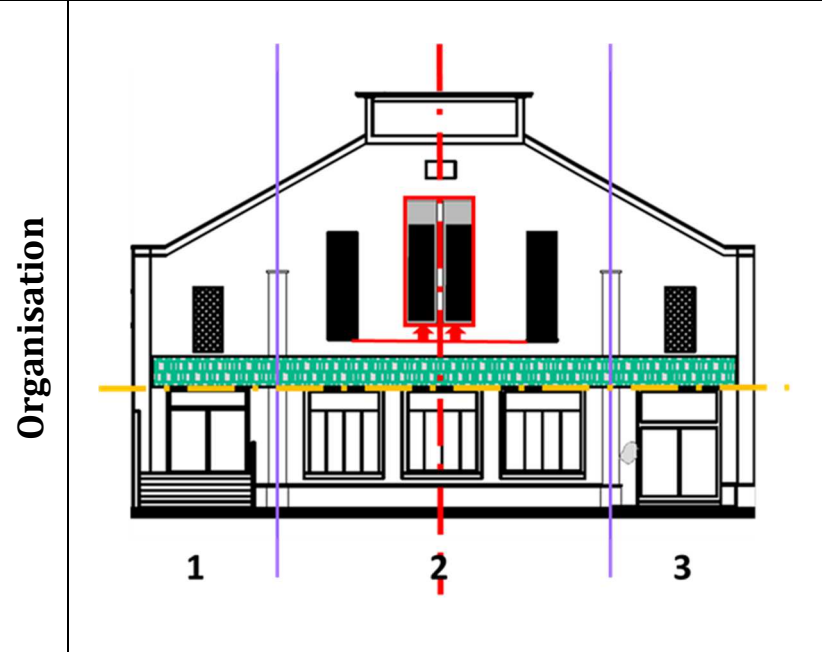


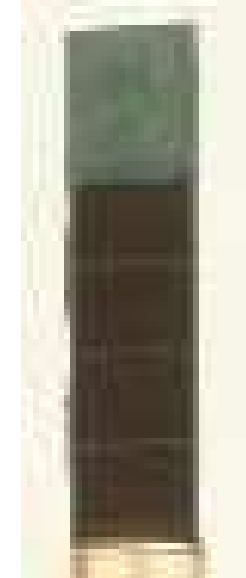



Figure 24 position du système constructif sur le plan

XIII. LES ELEVATIONS

Eléments	Illustrations	Commentaires
Le pignon		<ul style="list-style-type: none"> - la symétrie. - fronton marqué au centre par un rectangle portant un panneau de graffiti citant du nom de la cave et sa date de construction.
La corniche		<ul style="list-style-type: none"> -corniche simple et droite.
Les ouvertures	<p data-bbox="256 1547 304 1771">Organisation</p> 	<ul style="list-style-type: none"> -La façade est divisée en 3 travées sur lesquelles les fenêtres sont organisées. -accentuation de la centralité de la travée du milieu par la surélévation des fenêtres. -L'horizontalité se marque par la continuité des fenêtres et les portes du "RDC".

Les fenêtres	  	<p>-Les fenêtres du "RDC" sont de forme qui est proche du carré alors que les fenêtres supérieurs sont de forme rectangulaire allongées dans le sens de la verticalité</p> <p>-Absence de décor et d'ornements.</p> <p>-Utilisation des claustras (en pierre ou en béton).</p>
Les portes		<p>Les portes sont de grandes dimensions de formes géométriques simples sans ornements</p>

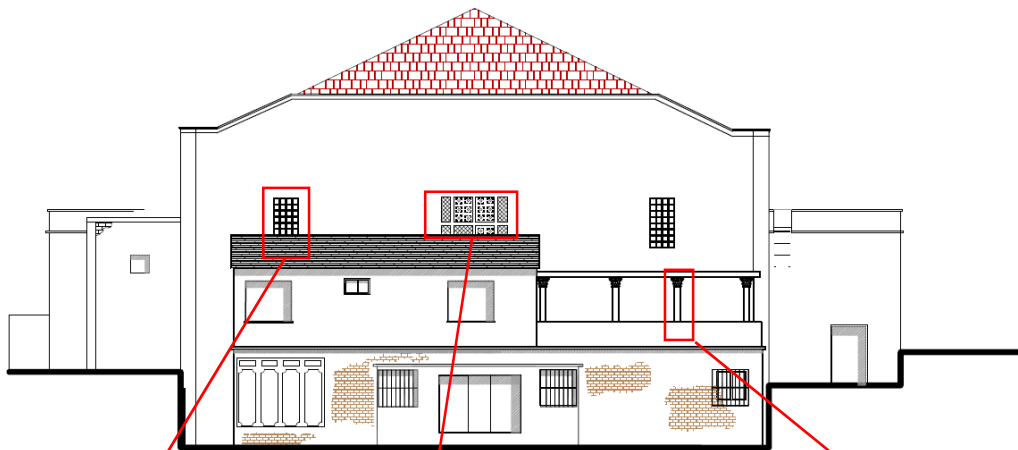


Figure 25 Façade N-O

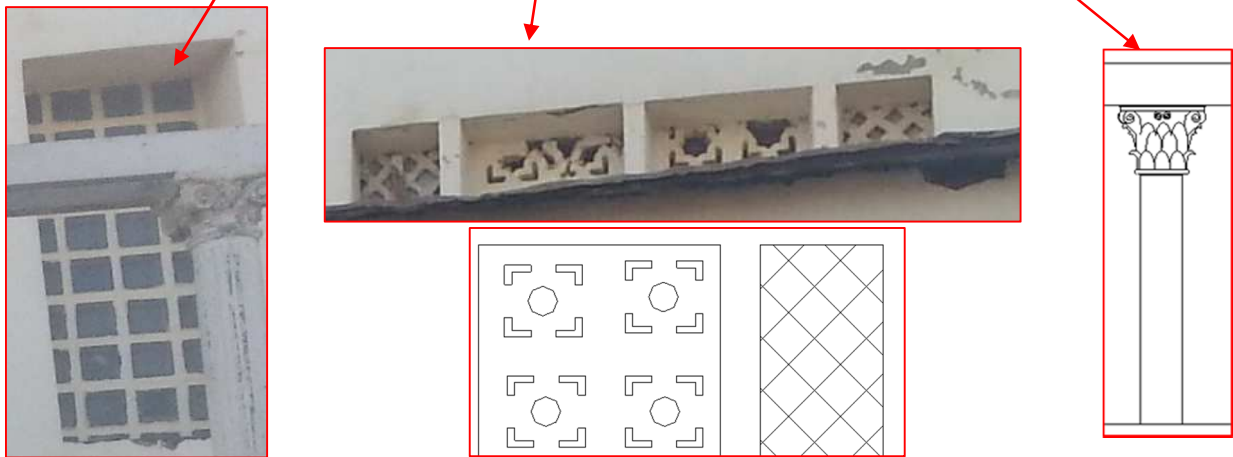
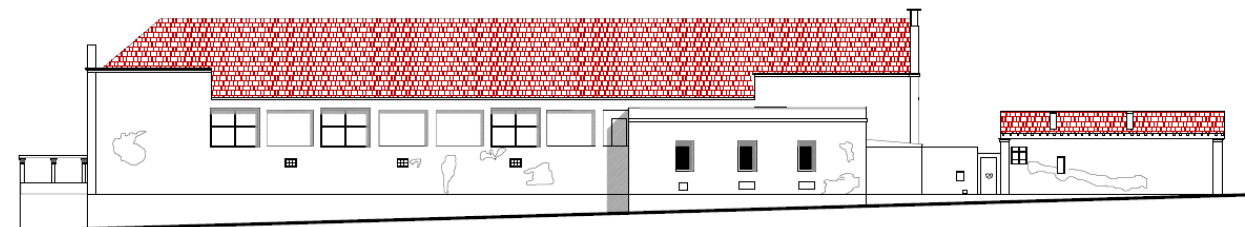


Figure 26 éléments de la façade N-O

Par contre les façades latérales portent des ouvertures sous forme de grandes baies de 2,5 m par 3m en haut du mur, servant en grande partie à l'éclairage et l'aération de l'édifice.



FAÇADE S-E

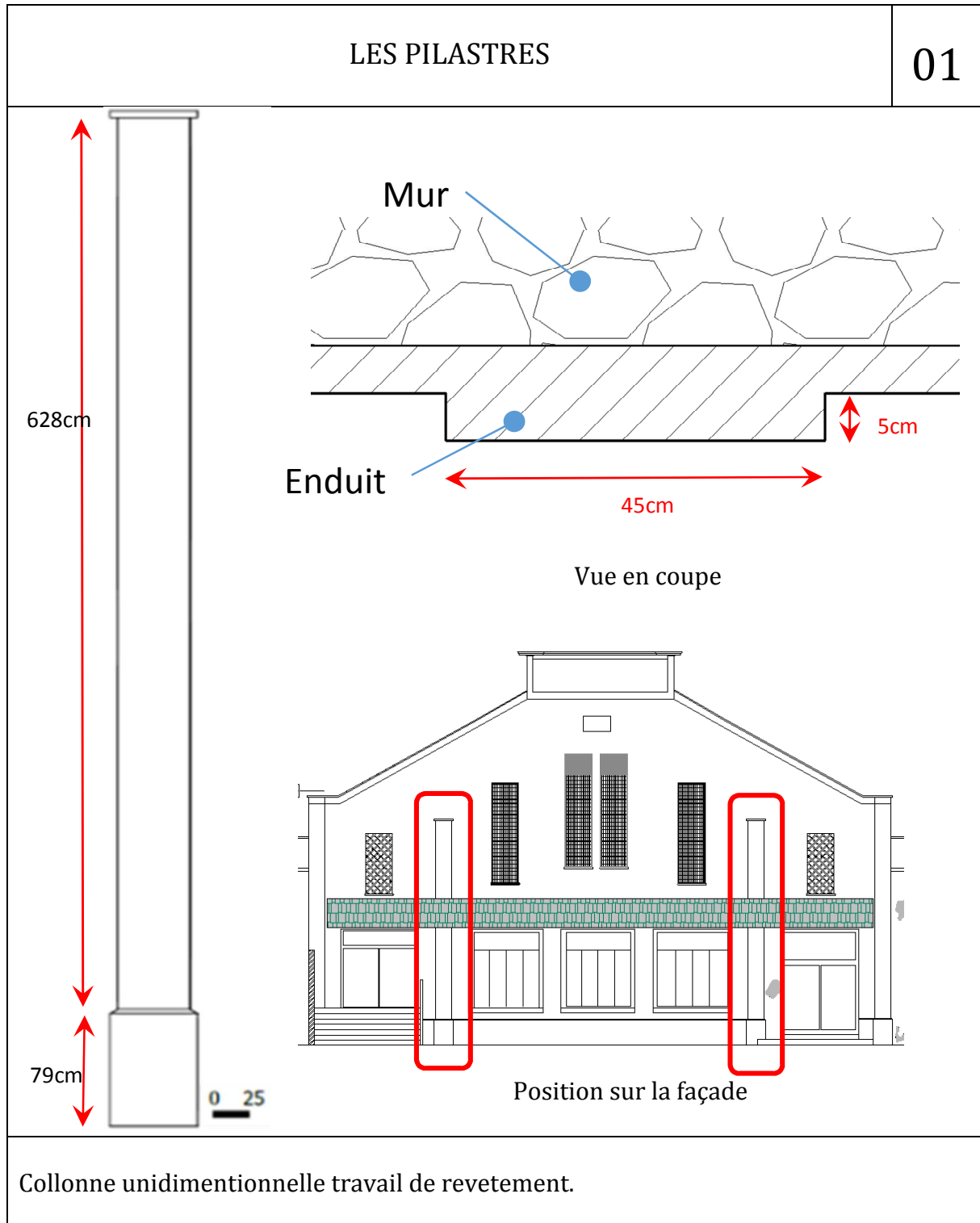
1/100

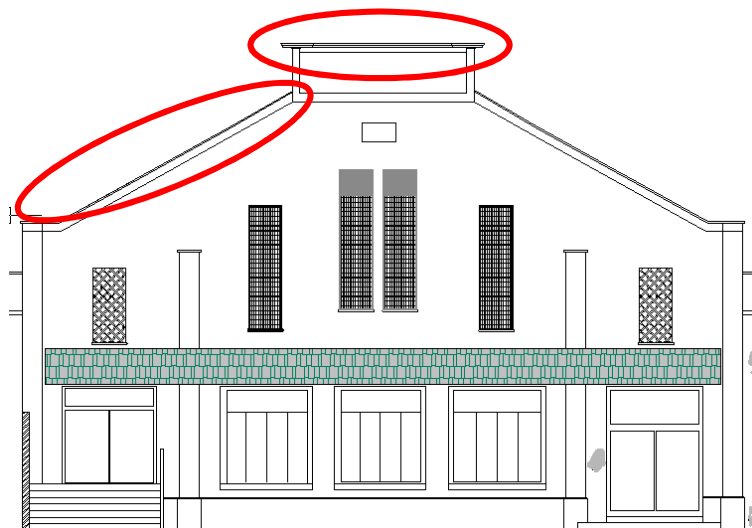
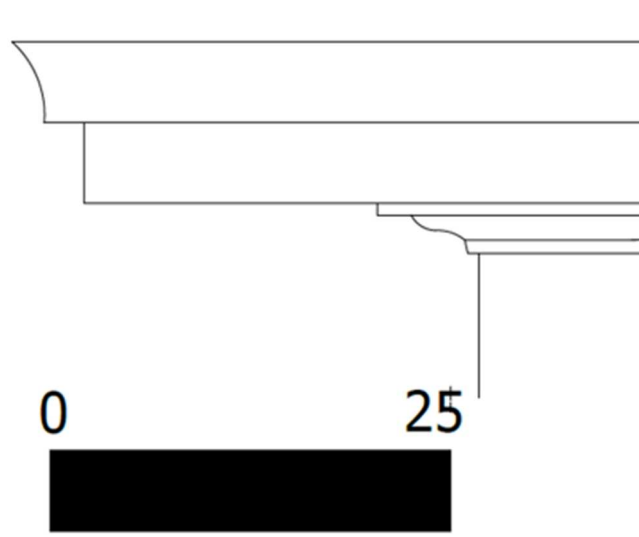
Figure 27 Façade S-E

XIV. LE DECOR

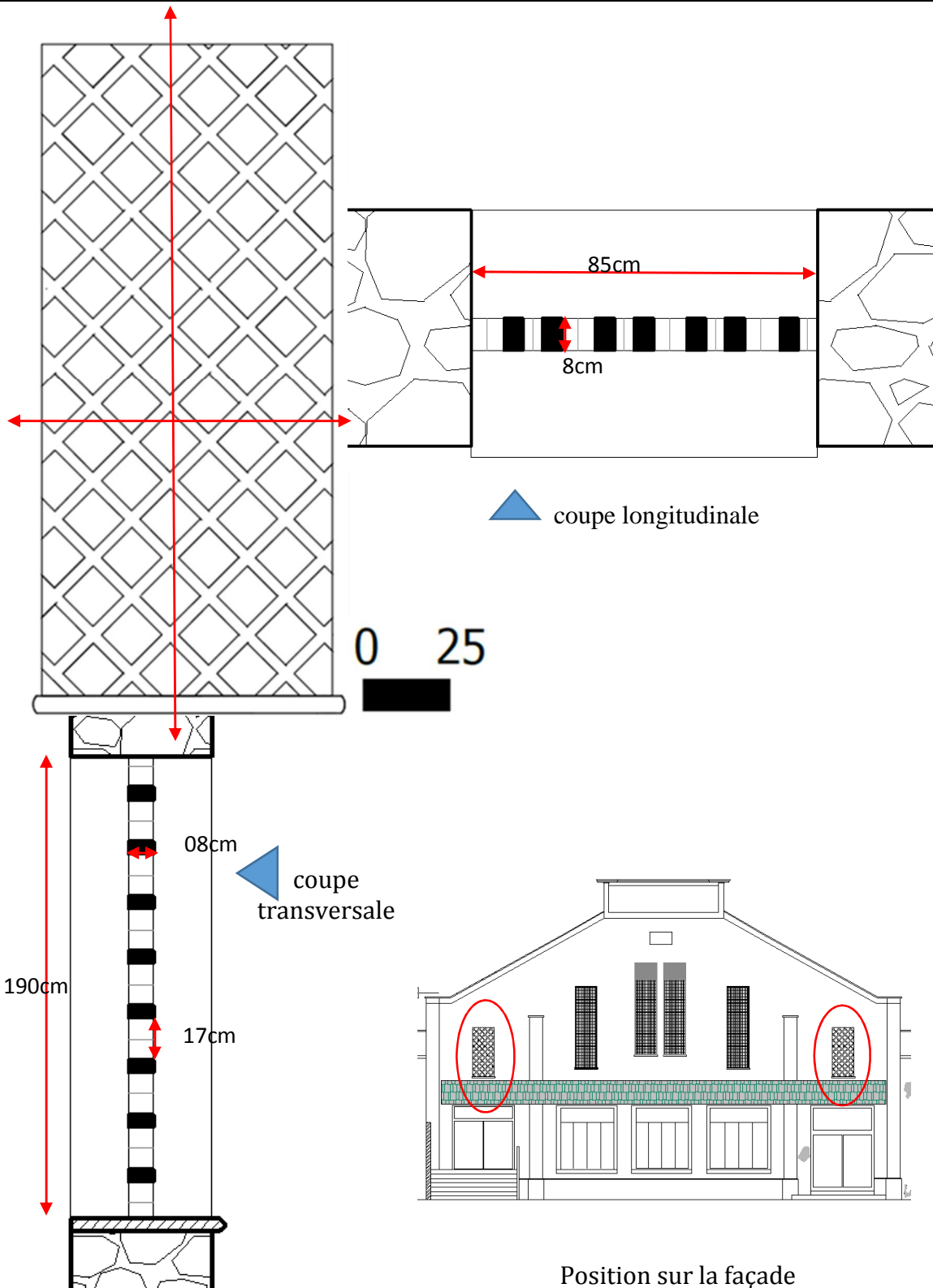
On s'intéresse ici à la façade principale vu que l'édifice ne comporte pas du décor qu'à ce niveau ; la façade en elle-même ne présente pas une richesse dans le décor (travail de revêtement essentiellement). La composition de l'ensemble marque la particularité de notre objet.

On retrouve les éléments suivants :





Position sur la façade



-Utilisation de claustras en béton.

XV. REFERENCES STYLISTIQUES

A partir de l'analyse effectuée ci-dessus on constate que la façade témoigne le passage entre le style néo-classique au style Art déco, le néo-classique se manifeste par sa composition, du premier coup d'œil, la façade nous fait penser aux façades des temples déjà par sa monumentalité ainsi que par la présence des colonnes, d'une autre part, la bâtisse construite dans une période où l'art déco commence à prendre sa place en architecture durant les années 20, on retrouve des éléments qui ont été introduit au niveau de la façade par l'architecte tel les ouvertures qui marquent la verticalité au près des colonnes toujours utilisées dans ce style mais avec l'abondance du chapiteau.

La façade arrière offre l'aspect le plus banale de ce bâtiment de fabrique, elle est le fruit de composition de volumes rajoutés avec le temps ce qui donne un certain déséquilibre et cache la façade originale, on retrouve au niveau de cette dernière l'utilisation des claustras au niveau des ouvertures qui sont différents de ceux de la façade principale ainsi que l'utilisation de nevas ajoutés récemment remplaçant les claustras sur quelques unes des fenêtres pour éviter les courants d'air, en ce qui concerne les ouvertures des volumes rajoutées, ce sont de simples ouvertures, que celles du RDC on retrouve un barreaudage pour la sécurité probablement ajouté lors de l'aménagement du dépôt avec de grandes portes, et au niveau de la terrasse de petites colonnes ajoutées en même temps que sa création (2009) surmontées par des chapiteaux corinthiens.

XVI. LES COUVERTURES

La couverture de notre édifice est un toit à long-pans, plus long que large suivant le vaisseau constituant l'édifice, à trois versants d'une pente de 30°, l'extrémité de ce toit est une demi-croupe du côté Nord et se trouve derrière le mur (photo 31), les longs pans débordent (avant-toit) sur une partie centrale où le mur ne continue pas où les eaux de pluie sont recueillies dans l'égout (photo 32) couverte par des tuiles plates en terre cuite à qui on a ajouté une couche d'étanchéité (pax) pour régler le problème d'infiltration des eaux de pluie. L'état de la toiture est dégradé plusieurs tuiles sont arrachées par les averses et les vents.



photo 15 le toit de la cave coopérative de la cave de Cherchell



photo 16 débordement du toit sur la partie centrale et emplacement des évacuations des eaux de pluie

Type de charpente: charpente composée de fermes traditionnelles mixtes (bois, métal).
Le nombre de ferme : 13
Espacement:3,52m
Portée : 20m

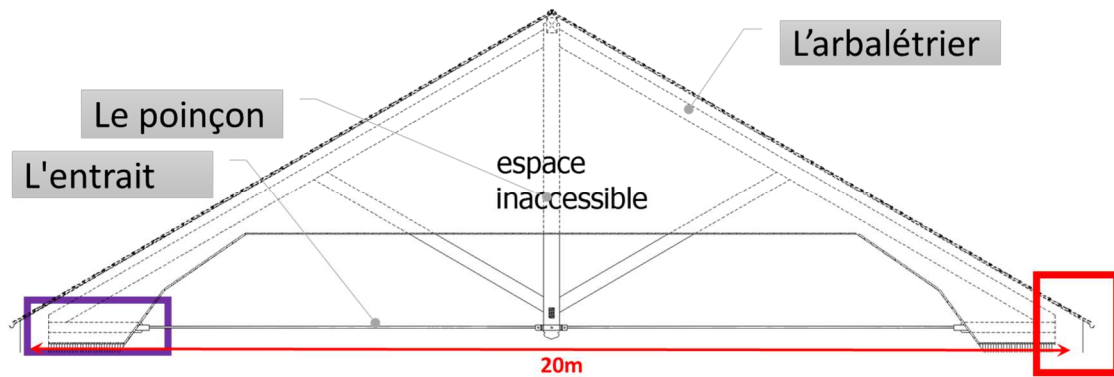


Figure 28 exemple de la ferme composant la charpente de la toiture

La particularité de la ferme de notre objet d'étude repose dans le fait que l'entrait est réalisé par des tirants métalliques et non pas en bois comme le reste de la ferme vu la résistance élevée à la traction de l'acier, accrochée aux restes de par des boulons donc c'est une ferme mixte.

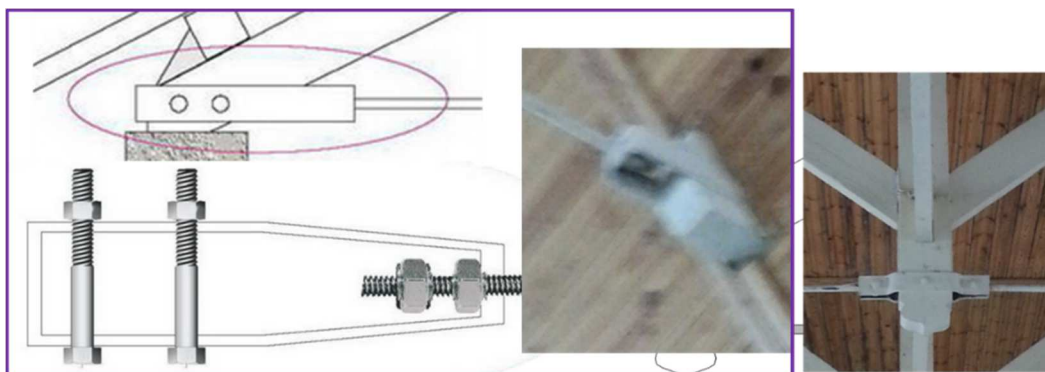


Figure 29 assemblage entrait / arbalétrier

En raison de la présence du faux-plafond en bois il nous est difficile de connaître l'ancrage entre les fermes et le mur/poutre en BA pour cela une recherche était effectuée pour le définir, on retrouve trois possibilités:

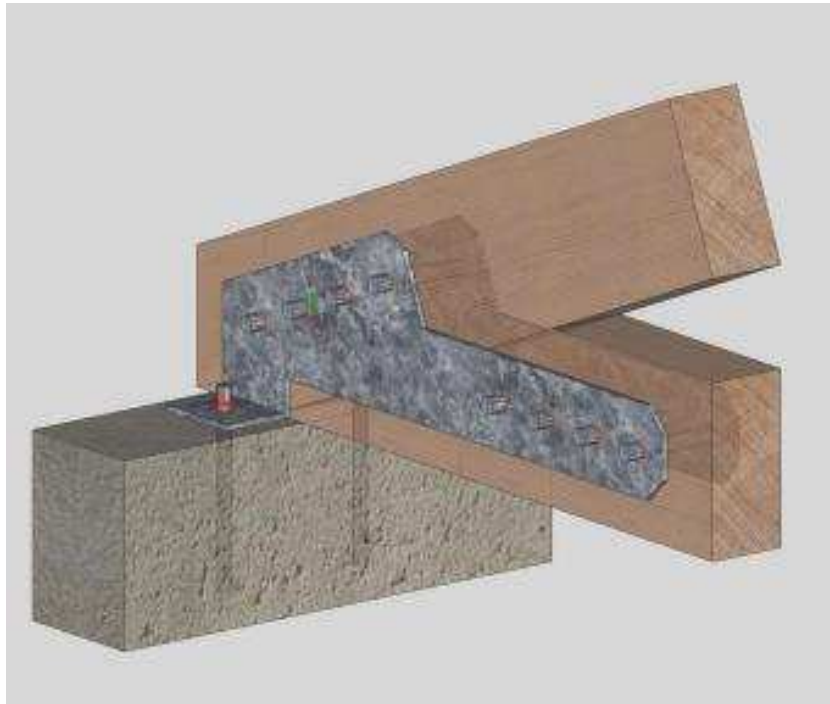
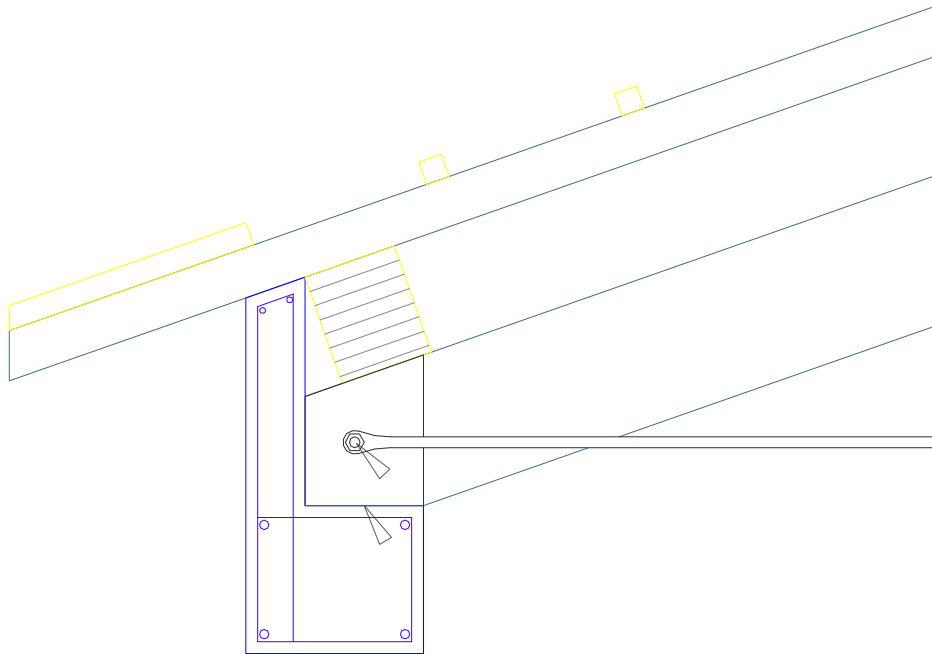


Figure 30 Possibilités ancrage ferme / poutre en béton armé

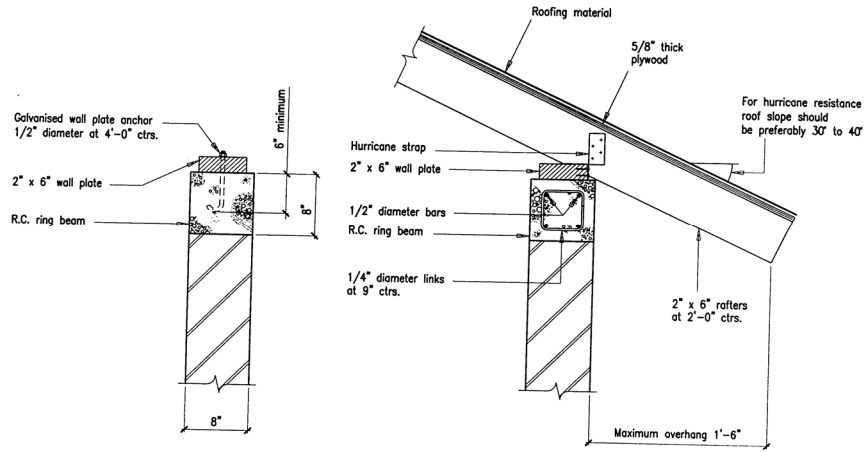


Figure 31 Possibilités ancrage ferme / poutre en béton armé

En ce qui concerne la couverture des volumes ajoutés on utilise un toit à un seul versant couvert par la taule.

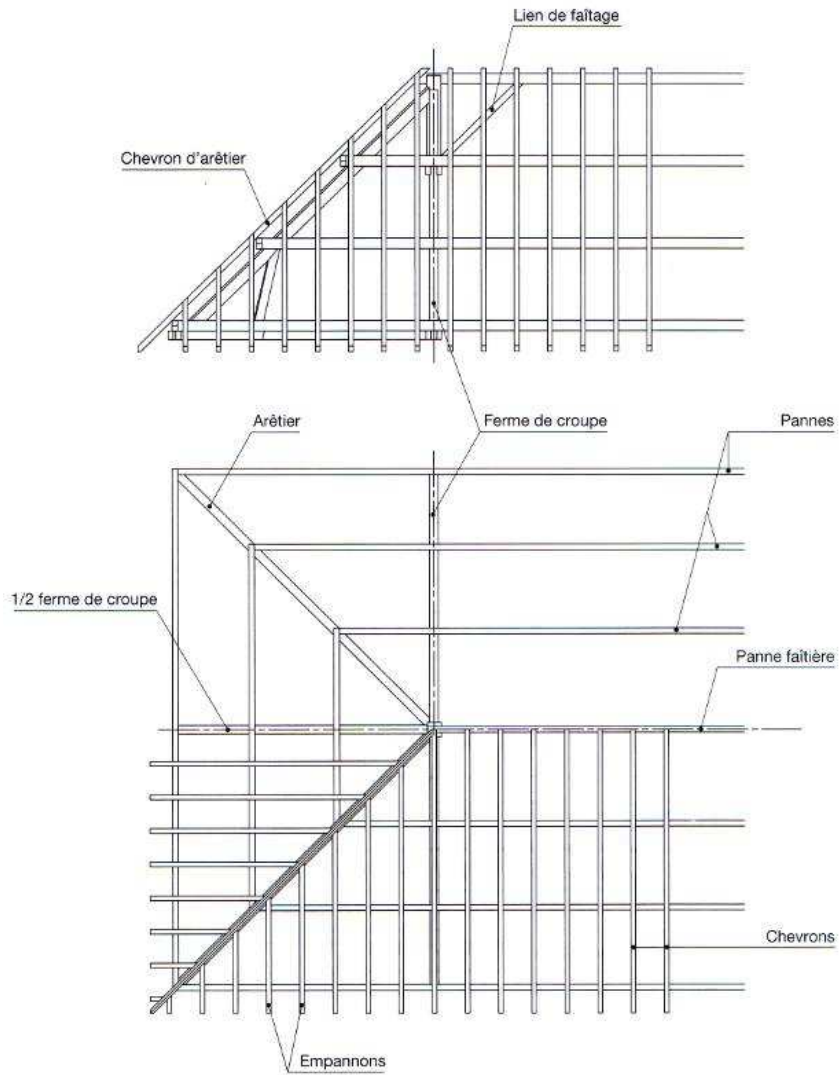


Figure 32 Mise en œuvre de la toiture

XVII. A LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION

L'enjeu dans ce chapitre est donc d'apporter une solution à cet abondant que connaît la cave coopérative de Chercell par son intégration dans la vie quotidienne de la ville par le biais d'une reconversion qui est dans le respect de « l'esprit du lieu » et son authenticité.

Ce projet réalisé en PFE (voir annexe) soulève des questions dans la continuité de ce mémoire de recherche, et ce dernier prend ici une dimension beaucoup moins théorique mais plutôt pratique.

a. Valeurs et recommandations :

A partir de l'analyse réalisée plutôt dans ce chapitre on a appris à connaître l'édifice afin de faire les meilleurs choix historiques fonctionnels et économiques afin d'intervenir dessus. Cette connaissance nous a permis de tirer les valeurs de l'édifice en indiquant ses points forts et ses points faibles, de ces valeurs des actions possibles à entreprendre sur l'édifice sont tirées.

Valeurs			Actions
	Points forts	Points faibles	
Urbaine	<ul style="list-style-type: none"> -Position sur l'axe structurant de la ville (RN11), -Sa proximité du centre historique, -Sa position centrale par rapport aux limites actuelles de la ville, -La pente du terrain qui engendre un entresol et par conséquent deux accès, -Position dans un tissu mixte -Proximité d'équipements culturels et sportifs -3 façades libres -Proximité des arrêts de bus ce qui facilite l'accessibilité -Le retrait de l'édifice 	<ul style="list-style-type: none"> -impossibilité d'effectuer des extensions vu la mitoyenneté et les dimensions de la parcelle -Absence de parkings dans le quartier - le positionnement de la parcelle sur la RN11 par son petit côté 	<ul style="list-style-type: none"> -Une fonction dynamique qui aide à renforcer la centralité de cet axe - adopter une fonction publique -garder le caractère mixte du quartier -garder les deux accès existants (sur deux niveaux différents) -l'aménagement des accès au site (parking, transports en commun, etc.) -prise en compte d'un traitement adapté des abords du futur équipement

<p>Historique</p>	<p>-Le rôle des caves dans l'économie de la région. -Témoin d'une époque florissante de l'Algerie. -Témoin du passage du quartier d'un caractère agricole a un caractère urbain.</p>	<p>- le rejet de cette partie de l'histoire par rapport à l'identité arabo-musulmane par les autorités et la société.</p>	<p>-Garder partiellement leur architecture originale particulièrement son pignon principal pour rappeler la fonction précédente.</p>
<p>Structurale</p>	<p>-Une structure en bon état en mur porteur (moellon) ce qui nous permet d'intervenir dessus directement sans risque de problèmes d'effondrement ou l'apport de renforcements - fermes dont la portée va jusqu'à 20m ce qui crée un espace dégagé.</p>		<p>-Garder la structure existante. -S'appuie dessus pour intégrer la nouvelle structure</p>
<p>Spatial</p>	<p>- Un grand espace libre rectangulaire dégagé d'une surface de 1000m² d'emprise au sol ce qui permet une liberté d'intervention à l'intérieur.</p>	<p>-Entresol non éclairé Composé d'espaces rigides</p>	<p>Divisé la longueur de l'édifice. -Se débarrassé les cuves -Démolitions de certaines parties -possibilité d'exploité les cuves pour certaines activités -création de nouveaux niveaux (planchers) -percements d'ouvertures dans la toiture dans la toiture -exploitation de la potentialité spatiale de la nef. -dans le cas d'extension elle se fera dans la continuité de l'édifice vers l'arrière ou à la verticale.</p>
<p>Paysagère</p>	<p>-Une vue dégagée sur la mer du côté nord -Surface boisée (cimetière chrétien)</p>		<p>-Ouvrir les façades sur les vues.</p>
<p>Esthétique</p>	<p>-témoin du passage de l'art néo-classique et le style Art déco</p>	<p>- La façade ne présente pas une richesse du décor</p>	<p>-Garde les caractéristiques de la typologie</p>

Toutes ces valeurs et actions ne pourront pas être prises en considération dans le processus de reconversion, les valeurs les plus importantes serviront à la construction du nouveau projet et le choix de la nouvelle fonction attribuée à cet espace.

La reconversion d'une cave coopérative pose nécessairement la question du statut de la nouvelle fonction qui lui sera attribuée: privé ou public? Et « quel fonction choisir à un édifice consacré à une fonction industrielle à l'origine? » La nouvelle fonction que je propose est le fruit d'une étude qui a pris en considération plusieurs paramètres urbains, historiques, spatiaux...

De là l'idée de créer une **médiathèque** qui sera un lieu de culture, de « savoirs », de découverte, de rencontres, d'animation, d'apprentissage et de modernité ... **un lieu de vie.**

L'intervention générale se veut discrète en conservant l'intégralité du volume et son apparence extérieure, son enveloppe est conservée dans laquelle vient s'insérer le projet, elle permet aussi de réduire les coûts de construction.

Réaliser un projet modulable qui pourra s'adapter aux futures fonctions due à l'évolution des pratiques culturelles et technologiques → **minimum de cloisons** ce qui donne la possibilité de changements d'affectation des espaces ou de l'équipement **FLEXIBILITE DES ESPACES.**

Transparence une approche de la lumière naturelle (visibilité intérieure/extérieure ce qui donne aussi un aspect de légèreté à l'édifice.

CONCLUSION

Le but de ce travail est la mise en valeur d'un patrimoine bâti architectural marginalisé et laissé à l'abandon, la cave coopérative de Cherchell est dotée de valeurs : urbaine, historique, structurelle, spatiale, paysagère enrichies par le temps sur lesquels on se base pour enrichir son image actuelle et le sauvegarder.

La cave coopérative de Cherchell datant du début du XX^{ème} siècle (1927), n'a pas connu une mutation importante, elle garde encore son enveloppe physique et ses éléments qui témoignent de son architecture, son unité originale est un élément fondamental de référence pour toute action de mise en valeur.

Cependant, le devenir de la cave coopérative de Cherchell reste très inquiétant et imprévisible. Bien qu'elle a été réutilisée à maintes reprises son sort était toujours l'abandon, le problème engendré par une mauvaise prise en charge de la part de l'APC de Cherchell et qui se pose dans le choix de la nature de la fonction attribuée et le degré d'intervention apporté.

Le but par le projet du PFE était de redonner une nouvelle vie à cet édifice et l'intégrer dans la vie de la ville, il est toujours dans une étape qui reste à développer, il y'a encore des détails à régler, quelques choix à faire...

CONCLUSION GENERALE

La prise de conscience en direction de notre patrimoine matériel dont une très grande partie, pour ne pas dire la totalité, part en ruine. Il est nécessaire de préserver ce qui reste et militer pour sa sauvegarde. Bien des structures de grande valeur architecturale sont à l'abandon, altérées par le vieillissement et l'effet de la nature, ou carrément agressées par la main coupable de certains inconscients.

Une étude de connaissance historique et architecturale est essentielle pour installer une banque de données, de tous les paramètres relatifs à ces caves coopératives vinicoles pour pouvoir décider des démarches et des méthodes principales de la mise en valeur et de conservation

Les caves coopératives sont le résultat de l'introduction de la viticulture en Algérie par les collons quand leur vignoble était atteint par le phylloxera, elles jouaient un rôle très important dans l'économie et l'Indépendance financière de la colonie et son autonomie.

Ce sont des édifices industriels d'un volume imposant possédant des caractéristiques architecturales bien définies, elles possèdent des valeurs qui leur donnent le mérite d'être reconnu et sauvegardé, mais malheureusement ces bijoux de l'architecture industrielle agro-alimentaire connaissent un rejet et un oubli qui les réduits en ruines au fil du temps.

Pourtant, les directions des domaines, de la culture et du tourisme ont tout à gagner en combinant leurs efforts pour la prise en charge de ce patrimoine en déperdition et tirer le maximum de profit culturel, économique et social. Il ne suffit pas de les transmettre aux générations futures sous forme d'œuvre architecturale, mais plutôt comme un ancrage social qui révèle la mémoire

L'enjeu dans ce mémoire est d'apporter une solution à cet abondant qu'a connu les caves coopératives et passer à leur sauvegarde par le biais de leur

reprise. Le but sera de redonner une nouvelle vie à ces édifices qui pourraient avoir une meilleure longévité par leur transformation en un lieu dynamique et d'intérêt divers qui s'inscrit dans l'époque présente et de faire de ce lieu la clé de voûte de la vie de la ville, symbole d'un second souffle.

La cave coopérative de Cherchell fait partie de ces édifices majestueux par excellence elle partage les mêmes caractéristiques architecturales et possède des valeurs architecturales qui permettront de lui assurer le prolongement de sa vie et son intégration dans la ville et dans le temps présent.

Malheureusement des difficultés ont été rencontrées lors de la réalisation de ce mémoire principalement vis-à-vis la première partie de recherche bibliographique l'absence des archives sur la période colonial, industriel en particulier ainsi que la difficulté d'accès à la Documentation si elle existe et qui se trouve en France ou sur des sites payant (difficulté d'obtention), en ce qui concerne la partie du travail in situ, l'accès à l'édifice, l'obtention des autorisations de la part des autorités locales ont pris beaucoup de temps ainsi que la méfiance de certains occupants de commerce de manière illégale ; Le relevé les dimensions de l'édifice surtout dans le sens des hauteurs et l'absence du matériel adéquat.

En dernier lieu ce travail n'est qu'une tentative d'attirer l'attention sur ces édifices, est ouvre une réflexion sur ses il est certain que le travail n'est qu'à ses débuts et nécessite une continuité, des recherches plus approfondies sur les caves coopératives vinicoles en Algérie pour pousser les autorités à prendre conscience de ce patrimoine méconnu qui part en ruine et établir des démarches et des méthodes principales de la mise en valeur et de sauvegarde de ces caves, il se voit nécessaire aussi la réalisation d'un inventaire de ces caves et définir leurs histoires, nature juridique, la date de construction, leur style architecturale, état de conservation et leur position urbaine ou rurale pour créer une banque de données qui servira à bien planifier un avenir qui convient à chacune d'elle d'une manière à les intégrer dans la vie actuelle et tirer profit d'elles, et enfin se questionner de l'avenir des caves coopératives dans les milieux ruraux.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- Geneviève Gavignaud-Fontaine, Jean-Louis Vayssettes, Jean-Michel Sauget, Michel Wienin, Jean Marc Touzard, Sabine Normand, Lionel Rodriguez, Photographies de Marc Kérignard, Cartographe : Véronique Marzo-Marill. (2010). *Caves coopératives en languedoc-roussillon*. Lyon: édition Lieux Dits.
- Parain Charle. 1979, La maison vigneronne en France, Outils, ethnies et développement historique. Edition sociales, Paris. p. 172.
- Aubert Marcel. 1947, L'architecture cistercienne en France, vol 2. Edition Art et Histoire, Paris. p. 271.
- Françoise, C. *L'allégorie du patrimoine*, Edition du seuil, Paris, 1992.
- J.P, Sartre. (1943). *L'être et le néant*. Paris: Gallimard.
- MICHAEL FALSER, 2001 (austria), Industrial heritage analysis, Is industrial heritage unde-represented on the world heritage list? Asia Pacific region, Minja Yang.
- (collectif) *La reprise des monuments : pratiques de la réutilisation sur 40 sites en Europe aujourd'hui*. Architecture historique et projets contemporains. ed Le Moniteur, Baumes-les-Dames juillet 2003
- Arian Mostaedi: *Building conversion and renovation*. Architectural Design. ed: Links. Barcelone (s.d.)
- Scotti, E. 1987. Histoire agricole: Petite histoire du vignoble en Algérie 1830-1962. Récupéré sur cercle algerianiste: www.cerclealgerianiste.fr
- Sami BOUARFA, Marcel KUPER, Amar IMACHE, Tarik HARTANI ; la Mitidja 20 ans après Réalités agricoles aux portes d'Alger ;

ARTICLES/ REVUES

- Rinaudo Yves. 1994, Coopérative et progrès : les caves viticoles du Midi de la France. In: Cahiers de la Méditerranée, N°48. p. 167-183.
- Isnard H. 1975, La viticulture algérienne, colonisation et décolonisation. In: Méditerranée, Deuxième série, Tome 23, 4. p. 3-10.
- Les friches du Grand Amiénois : Guide de reconversion, Propositions méthodologique. ISBN : 978-2-9545384-1-9

- Samia Bouaziz, Mohamed Dahli, article : *Devenir du patrimoine architectural industriel des 19ème et 20ème siècles en Algérie*, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie. Récupérer sur : www.ummo.dz/IMG/pdf/communication_rouen_soukane.pdf (consulté le 13/03/15)
- E&C, 2012. Dossier bâtiment : La reconversion des bâtiments. N°162 p 37-43.
- revue Historia, Chercell vendanges et souvenirs. P 1270-1273.
- Boumedine, S. R. (s.d.). Le patrimoine architectural colonial en Algérie, Evolution des représentations et des pratiques. Dans S. A. Galila El Kadi, *Patrimoines Partagés de la Méditerranée* (pp. 91-110). Bibliotheca Alexandrina. Récupéré sur <http://www.bibalex.org>
- Jean-marie Pesez. 1996, Caves, Celliers, Maisons vigneronnes du moyen age. Bulletin de centre Pierre Leon d'histoire economique et sociale, EHESS, Paris. P. 3-4.
- C.N.F.R. 2009, rapport d'analyse : étude les actions autour du patrimoine rural au sein du mouvement des foyers ruraux, Ministère de la culture et de la Communication, Paris.
- Andrey Denise, M. H. (s.d.). les friches industriel un potentiel foncier pour la ville essai de classification dans le departement des Yvelines
- Andrieux, J.-Y. (2010, janvier 13). *Qu'est-ce que le patrimoine bâti ?* Consulté le janvier 03, 2015, sur <http://www.laviedesidees.fr>
- heritage architectural colonial des 19 et 20 s Algerie: entre continuité et rupture. (s.d.).
- les paysages agricoles bati et le batrimoine bati. (s.d.).
- MESSAOUDI, D. K. (s.d.). *EN QUETE D'UNE NOUVELLE IDENTITE LE PATRIMOINE RURAL COMME OUTIL DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DURABLE*. skikda.
- Messaoudene, A. (s.d.). *Heritage colonial entre reconnaissance et discrimination*.

- Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise - FICHE ENSEIGNANT: « La notion de patrimoine »,p.1. Disponible sur www.chateau-guillaume-leconquerant.fr/web/pdf/service-pedagogique/dossiers_thematiques/fiche-patrimoine.pdf (Consulté le 02/01/15)
- Patrimoine architectural et urbain associée au XIX et XXs "projet EuroMed Heritagell" patrimoine partagé. (s.d.).
- Watremez Anne. Sous la direction d'Emmanuel Amougou. *La Question patrimoniale : de la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes.*, *Culture & Musées*, 2005, vol. 5, n° 1, pp. 187-189.
url:/web/revues/home/prescript/article/pumus_17662923_2005_num_5_1_1352_t1_0187_0000_1
- Simon Edelblutte, « Paysages et territoires du patrimoine industriel au Royaume-Uni », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 48 / 1-2 | 2008, mis en ligne le 08 octobre 2011, consulté le 03 octobre 2015. URL : <http://rge.revues.org/1165>
- centre de documentation du patrimoine régional. 2010. cave coopérative de nos villages de la région LANGUEDOC-ROUSSILLON. Récupéré sur www.laregionculture.fr/cultureetpatrimoine/cavescoop.
- Emmanuel de Roux, article 'Patrimoine industriel', IN : <http://pone.lateb.pagesperso-orange.fr/patrimoine%20industriel.htm> (consulté le 12 Aout 2015).

THESES / MEMOIRES

- DJELLATA AMEL,2006, planification urbaine et stratégie de reconquête des friches. (Cas de Boufarik). Mémoire de magister, dirigé par Dr E. Berezowska-Azzag, EPAU.
- Fodil Med Adda. 2007, Mémoire projet de fin d'étude : Friches habitées, reconversion d'une cave à vin en résidence. USDB département d'architecture.
- Madani, S. (2012). *These de doctorat, mutation urbaine recentes des villes intermediaires en Algerie:Cas Setif.*

- Pierre-Marie TRICAUD, These de doctorat, CONSERVATION ET TRANSFORMATION DU PATRIMOINE VIVANT Étude des conditions de préservation des valeurs, Institut d'Urbanisme de Paris, le 15 décembre 2010. p 252.
- Stanislas Pratviel. 2010, Mémoire de Diplôme d'Architecture : Réhabilitation d'une Cave Coopérative, Création d'un Complexe Œnologique. INSA Strasbourg Département Architecture.

LOIS ET CONVENTIONS

- *Loi 98-04 relatif à la protection du patrimoine culturel.* (s.d.).
- TICCIH. (Juillet 2013). *la charte nizhny tagil pour le patrimoine industriel.* ICOMOS.

SITES WEB

- centre de documentation du patrimoine régional. (2010). *cave cooperative de nos villages de la region LANGUEDOC-ROUSSILLON.* Récupéré sur <http://www.laregion-culture.fr/cultureetpatrimoine/cavescoop/>
- SCOTTI, E. (1987, juin). *Histoire agricole: Petite histoire du vignoble en Algérie 1830-1962.* Récupéré sur cercle algerianiste: <http://www.cerclealgerianiste.fr>
- <http://www.sesa-aude.fr/Patrimoine-des-caves-viticoles>
- <http://www.laregion-culture.fr/cultureetpatrimoine/cavescoop/livre>
- <http://rge.revues.org/1165>
- *The History of Vineyards in Algeria.* (n.d.). Retrieved from ALGERIAN WINE.COM: <http://www.algerianwine.com>
- Sakji Ons *Patrimoine et reconversion* http://www.asrdlf2013.org/IMG/pdf/C_-_Sakji_-_Patrimoine_et_reconversion.pdf
- http://www.archicontemporaine.org/RMA/p-8-lg0-Maison-des-Jeunes-et-de-la-Culture.htm?fiche_id=988 (consulté le 29 Mars 2015).

- DESTRUELS Annabel *Reconversion du patrimoine industriel en France*
<http://www.ergots.fr/archibook/assets/memoire-final.pdf>
- http://www.weekendesk.fr/reservation-hotel/8469/Hotel_Riberach-Languedoc-Roussillon-Belesta# (consulté le 29/03/2015)
- <http://www.tourisme-pyreneesorientales.com/fr/4650/pages/d/seminaires-et-congres/forfait-riberach-hotel-restaurant-cave-belesta/page/0> (consulté le 29/03/2015)
- <http://www.parfums-dailleurs.com/properties/hotel-riberach-4-etoiles/> (consulté le 29/03/2015)
- www.riberach.com (consulté le 29/03/2015)
- http://www.archicontemporaine.org/RMA/p-8-lg0-Maison-des-Jeunes-et-de-la-Culture.htm?fiche_id=988 (consulté le 10/04/2015)
- <http://www.lindependant.fr/2012/08/05/design-et-ecologique-a-belesta-le-domaine-riberach-a-fait-son-nid,156958.php>(consulté le 29/03/2015)
- http://www.archicontemporaine.org/RMA/p-8-lg0-Maison-des-Jeunes-et-de-la-Culture.htm?fiche_id=988

RELEVÉ

- Crédit personnel

CARTOGRAPHIE

- GoogleEarth
- Cadastre 2004
- PDAU 2010
- Plan CADASTRAL 1950

ANNEXES

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES FIGURES

Chapitre 1

FIGURE 1 MOSAÏQUE ROMAINE DE LA SERIE DES TRAVAUX DES CHAMPS EXPOSEE AU MUSEE ARCHEOLOGIQUE DE CHERCHELL, ALGERIE	18
FIGURE 2 CARTE AGRICOLE DE 1954, ALGERIE OUEST ET CENTRE.....	19
FIGURE 3 EXTENSION DU VIGNOBLE NORD-AFRICAÏN	20

Chapitre 2

FIGURE 1 PLAN DE SITUATION DE L'EX- CAVE COOPERATIVE.....	35
FIGURE 2 LES ABORDS DE LA CAVE COOPERATIVE.....	35
FIGURE 3 LES PREMIERES EXTENTIONS EXTRA-MUROS DE CHERCHELL 1950.....	36
FIGURE 4 DECOUPAGE AGRICOLE 1960.....	36
FIGURE 5 LES PHASES DE L'URBANISATION DE LA ZONE D'ETUDE.....	37
FIGURE 6 ACCESSIBILITE DE LA PARCELLE.....	38
FIGURE 7 VOLUMETRIE MONTRANT LE GABARIT AU NIVEAU DE LA ZONE D'ETUDE.....	39
FIGURE 8 FAÇADE URBAINE MONTRANT LE GABARIT.....	39
FIGURE 9 COMPOSITION DU SITE.....	40
FIGURE 10 CHRONOLOGIE DES USAGE DE LA CAVE COOPERATIVE DE CHERCHELL.....	41
FIGURE 11 COUPE MONTRANT TRANSFORMATIONS ES SUR L'EDIFICE ENTRE 1976 ET 1986.....	42
FIGURE 12 COUPE MONTRANT TRANSFORMATIONS ES SUR L'EDIFICE ENTRES 2009 ET 2013.....	42
FIGURE 13 PLAN MONTRANT TRANSFORMATIONS ES SUR L'EDIFICE ENTRES 2009 ET 2013.....	42
FIGURE 14 LES TRANSFORMATIONS SUR LA PARCELLE.....	43
FIGURE 15 COMPOSITION DE L'ENSEMBLE.....	45
FIGURE 16 FAÇADE URBAINE MONTRANT LA POSITION DES PORTES.....	46
FIGURE 17 EXEMPLE DE LA FERRONNERIE DES PORTES.....	46
FIGURE 18 GEOMETRIE DU PLAN.....	47
FIGURE 19 PLAN ET VOLUMETRIES MOTRANT LA DISTRIBUTION DES ESPACES DE LA CAVE COOPERATIVE DE CHERCHELL.....	48
FIGURE 20 LE SCHEMA DE CIRCULATION : RDC.....	49
FIGURE 21 LE SCHEMA DE CIRCULATION L'ENTRESOL.....	51
FIGURE 22 COUPE SUR L'EDIFICE MONTRANT LES HAUTEURS ET LA DISTRIBUTION DES FONCTIONS.	51
FIGURE 23 MUR EN MOELLON.....	54
FIGURE 24 POSITION DU SYSTEME CONSTRUCTIF SUR LE PLAN.....	56
FIGURE 25 FAÇADE N-O.....	59
FIGURE 26 ELEMENTS DE LA FAÇADE N-O.....	59
FIGURE 27 FAÇADE S-E.....	59
FIGURE 28 EXEMPLE DE LA FERME COMPOSANT LA CHARPENTE DE LA TOITURE.....	65
FIGURE 29 ASSEMBLAGE ENTRAÏT / ARBALETRIER.....	65
FIGURE 30 POSSIBILITES ANCRAGE FERME / POUTRE EN BETON ARME.....	66
FIGURE 31 POSSIBILITES ANCRAGE FERME / POUTRE EN BETON ARME.....	67
FIGURE 32 MISE EN CŒUVRE DE LA TOITURE.....	67

TABLE DE PHOTOS

Chapitre 1

PHOTO 1 BODEGAS YSIOS, LA RIOJA, ESPAGNE, PAR SANTIAGO CALATRAVA, 2001.	16
PHOTO 2 CAVE COOPERATIVE, DUPLEIX, 1905.	21
PHOTO 3 CAVE COOPERATIVE DES ISSERS.....	23
PHOTO 4 CAVE COOPERATIVE DE BLIDA.....	24
PHOTO 5 CAVE COOPERATIVE DE SIDI RACHED (1927) (SOURCE AUTEUR)	25
PHOTO 6 CLOS ST JEAN (1934) (SOURCE AUTEUR)	25
PHOTO 7 CAVE COOPERATIVE A BOURKIKI (1928) (SOURCE AUTEUR)	26
PHOTO 8 CAVE COOPERATIVE SAHEL A BOURKIKI (SOURCE AUTEUR)	26
PHOTO 9CAVE HÔTEL RESTAURANT RIBERACH - BÉLESTA- CHAMBRE A L'INTERIEUR DES CUVES.....	28
PHOTO 10 CAVE HÔTEL RESTAURANT RIBERACH - BÉLESTA- CHAMBRE AU DESSUS DES CUVES.....	29
PHOTO 11- LE RESTAURANT GASTRONOMIQUE « LA COOPERATIVE »	29
PHOTO 12 FAÇADE DE LA MAISON DE JEUNESSE.....	30
PHOTO 13PLAN RDC REHABILITATION D'UNE CAVE EN MAISON DE JEUNESSE.....	31
PHOTO 14 PLAN 1ER ETAGE REHABILITATION D'UNE CAVE EN MAISON DE JEUNESSE.....	31
PHOTO 15 PLAN 2EME ETAGE REHABILITATION D'UNE CAVE EN MAISON DE JEUNESSE.....	32
PHOTO 16 VUES INTERIEUR DU PROJET DE LA MAISON DE JEUNESSE.....	32

Chapitre 2

PHOTO 1L'ABATTOIRE.....	37
PHOTO 2 LA MAISON DE JEUNES	37
PHOTO 3 PERSPACTIVE SUR LA MAISON DE JEUNE ET L'ABITAT COLECTIF.....	37
PHOTO 4 L'AHIBITAT INDIVIDUEL EN FACE DE L'EX-CAVE.....	37
PHOTO 5 FAÇADE URBAINE DONNANT SUR LA ROUTE NATIONALE 11	38
PHOTO 6 CIMETIERE CHRETIEN.....	40
PHOTO 7VUE SUR LA MER.....	40
PHOTO 8 CLOTURE DE LA COUR ARRIERE.....	47
PHOTO 9 VUE SU L'INTERIEUR MONTRANT LES ELEMENTS EN BETON ARMEET LE FAUX PLAFOND EN BOIS.....	49
PHOTO 10 PERCEMENT ET REGROUPEMENT DES CUVES AU NOMBRE DE TROIS UTILISEES COMME DEPOTS.....	50
PHOTO 11 CUVES UTILISEES COMME CHAMBRES FROIDES.....	50
PHOTO 12 BRIQUE DE TERRE CUITE CREUSE DE 10X10X20.....	54
PHOTO 13 TUILE PLATE TRADITIONELLE UTILISEE POUR LA COUVERTURE.....	54
PHOTO 14PHOTO MONTRANT LE SYSTEME D'OUVERTURE DES BAIE.....	55
PHOTO 15 LE TOIT DE LA CAVE COOPERATIVE DE LA CAVE DE CHERCHELL.....	64
PHOTO 16 DEBORDEMENT DU TOIT SUR LA PARTIE CENTRALE ET EMPLACEMENT DES EVACUATIONS DES EAUX DE PLUIE.....	64

Glossaire

Cave : le lieu où le vigneron conserve le vin s'il se situe en partie ou en totalité en dessous du niveau du sol

Caveau : Petite cave, destinée à conserver les vins fins et les liqueurs.¹

Cellier : le lieu où on conserve le vin

Cuves : Grand réservoir cylindrique fait généralement de douves cerclées de fer, utilisé pour la fermentation du raisin.

Clos : -parcelle de vigne entourée de murs.²

-Le nom donné à un petit vignoble familial car souvent entouré de [murets](#). Ce dernier a une connotation de « petite surface », de « propriété de qualité », éventuellement supposée plus « noble »³

Chai : - Lieu où se déroule la vinification.⁴

- local où se déroulent les vinifications et/ou l'élevage du vin⁵

Coopérative : Cave gérée en commun par un groupement de vignerons.⁶

Moût : Jus de raisin en cours de fermentation.⁷

Phylloxéra : Maladie de la vigne due à un petit puceron. Venu d'Amérique, le phylloxéra détruisit les 3/4 des vignes françaises à la fin du 19ème siècle. La technique du greffage a permis de sauver la vigne française.⁸

Vinicole : ce qui a trait à l'élaboration du vin (Vini et non pas vignicole).⁹

Viticole : ce qui a trait à la culture de la vigne.¹⁰

VDQS : vin délimité de qualité supérieure ; catégorie de vins¹¹

¹ <http://www.cnrtl.fr/>

² <http://vitis.free.fr/LEXIQUE.html>

³ Wikipédia « Vignoble »

⁴ <http://www.terroirs-france.com/vin/lexique.html#c>

⁵ <http://www.opusvins.com/glossaire-vin.html#sthash.YMhxdTlo.dpuf>

⁶ <http://www.terroirs-france.com/vin/lexique.html#c>

⁷ <http://www.terroirs-france.com/vin/lexique.html#c>

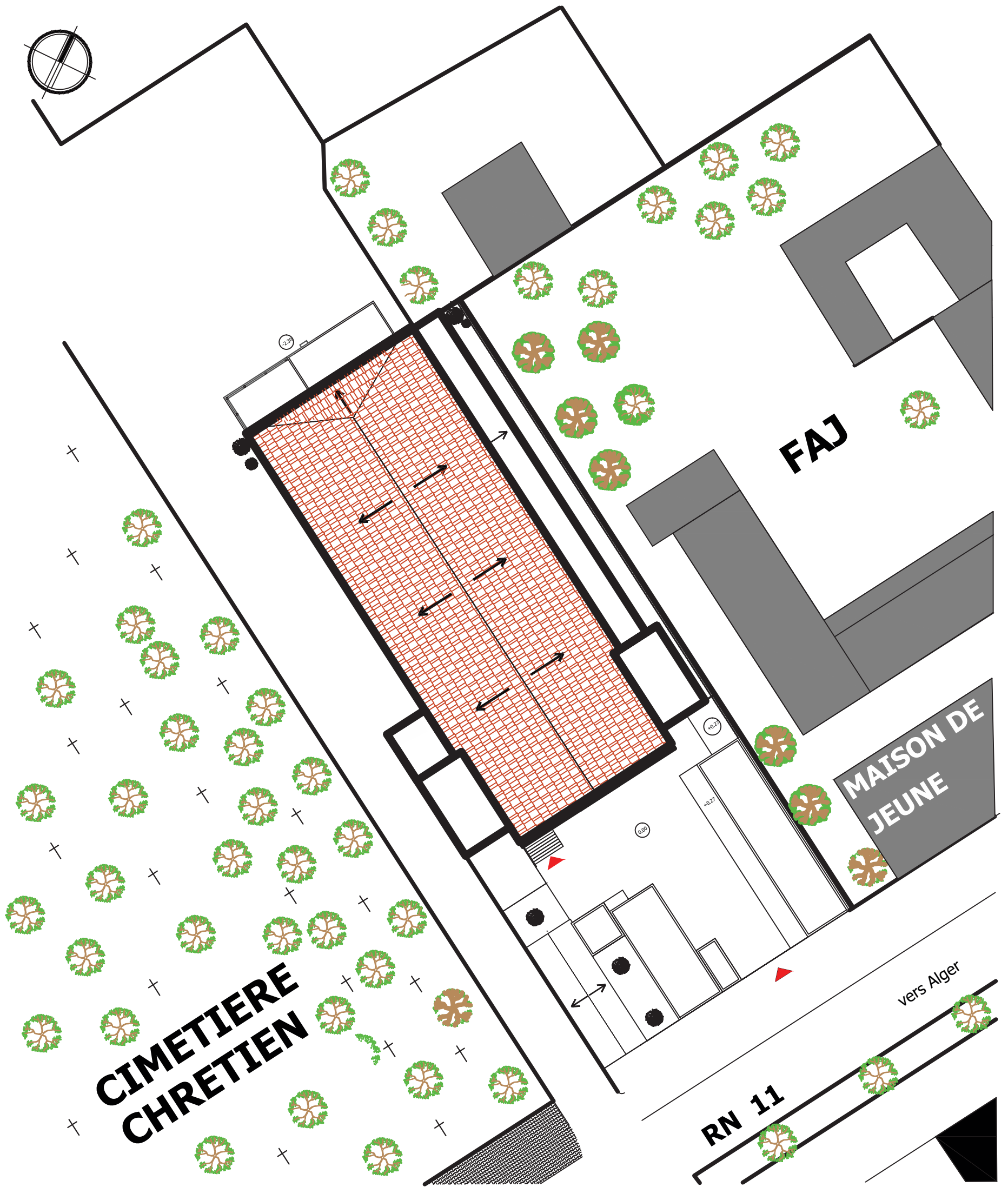
⁸ idem

⁹ <http://www.opusvins.com/glossaire-vin.html#sthash.YMhxdTlo.dpuf>

¹⁰ <http://www.opusvins.com/glossaire-vin.html#sthash.YMhxdTlo.dpuf>

¹¹ idem

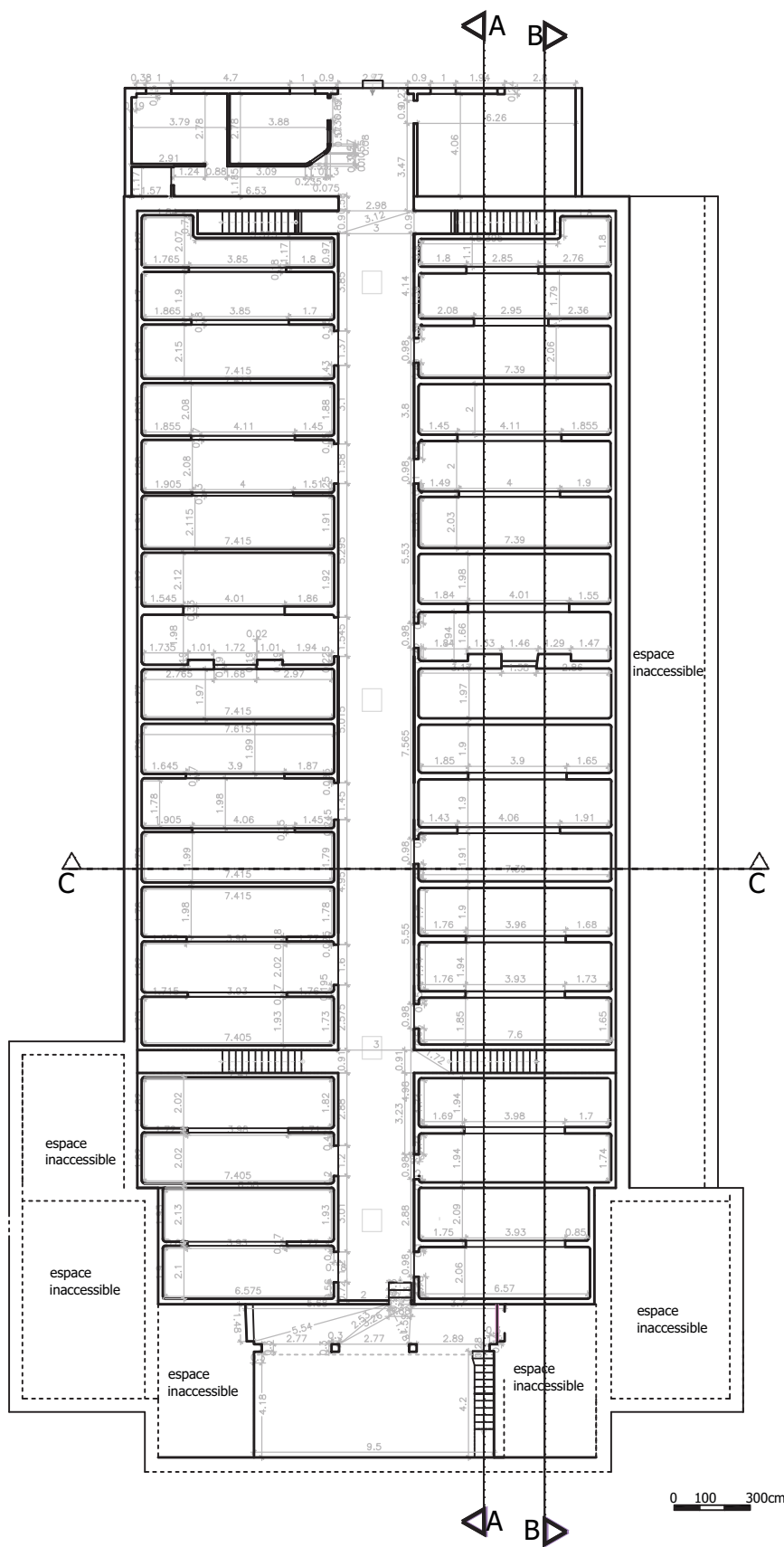
LE RELEVÉ



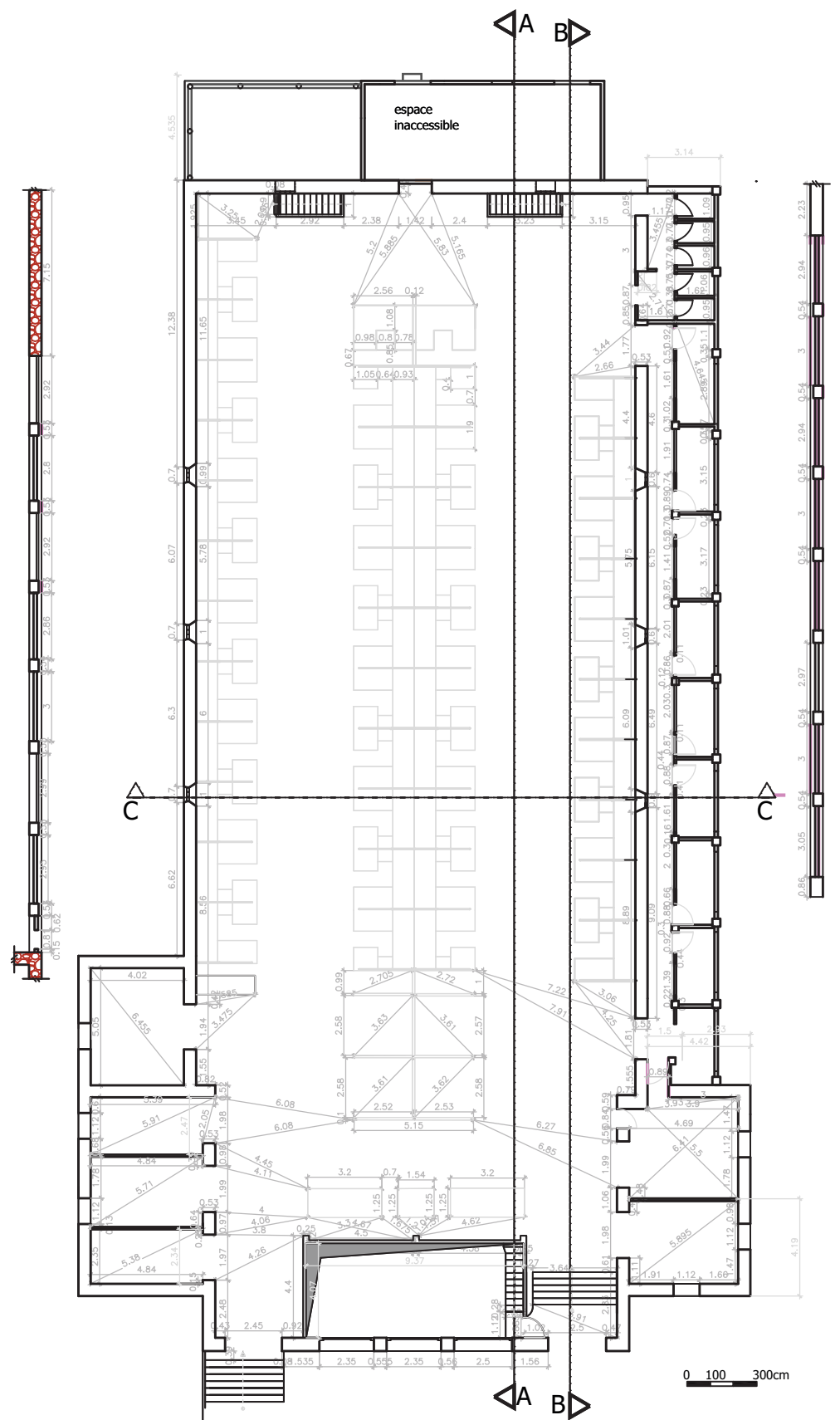
Ech: 1/250

PLAN DE MASSE :

PLANS :

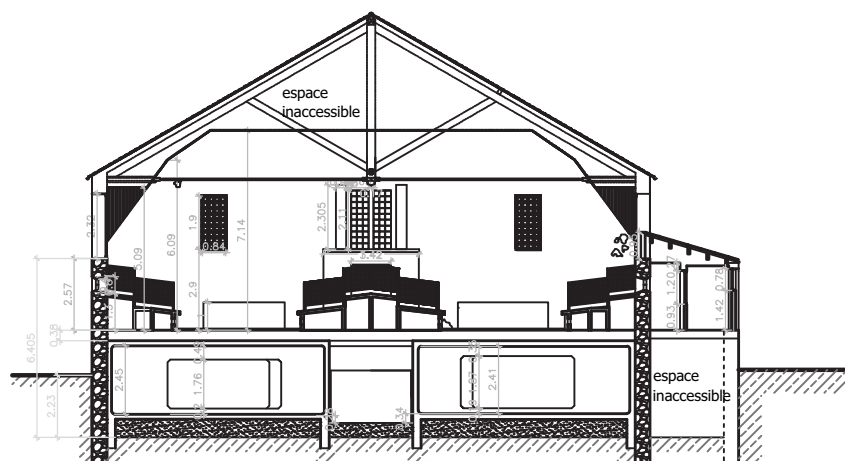


Plan entresol

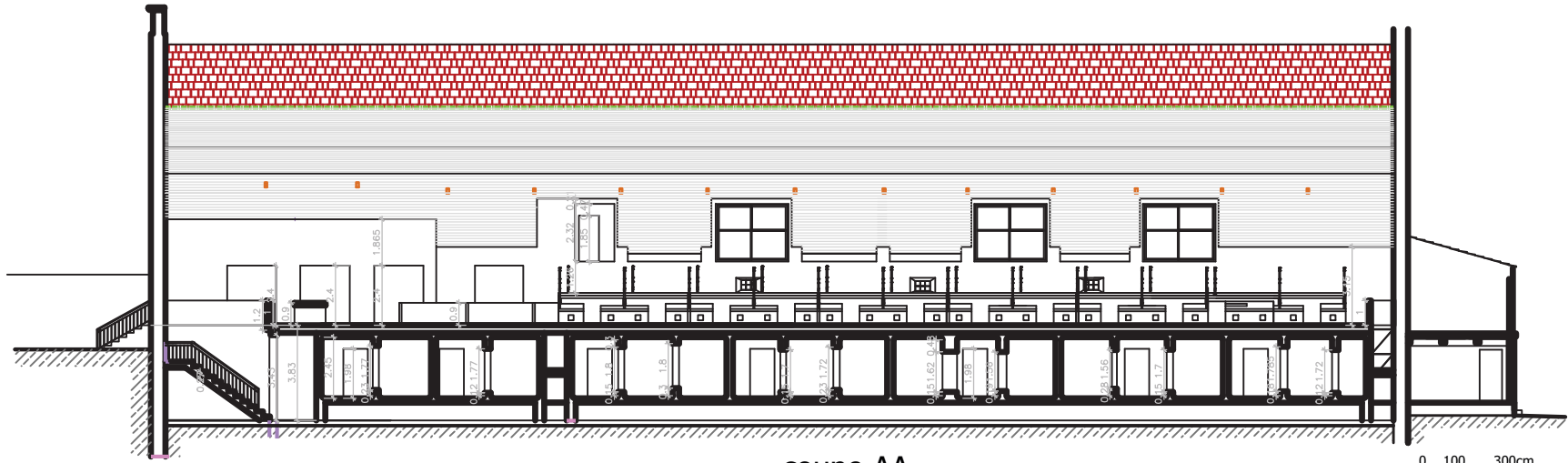


Plan étage

COUPES :

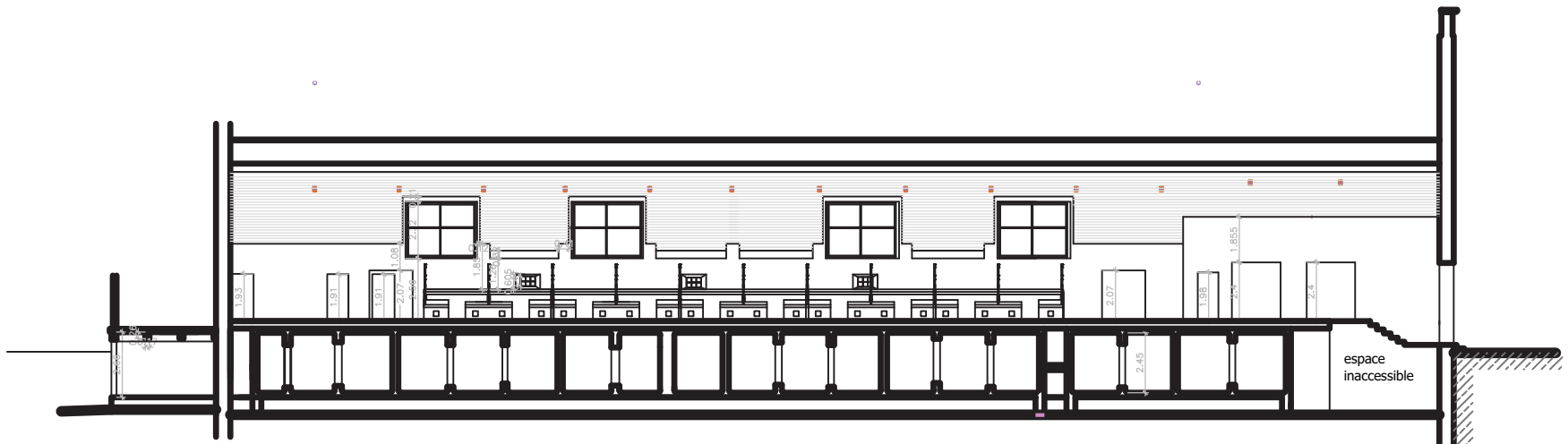


- coupe CC -



- coupe AA -

0 100 300cm



- coupe BB -

0 100 300cm

FAÇADES :



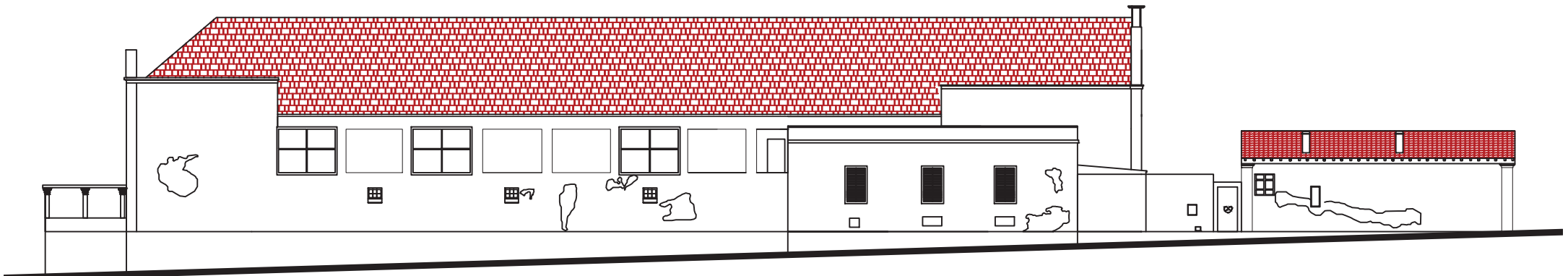
- Façade S-O -

0 100 300cm



- Façade N-O -

0 100 300cm

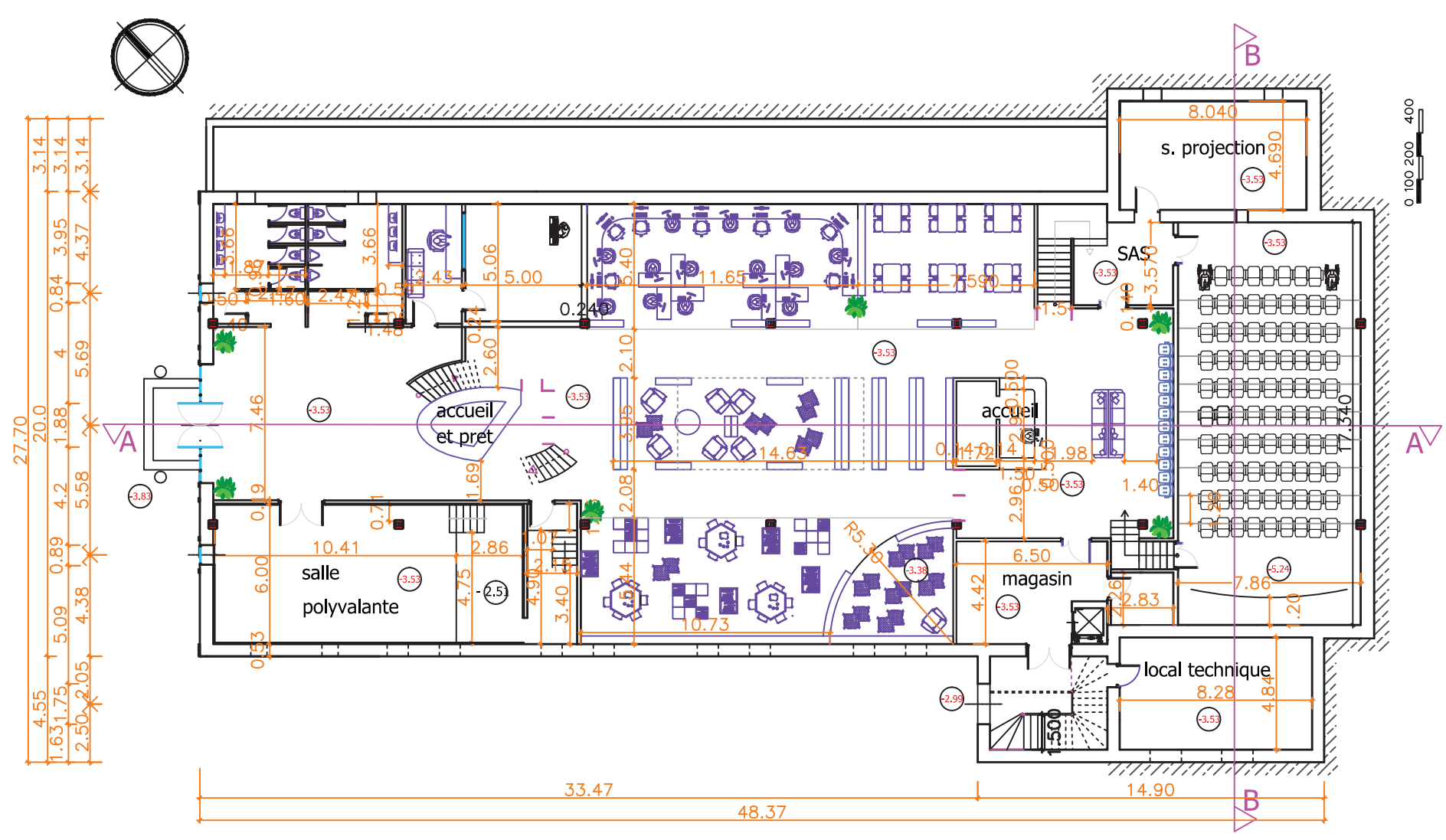


Façade S-E

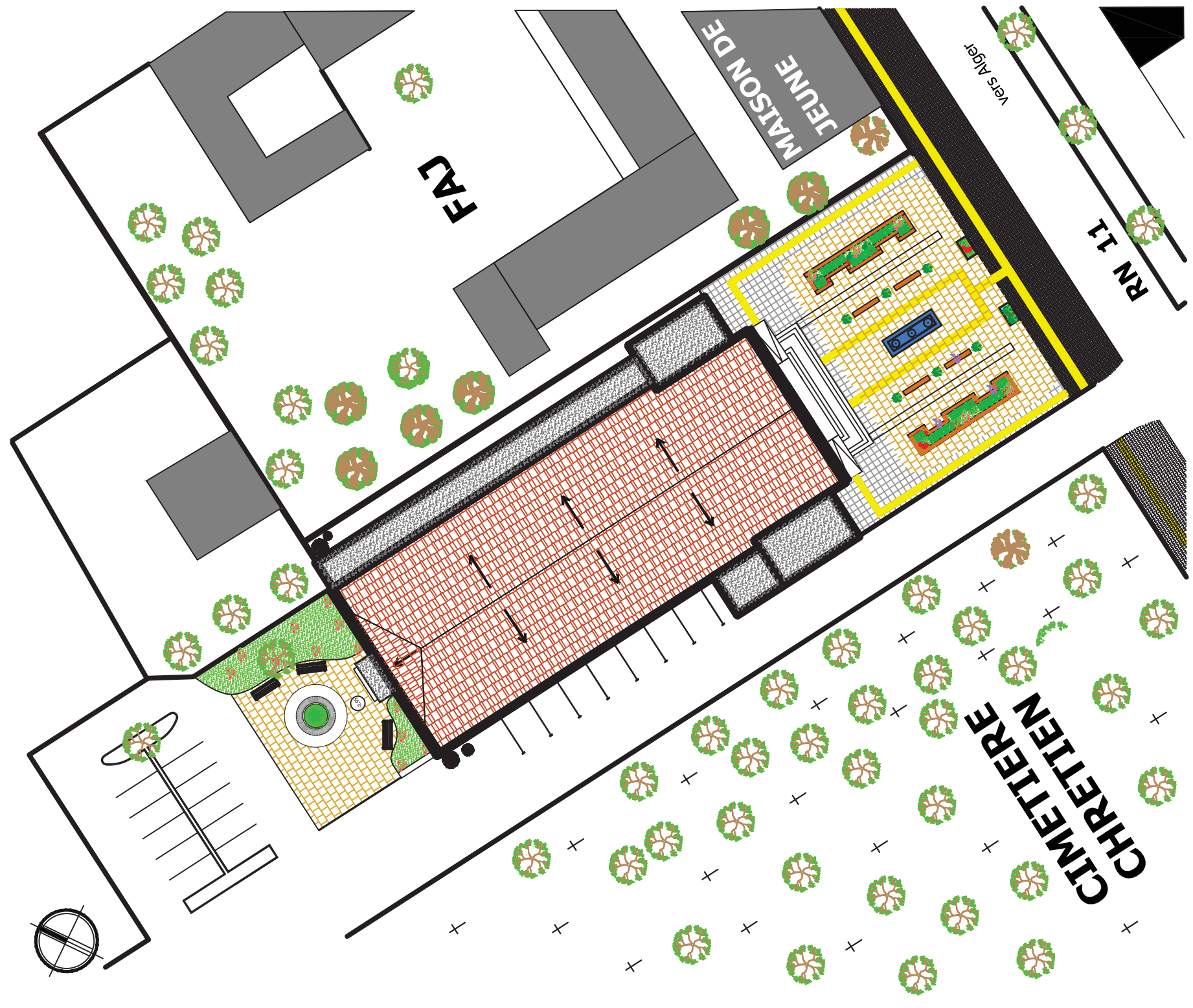
0 100 300cm

LE PROJET

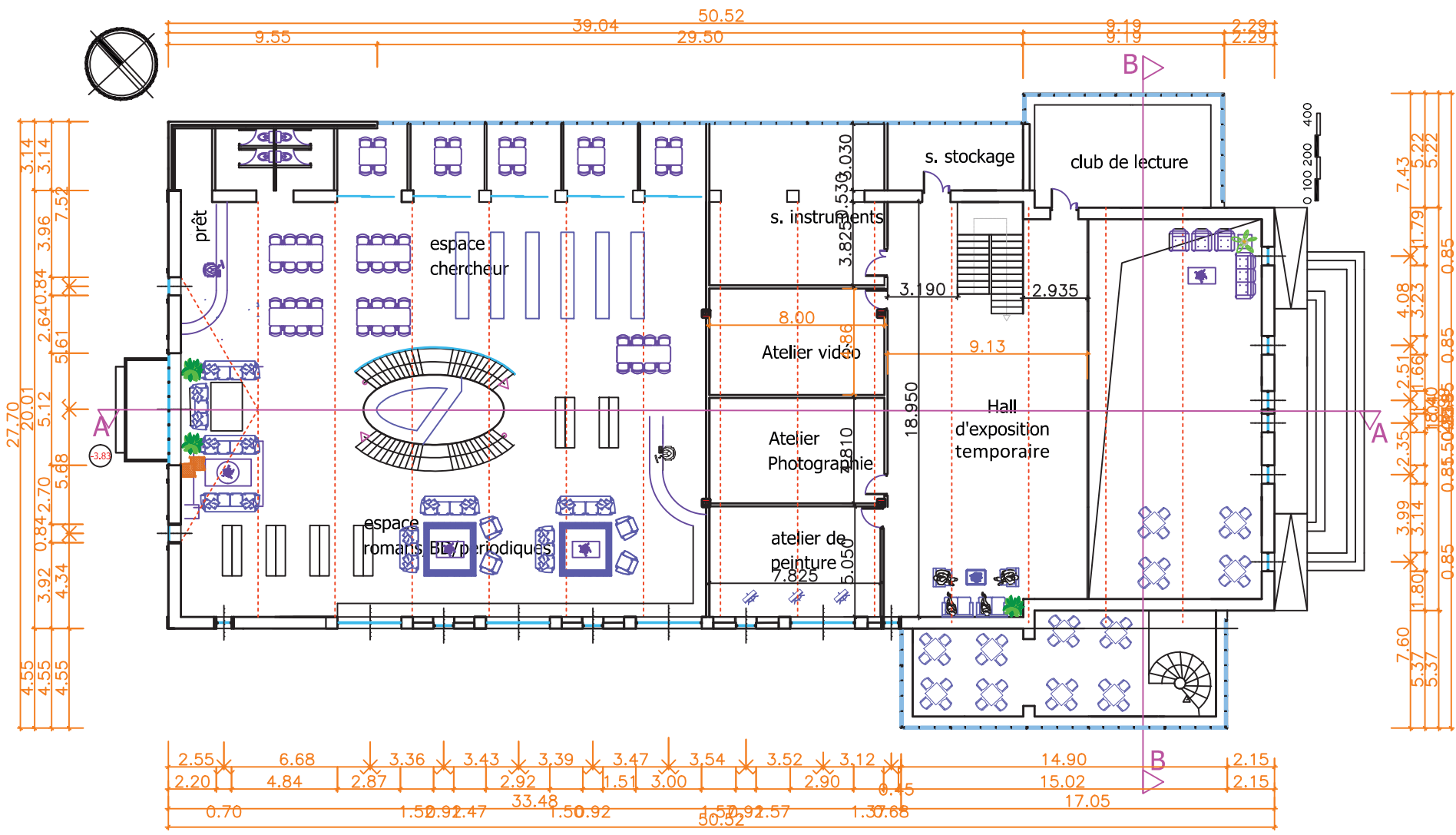
RECONVERSION DE LA CAVE DE CHERCHELL EN
MEDIATHEQUE



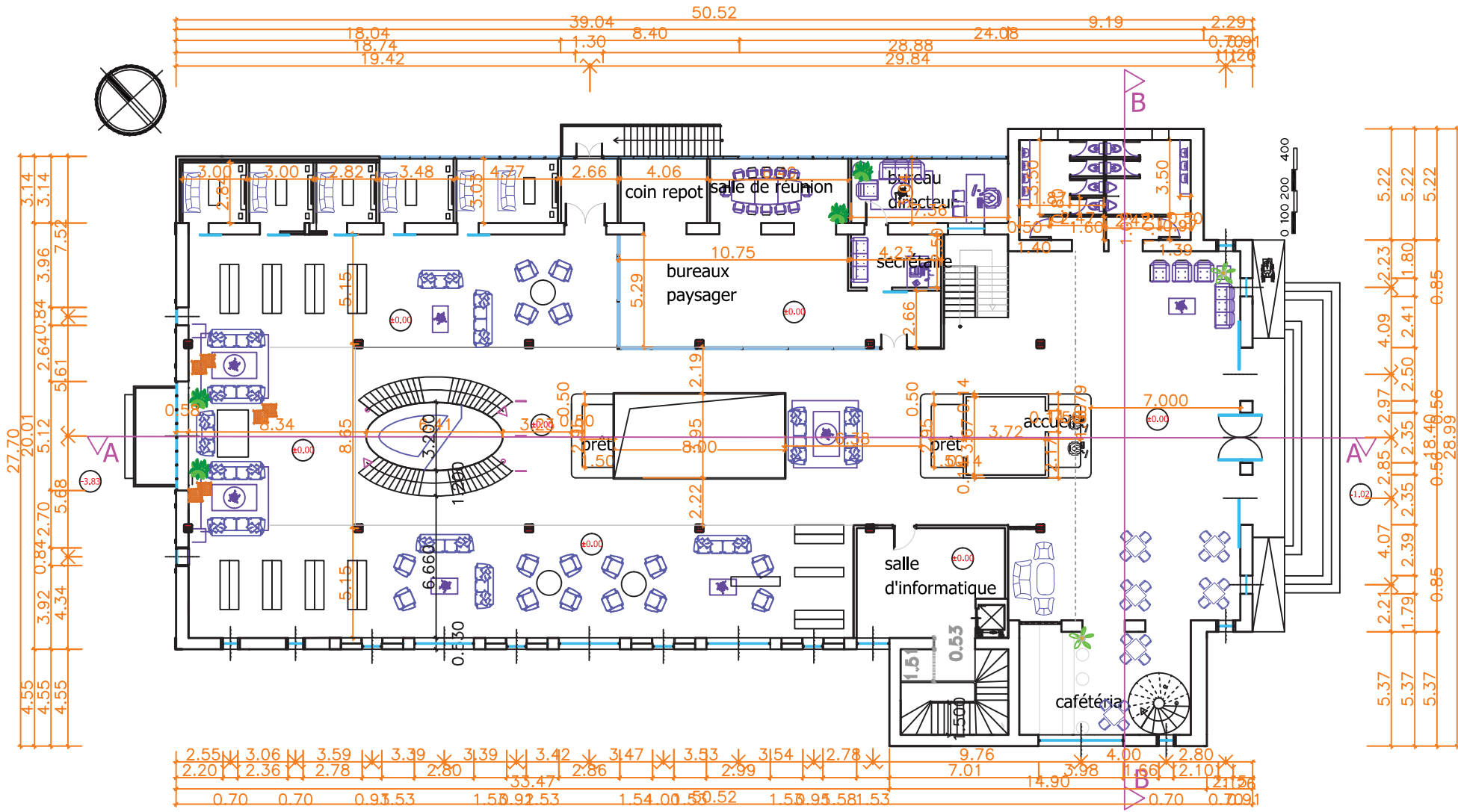
Plan entresol



Plan de masse

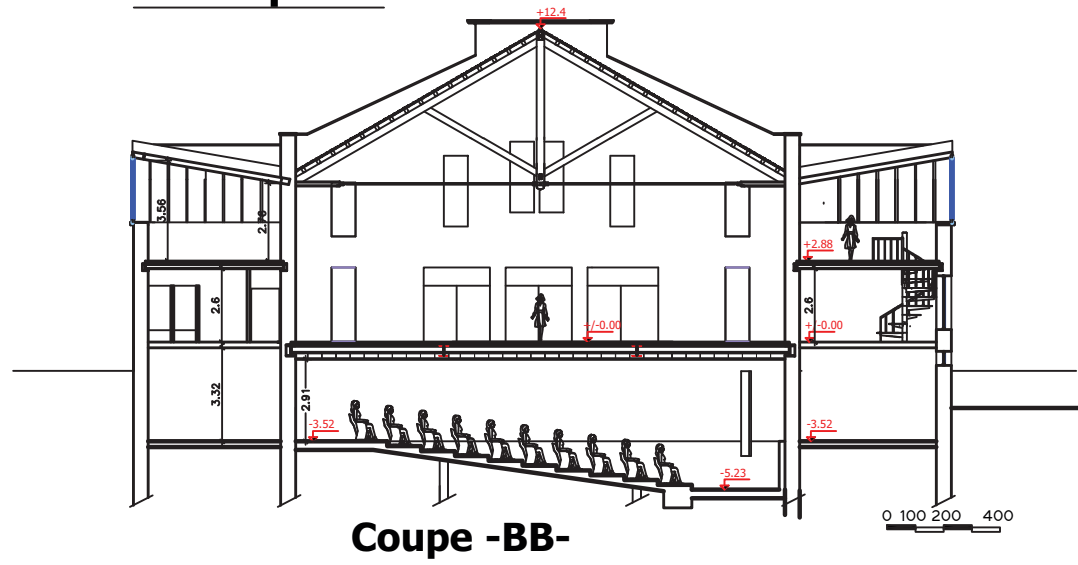


Plan étage

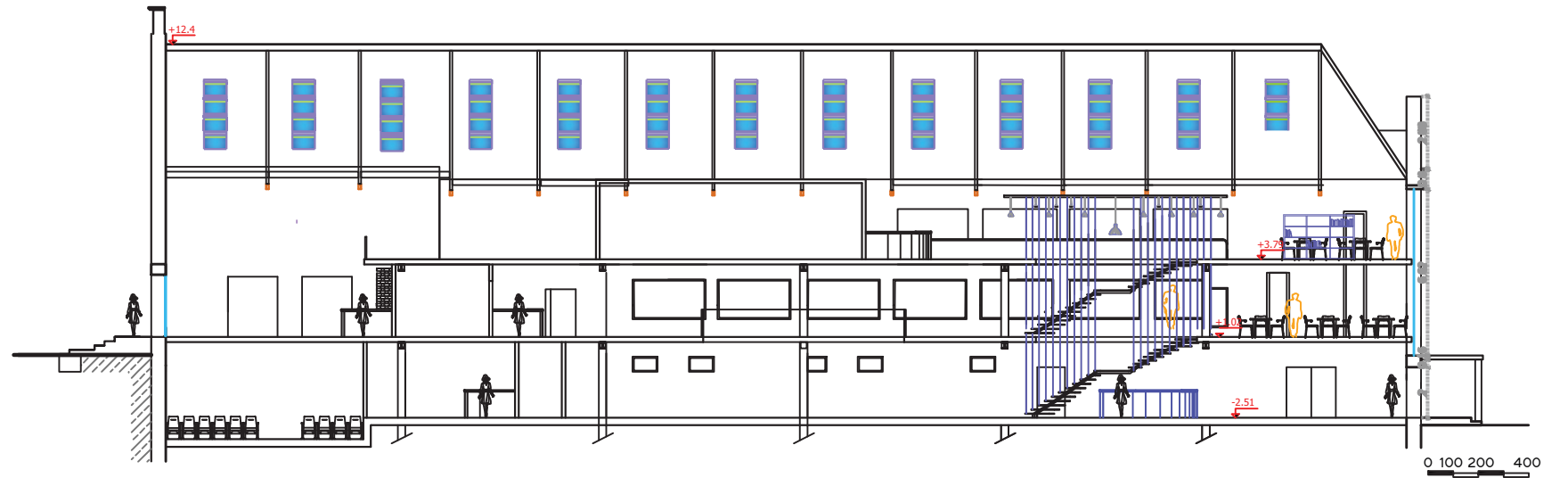


Plan RDC

Coupes

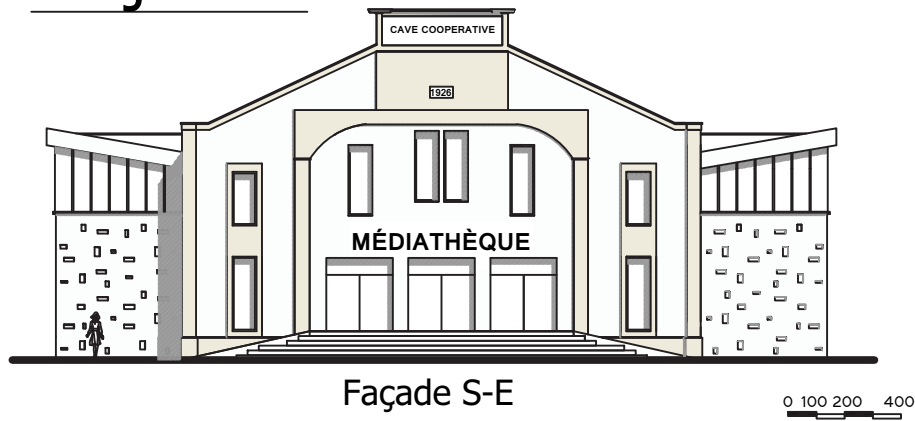


Coupe -BB-

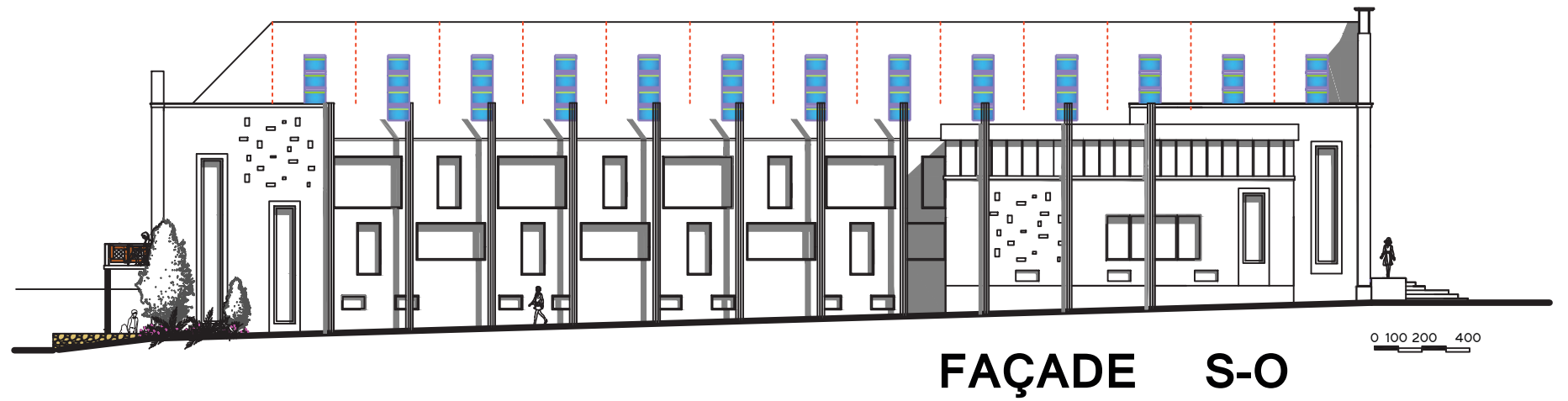


Coupe -AA-

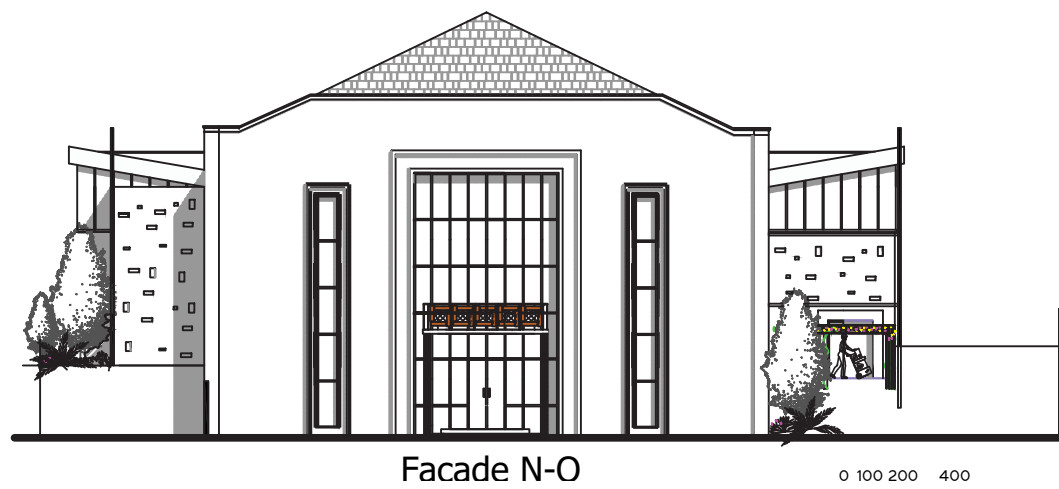
Façades



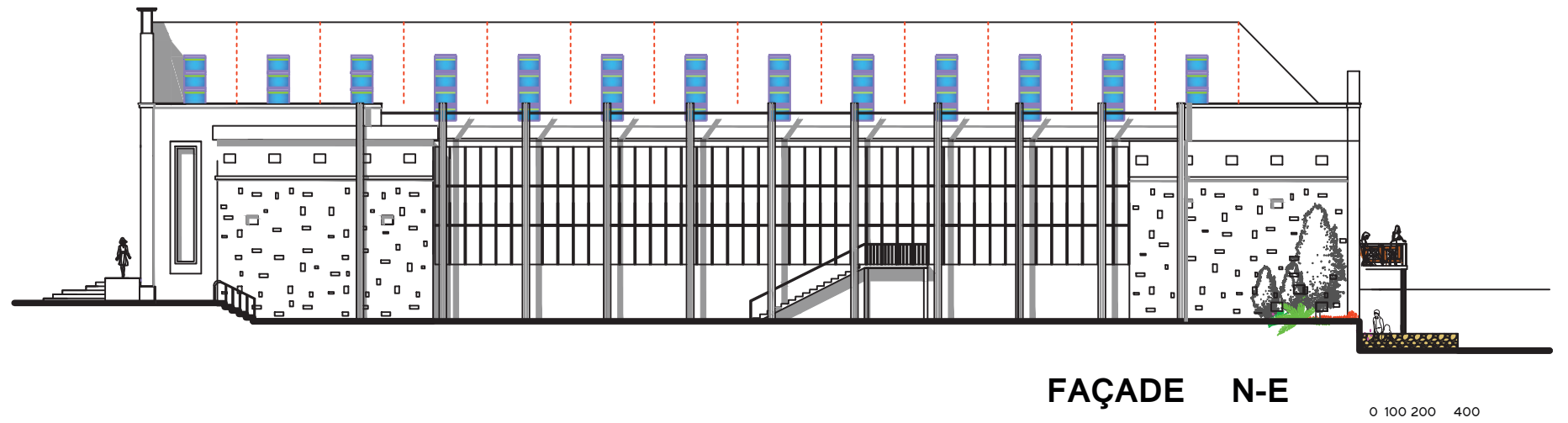
Façade S-E



FAÇADE S-O



Facade N-O



FAÇADE N-E

3D



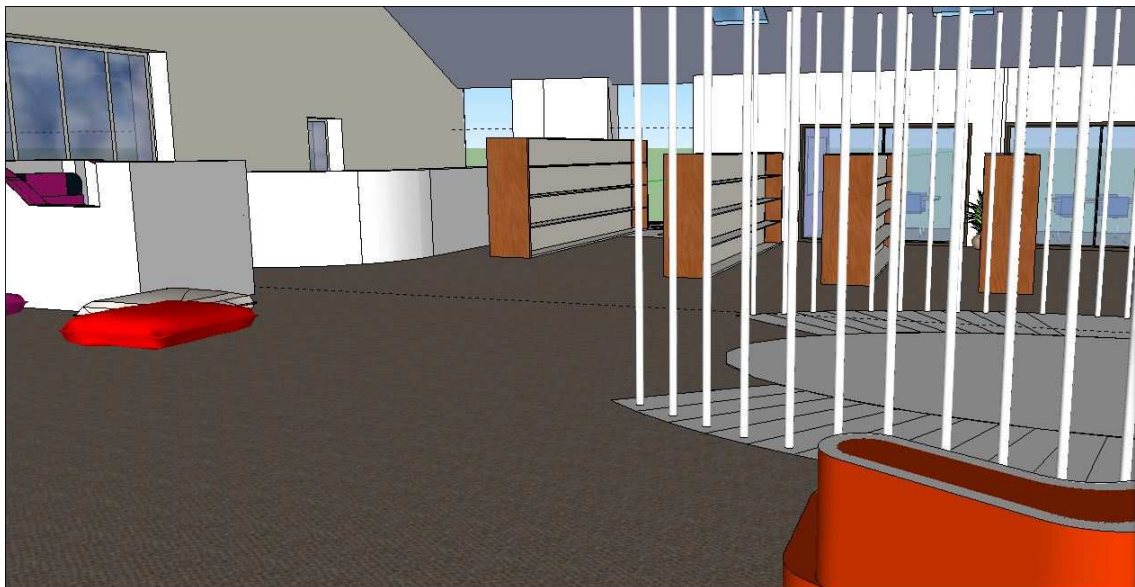
Façade principale et l'esplanade



Vue interieur sur l'espace de lecture



Vue interieur sur l'espace audio



Vue interieur sur la bibliotheque

